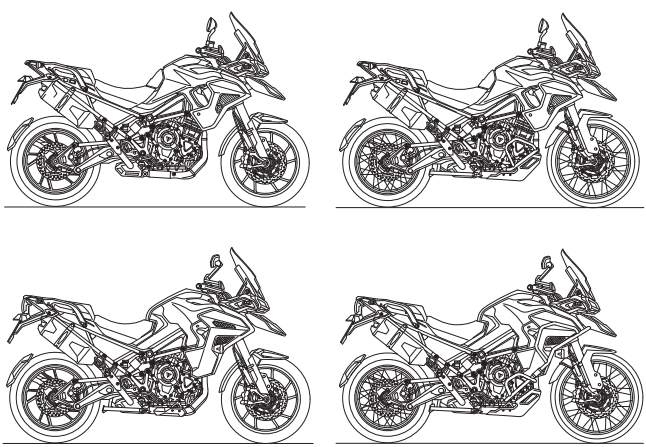
Tiger 1200 GT, Tiger 1200 GT Pro, Tiger 1200 Rally Pro, Tiger 1200 GT Explorer, Tiger 1200 Rally Explorer



Ce manuel contient des informations sur la/les moto(s) Triumph Tiger 1200 GT, Tiger 1200 GT Pro, Tiger 1200 Rally Pro, Tiger 1200 GT Explorer, Tiger 1200 Rally Explorer. Rangez toujours ce Manuel du propriétaire avec la moto et consultez-le chaque fois que vous avez besoin d'informations.

Toutes les informations contenues dans cette publication sont basées sur les informations les plus récentes disponibles à la date d'impression. Triumph se réserve le droit d'apporter des changements à tout moment sans préavis et sans obligation.

Reproduction totale ou partielle interdite sans l'autorisation écrite de Triumph Motorcycles Limited.

© Copyright 12.2021 Triumph Motorcycles Limited, Hinckley, Leicestershire, Angleterre.

Publication numéro 3850213-FR édition 1

SOMMAIRE

Ce manuel se compose de plusieurs sections. La table des matières ci-dessous vous aidera à trouver le début de chaque section où, dans le cas des sections principales, une nouvelle table des matières vous aidera à trouver le sujet spécifique que vous recherchez.

03 AVANT-PROPOS

07 SÉCURITÉ D'ABORD

16 ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

18 IDENTIFICATION DES PIÈCES

20 IDENTIFICATION DES PIÈCES – VUE CONDUCTEUR

21 NUMÉROS DE SÉRIE

23 INFORMATIONS GÉNÉRALES

107 CONDUITE DE LA MOTO

125 ACCESSOIRES, CHARGEMENT ET PASSAGERS

129 ENTRETIEN

175 NETTOYAGE ET REMISAGE

185 GARANTIE

197 CARACTÉRISTIQUES

203 INDEX

209 INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Avertissement, Attention et Note

Tout au long de ce Manuel du propriétaire, les informations particulièrement importantes sont présentées sous la forme suivante :

⚠ Avertissement

Ce symbole d'avertissement attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être respectées scrupuleusement pour éviter des blessures corporelles ou même mortelles.

⚠ Attention

Ce symbole de mise en garde attire l'attention sur des instructions ou procédures qui doivent être observées strictement pour éviter des dégâts matériels.

Note

Ce symbole attire l'attention sur des points d'un intérêt particulier pour l'efficacité et la commodité d'une opération.

Étiquettes d'avertissement



À certains emplacements sur la moto, le symbole (ci-dessus) est affiché. Ce symbole signifie ATTENTION : CONSULTER LE MANUEL et est suivi d'une représentation graphique du sujet concerné et/ou d'un texte.

Ne jamais essayer de conduire la moto ou d'effectuer des réglages sans se reporter aux instructions appropriées contenues dans ce manuel.

Pour connaître l'emplacement de toutes les étiquettes affichant ce symbole, se reporter à la section intitulée Emplacement des étiquettes d'avertissement de ce Manuel du propriétaire. Lorsque c'est nécessaire, ce symbole apparaît aussi sur les pages contenant les informations appropriées.

Entretien

Pour assurer une longue vie sûre et sans problèmes à votre moto, ne confiez son entretien qu'à un concessionnaire Triumph agréé.

Seul un concessionnaire Triumph agréé possède les connaissances, l'équipement et la compétence nécessaires pour entretenir correctement votre moto Triumph.

Pour trouver votre concessionnaire Triumph agréé le plus proche, visitez le site Triumph à www.triumph.co.uk ou téléphonez au distributeur agréé de votre pays. Leur adresse figure dans le Carnet d'entretien qui accompagne ce manuel.

Utilisation tout-terrain

Tous les modèles sont conçus pour une utilisation routière et tout-terrain légère. L'utilisation tout-terrain légère comprend les routes pavées, sales ou en gravier, mais pas les courses de motocross, toutes les compétitions tout-terrain (telles que les courses de motocross ou d'enduro), ou du tout-terrain avec un passager.

L'utilisation tout-terrain légère n'inclut pas les sauts ou de passer sur des obstacles. N'essayez pas de sauter sur des bosses ou par-dessus des obstacles. N'essayez pas de passer sur des obstacles.

Système antibruit

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto.

Les propriétaires sont avisés que la loi peut interdire :

1. À quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation, et
2. d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Parmi les actes d'altération présumés figurent les actes énumérés ci-dessous :

- Dépose ou perforation du silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
- Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission.
- Absence de maintenance adéquate.
- Remplacement de toute pièce mobile du véhicule, ou de toute pièce du système d'échappement ou d'admission, par une pièce autre que celle spécifiée par le fabricant.

Manuel du propriétaire

⚠ Avertissement

Ce Manuel du propriétaire, et toutes les autres instructions fournies avec votre moto, doivent être considérés comme faisant partie intégrante de votre moto et doivent rester avec elle, même si vous la vendez par la suite.

Tous les conducteurs doivent lire ce Manuel du propriétaire et toutes les autres instructions qui sont fournies avec votre moto avant de la conduire, afin de se familiariser parfaitement avec l'utilisation correcte des commandes de la moto, ses possibilités et ses limitations.

Ne prêtez pas votre moto à d'autres car sa conduite sans bien connaître les commandes, les caractéristiques, les possibilités et les limitations de votre moto peut entraîner un accident.

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs, et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Lire ce Manuel du propriétaire avant de conduire la moto pour se familiariser avec le fonctionnement correct des commandes de votre moto, ses caractéristiques, ses possibilités et ses limitations.

Ce manuel comprend des conseils de sécurité de conduite, mais ne contient pas toutes les techniques et compétences nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

Triumph conseille vivement à tous les conducteurs de suivre la formation nécessaire pour être en mesure de conduire cette moto en toute sécurité.

Ce manuel est disponible chez les concessionnaires locaux dans les langues suivantes :

- Anglais
- Anglais États-Unis
- Arabe
- Chinois
- Néerlandais
- Français
- Allemand
- Italien
- Japonais
- Portugais
- Espagnol
- Suédois
- Thaï
- Finnois (disponible en ligne sur www.triumphmotorcycles.com).

Les langues disponibles pour ce Manuel du propriétaire dépendent du modèle de moto et du pays.

Adressez-vous à Triumph

Notre relation avec vous ne s'arrête pas à l'achat de votre Triumph. Vos observations sur l'achat et votre expérience de propriétaire sont très importantes pour nous aider à développer nos produits et nos services à votre intention.

Veuillez nous aider en veillant à ce que votre concessionnaire Triumph agréé ait votre adresse e-mail et l'enregistre chez nous. Vous recevrez alors à votre adresse e-mail une invitation à prendre part à une enquête en ligne sur la satisfaction des clients, où vous pourrez nous faire part de vos observations.

Votre équipe Triumph.

Page réservée

La moto

⚠ Avertissement

Les motos sont conçues pour une utilisation routière et tout-terrain légère. L'utilisation tout-terrain légère comprend les routes pavées, sales ou en gravier, mais pas les courses de motocross, toutes les compétitions tout-terrain (telles que les courses de motocross ou d'enduro), ou du tout-terrain avec un passager.

L'utilisation tout-terrain légère n'inclut pas les sauts ou de passer sur des obstacles. Ne pas essayer de sauter sur des bosses ou par-dessus des obstacles. Ne pas essayer de passer sur des obstacles.

Une utilisation tout-terrain extrême pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Cette moto est prévue pour être utilisée comme un véhicule à deux roues capable de transporter un conducteur seul ou un conducteur et un passager.

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

⚠ Avertissement

La moto est équipée d'un convertisseur catalytique sous le moteur. Tout comme le système d'échappement, il atteint une température très élevée pendant le fonctionnement du moteur.

Éviter tout contact des matériaux inflammables comme l'herbe, le foin, la paille, les feuilles, les vêtements et les bagages, etc. avec toute pièce du système d'échappement ou le convertisseur catalytique, car ils risqueraient de s'enflammer.

Toujours s'assurer que des matériaux inflammables ne peuvent entrer en contact avec le système d'échappement ou le catalyseur.

⚠ Avertissement

Cette moto n'est pas prévue pour tracter une remorque ni pour être équipée d'un side-car.

Le montage d'un side-car et/ou d'une remorque peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire la moto hors route peut entraîner un relâchement des rayons.

Veiller à contrôler les rayons avant et après la conduite de la moto hors route. Emmener la moto chez un concessionnaire Triumph agréé pour resserrer les rayons desserrés et vérifier que la jante n'est pas endommagée.

Des rayons desserrés peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, entraînant des dommages sur la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Vérifier régulièrement que les jantes et les rayons ne sont ni usés ni endommagés.

Vérifier la tension des rayons aux intervalles indiqués dans le programme d'entretien. Emmener la moto chez un concessionnaire Triumph agréé pour resserrer les rayons desserrés.

Des rayons mal serrés peuvent affecter la maniabilité et la stabilité, entraînant des dommages sur la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Le fait de conduire la moto dans des conditions extrêmes telles que sur des routes mouillées et boueuses, sur des terrains accidentés ou dans des environnements poussiéreux et humides, peut entraîner une usure et des dommages supérieurs à la moyenne de certains composants.

Par conséquent, l'entretien et le remplacement des composants usés ou endommagés peuvent être nécessaires avant que l'entretien périodique ne soit atteint.

Il est important d'inspecter la moto après une utilisation dans des conditions extrêmes et d'entretenir ou de remplacer tous les composants usés ou endommagés.

Vapeurs de carburant et gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE :

Toujours arrêter le moteur pour faire le plein d'essence.

Ne pas ravitailler ni ouvrir le bouchon de réservoir d'essence en fumant ou à proximité d'une flamme nue.

Prendre soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement ou les silencieux en ravitaillant.

En cas d'ingestion ou d'inhalation d'essence ou si elle a pénétré dans les yeux, consulter immédiatement un médecin.

En présence d'essence sur la peau, se laver immédiatement à l'eau savonneuse et enlever immédiatement les vêtements contaminés par l'essence.

Le contact avec l'essence peut causer des brûlures et d'autres troubles cutanés graves.

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

Casque et vêtements



⚠ Avertissement

Le conducteur de la moto et son passager (sur les modèles permettant d'embarquer un passager) doivent tous deux porter des vêtements appropriés, y compris un casque de moto, des lunettes de protection, des gants, des bottes, un pantalon (bien ajusté autour des genoux et des chevilles) et une veste de couleur vive.

En cas d'utilisation tout-terrain (sur les modèles adaptés à une utilisation tout-terrain), le pilote doit toujours porter des vêtements appropriés, y compris un pantalon et des bottes.

Des vêtements de couleur vive rendent les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Même si une protection totale n'est pas possible, le port des vêtements corrects peut réduire les risques de blessures sur une moto.

⚠ Avertissement

Un casque est l'un des équipements les plus importants pour un motocycliste, car il le protège contre les blessures à la tête. Le casque du conducteur et celui du passager doivent être choisis avec soin et doivent s'adapter confortablement et fermement à la tête du conducteur et à celle du passager. Un casque de couleur vive rend les motocyclistes beaucoup plus visibles pour les autres conducteurs.

Un casque ouvert au visage offre une certaine protection dans un accident, mais un casque complètement fermé en offre davantage.

Porter toujours une visière ou des gants agréés pour une bonne visibilité et se protéger les yeux.

Stationnement

⚠ Avertissement

Coupez toujours le moteur et retirez la clé de contact avant de laisser la moto sans surveillance. En retirant la clé, vous réduisez le risque d'utilisation de la moto par des personnes sans autorisation ou sans formation.

En laissant la moto en stationnement, rappelez-vous toujours ce qui suit :

- Engagez la première vitesse pour contribuer à empêcher la moto de rouler et de tomber de la béquille.
- Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto. NE garez PAS la moto à un endroit où des piétons, des animaux et/ou des enfants sont susceptibles de la toucher.
- Ne la garez pas sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée. La moto risque de basculer si elle est garée dans ces conditions.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter à la section "Conduite de la moto" de ce Manuel du propriétaire.

Conduite

⚠ Avertissement

Ne jamais conduire la moto lorsque l'on est fatigué ou sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La loi interdit la conduite sous l'influence de l'alcool ou d'autres drogues.

La fatigue ou l'alcool ou d'autres drogues réduisent l'aptitude du conducteur à garder le contrôle de la moto et peuvent entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire une moto.

La conduite de la moto sans permis est illégale et peut entraîner des poursuites.

La conduite de la moto sans formation régulière sur les techniques de conduite correctes nécessaires pour l'obtention du permis est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Toujours conduire défensivement et porter l'équipement protecteur mentionné par ailleurs dans cette préface.

Ne pas oublier que, dans un accident, une moto n'offre pas la même protection contre les chocs qu'une voiture.

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Observer continuellement les changements de revêtement, de trafic et de vent et y adapter sa conduite. Tous les véhicules à deux roues sont sujets à des forces extérieures susceptibles de causer un accident. Ces forces sont notamment les suivantes :

- Turbulences causées par les autres véhicules
- Nids de poule, chaussées déformées ou endommagées
- Mauvais temps
- Erreur de conduite.

Toujours conduire la moto à vitesse modérée et en évitant la circulation dense jusqu'à être familiarisé avec son comportement et sa conduite. Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Tremblement/Louvoiement

Le louvoiement est une oscillation relativement lente de l'arrière de la moto, alors que le tremblement se traduit par des secousses rapides et assez sensibles au niveau du guidon. Ces phénomènes sont assez similaires pais associés à différents problèmes de stabilité généralement dus à une répartition incorrecte des charges ou à un problème d'ordre mécanique, comme des roulements usés ou détendus, ou des pneus sous-gonflés ou usés.

Vous devez réagir de la même façon si l'un ou l'autre de ces phénomènes se produit. Maintenez fermement le guidon sans pour autant bloquer vos bras ou lutter contre les mouvements de la direction. Relâchez doucement l'accélérateur afin de ralentir progressivement. Ne freinez pas et n'accélérez pas pour tenter d'éliminer le tremblement ou le louvoiement. Dans certains cas, il peut être conseillé de vous pencher sur le réservoir de carburant afin de transférer le poids sur l'avant.

Copyright © 2005 Motorcycle Safety Foundation. Tous droits réservés. Utilisation autorisée.

Pièces et accessoires

⚠ Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

Entretien et équipement

⚠ Avertissement

Consultez votre concessionnaire Triumph chaque fois que vous avez des doutes quant à l'utilisation correcte et sûre de cette moto Triumph.

Rappelez-vous que vous risquez d'aggraver un défaut et pouvez aussi compromettre la sécurité si vous continuez d'utiliser une moto qui fonctionne incorrectement.

⚠ Avertissement

Vérifiez que tout l'équipement exigé par la loi est en place et fonctionne correctement.

La dépose ou la modification des feux, silencieux, systèmes antipollution ou antibruit de la moto peut constituer une infraction à la loi.

Une modification incorrecte ou inappropriée peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou d'autres aspects du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

⚠ Avertissement

Si la moto a subi un accident, une collision ou une chute, elle doit être confiée à un concessionnaire Triumph agréé pour contrôle et réparation.

Tout accident peut faire subir à la moto des dégâts qui, s'ils ne sont pas réparés correctement, risquent d'occasionner un autre accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Guidon et repose-pieds

⚠ Avertissement

Le conducteur doit garder le contrôle de la moto en gardant constamment les mains sur le guidon.

Le comportement et la stabilité de la moto seront compromis si le conducteur retire les mains du guidon, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto ou un accident.

⚠ Avertissement

Pendant la marche de la moto, le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent toujours utiliser les repose-pieds fournis.

En utilisant les repose-pieds, le conducteur et le passager réduiront le risque de contact accidentel avec des organes de la moto, ainsi que le risque de blessures causées par des vêtements qui se prennent dans les pièces mobiles.

⚠ Avertissement

Toujours vérifier que les repose-pieds passager sont complètement déployés lors du transport d'un passager.

Ne jamais transporter de passager sans qu'il ou elle utilise les repose-pieds entièrement déployés.

Un mauvais placement des pieds sur la moto au lieu de sur les repose-pieds peut avoir les conséquences suivantes :

- les pieds ou les vêtements du passager se coincent dans la moto
- le passager entre en contact avec les tuyaux d'échappement chauds.

Un mauvais placement des pieds sur la moto au lieu de sur les repose-pieds a les conséquences suivantes :

- blessures graves au passager
- instabilité de la moto pouvant provoquer un accident
- dommages à la moto
- dommages aux vêtements.

⚠ Avertissement

Les indicateurs d'angle d'inclinaison ne doivent pas être utilisés comme indication de l'angle auquel la moto peut être inclinée en toute sécurité.

Cet angle dépend de nombreux facteurs, entre autres : la qualité du revêtement, l'état des pneus et les conditions atmosphériques.

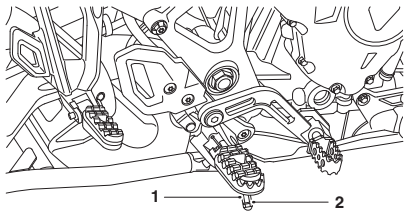
Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. **Indicateur d'angle d'inclinaison**
2. **Limite d'usure maximale**

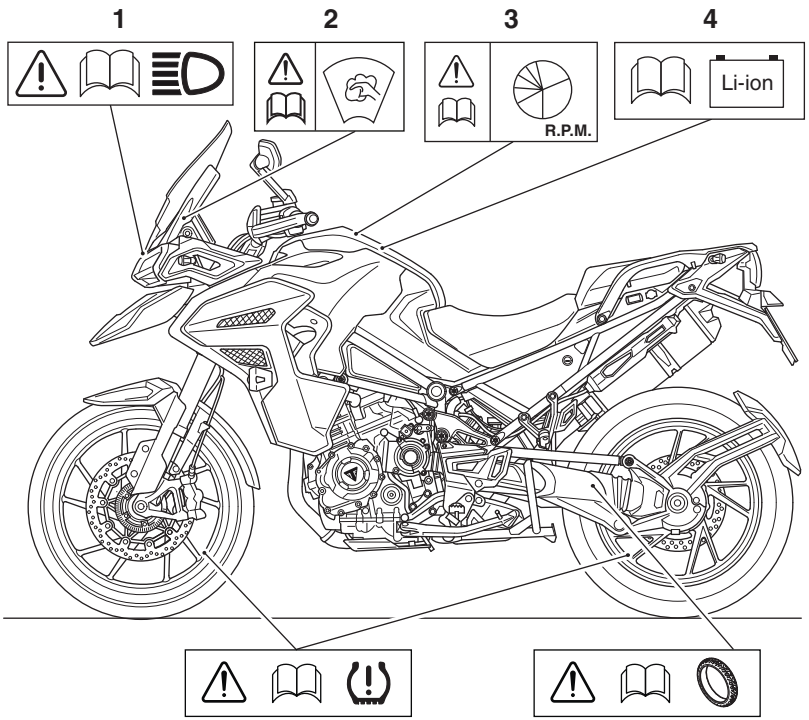
Page réservée

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT

Les étiquettes décrites sur cette page et les suivantes indiquent des informations importantes concernant la sécurité contenues dans ce manuel. Avant de les laisser prendre la route, s'assurer que tous les utilisateurs ont compris les informations auxquelles se rapportent ces étiquettes et s'y sont conformés.

La moto Tiger 1200 GT Explorer est reproduite pour les illustrations.

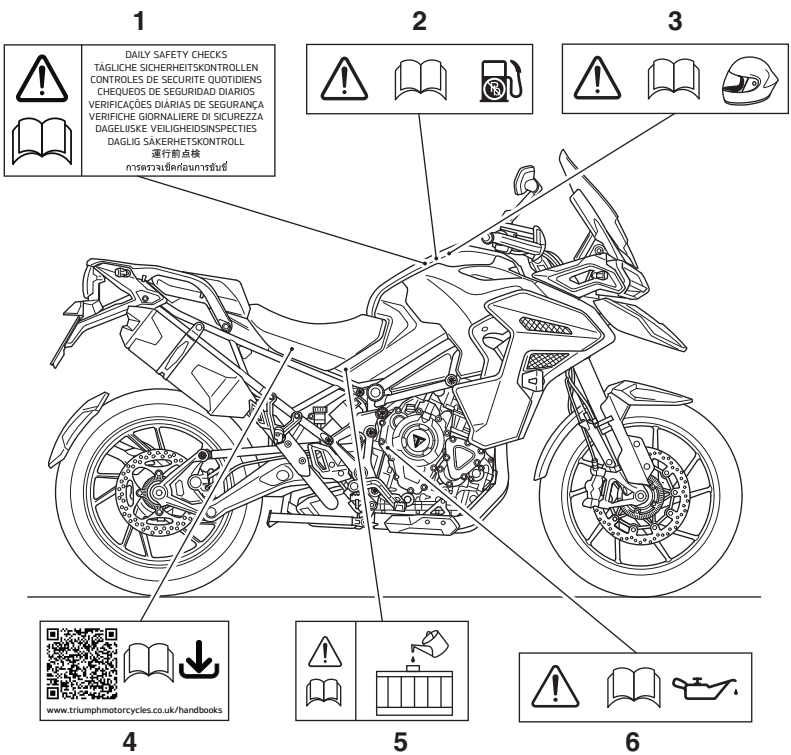
Emplacements des étiquettes d'avertissement



1. **Phare (page 172)**
2. **Pare-brise (page 99)**
3. **Rodage (page 103)**
4. **Batterie (page 163)**
5. **Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) (page 82)**
6. **Pneus (page 156)**

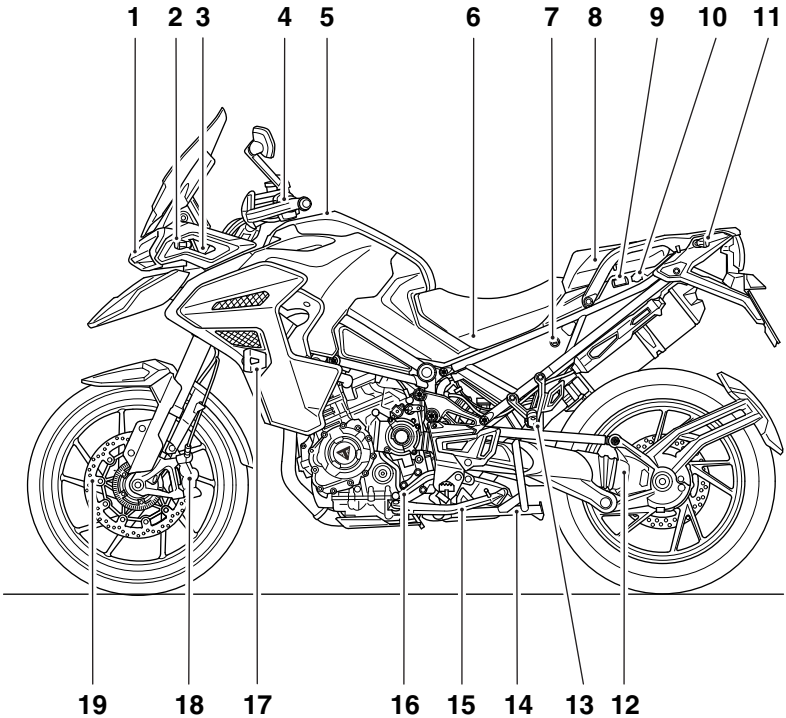
⚠ Attention

Tous les autocollants et étiquettes d'avertissement, à l'exception de l'étiquette de rodage, sont apposés sur la moto avec un adhésif fort. Dans certains cas, les étiquettes sont mises en place avant l'application de la couche de laque. Par conséquent, toute tentative d'enlèvement des étiquettes d'avertissement entraînera des dégâts à la peinture ou à la carrosserie.



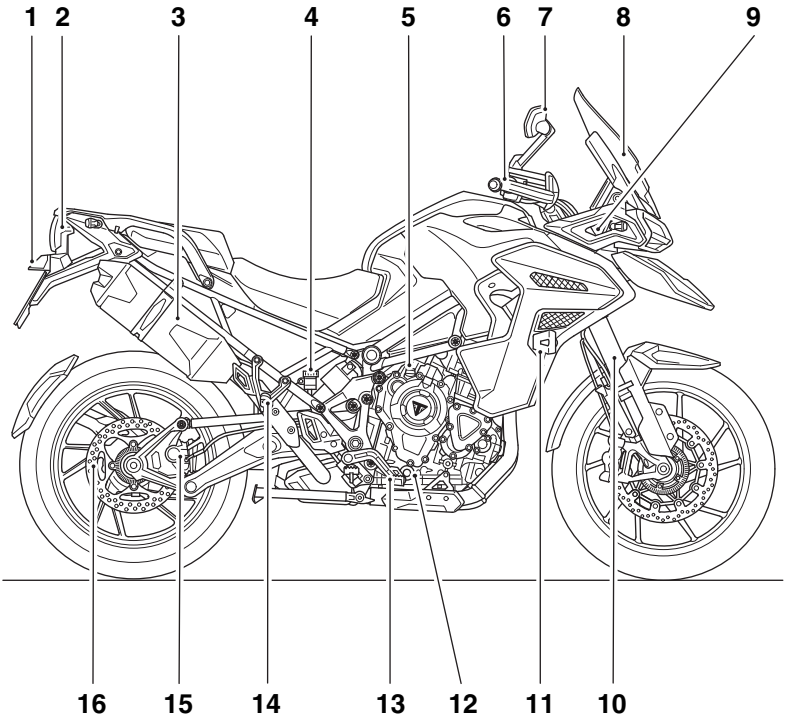
1. **Contrôles de sécurité quotidiens (page 104)**
2. **Carburant sans plomb (page 85)**
3. **Casque (page 09)**
4. **Détails de téléchargement du manuel du propriétaire (sous le siège)**
5. **Liquide de refroidissement (page 141)**
6. **Huile moteur (page 135)**

IDENTIFICATION DES PIÈCES



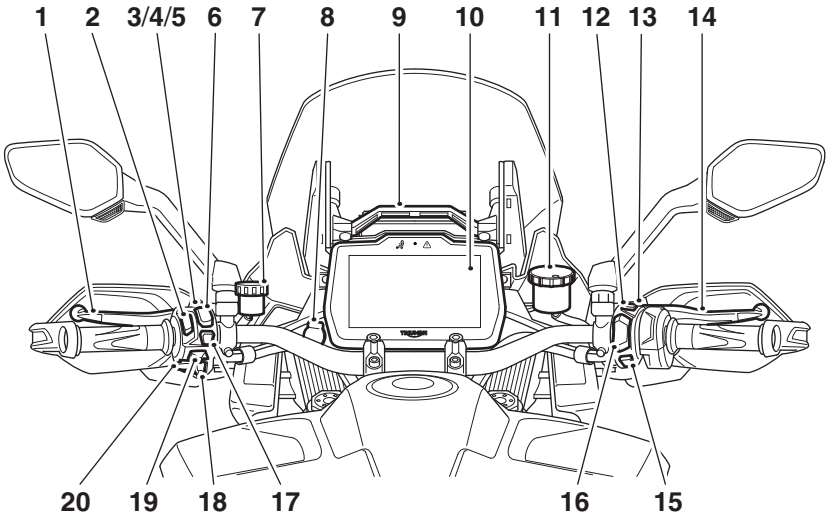
1. Phare
2. Indicateur de direction avant
3. Prise électrique pour accessoires
4. Levier d'embrayage
5. Réservoir de carburant et bouchon de réservoir
6. Logement de batterie et boîte à fusibles (sous la selle)
7. Verrou de selle
8. Prise USB (sous la selle)
9. Commutateur de selle passager chauffante (selon l'équipement)
10. Prise(s) électrique(s) pour accessoire(s) (selon l'équipement)
11. Indicateur de direction arrière
12. Transmission tertiaire
13. Repose-pieds passager
14. Béquille centrale (selon l'équipement)
15. Béquille latérale
16. Pédale de changement de vitesses
17. Antibrouillard avant (selon l'équipement)
18. Étrier de frein avant
19. Disque de frein avant

Identification des pièces (suite)



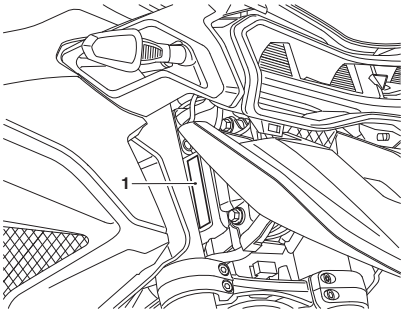
1. Feu arrière
2. Radar d'angle mort (selon l'équipement)
3. Silencieux
4. Réservoir de liquide du frein arrière
5. Bouchon de remplissage d'huile
6. Levier de frein avant
7. Rétroviseur
8. Pare-brise
9. Réglage du phare
10. Fourche avant
11. Antibrouillard avant (selon l'équipement)
12. Viseur transparent de niveau d'huile moteur
13. Pédale de frein arrière
14. Repose-pieds passager
15. Étrier de frein arrière
16. Disque de frein arrière

IDENTIFICATION DES PIÈCES – VUE CONDUCTEUR



1. Levier d'embrayage
2. Commutateur de feux de jour (DRL)
3. Commutateur de feux antibrouillard avant (selon l'équipement)
4. Bouton du faisceau de route
5. Commutateur de selle conducteur chauffante (selon l'équipement)
6. Bouton de réglage de régulateur de vitesse
7. Réservoir de liquide d'embrayage
8. Prise pour accessoires avant
9. Poignée de réglage du pare-brise
10. Affichage du tableau de bord
11. Réservoir de liquide du frein avant
12. Interrupteur de feux de détresse
13. Bouton de verrou de direction
14. Levier de frein avant
15. Bouton HOME
16. Interrupteur de marche/arrêt du moteur
17. Bouton Mode
18. Manette
19. Commutateur d'indicateurs de direction
20. Bouton d'avertisseur sonore

Numéro d'identification du véhicule (VIN)

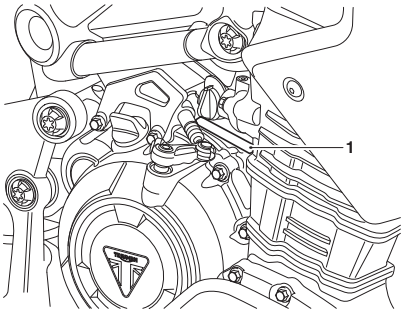


1. Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est poinçonné sur le côté droit de la colonne de direction du cadre.

Noter le numéro d'identification du véhicule dans l'espace prévu ci-dessous.

Numéro de série du moteur



1. Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur est embouti sur le carter moteur, juste au-dessus du carter d'embrayage.

Noter le numéro de série du moteur dans l'espace prévu ci-dessous.

NUMÉROS DE SÉRIE

Page réservée

Table des matières

Clés 26
Clé intelligente 26
Remplacement de la batterie de la clé intelligente 27
Allumage sans clé 28
Commutateur d'allumage principal (selon l'équipement) 29
Instruments 31
Disposition du tableau de bord 32
Témoins 33
Messages d'avertissement et d'information 39
Totalisateur et compteur de vitesse 39
Compte-tours 39
Jauge de carburant 40
Thermomètre de liquide de refroidissement 40
Température d'air ambiant 41
Affichage de position de boîte de vitesses 42
Navigation dans l'écran 42
Modes de conduite 43
Menu principal 50
Commutateurs au guidon côté droit 62
Bouton des feux de détresse 62
Bouton de verrou de direction 63
Position ON/OFF (marche/arrêt) 63
Position arrêt (STOP) 63
Position marche (RUN) 63
Position démarrage (START) 63
Bouton ACCUEIL 63
Commutateurs au guidon côté gauche 64
Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement) 64
Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement) 64
Bouton MODE 65
Commutateur d'indicateurs de direction 65
Bouton de la manette 65
Bouton d'avertisseur sonore 65
Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement) 65
Commutateur de feux antibrouillard (le cas échéant) 66
Bouton du faisceau de route 66
Commutateur de selle conducteur chauffante (le cas échéant) 67

Dispositifs de réglage des leviers de frein et d'embrayage 67
Levier de frein avant 68
Levier d'embrayage 68
Commande des papillons 68
Utilisation des freins 69
Régulateur de vitesse 69
Activation du régulateur de vitesse 70
Ajustement de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse 71
Désactivation du régulateur de vitesse 71
Reprise de la vitesse programmée du régulateur de vitesse 72
Antipatinage (TC) 73
Antipatinage de virage optimisé 73
Réglages de l'antipatinage 75
Radar d'angle mort (selon l'équipement) 75
Capteur de radar d'angle mort 76
Témoins du radar d'angle mort 77
Conditions et limites 78
Utilisation 79
Suspension semi-active 81
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 82
Pressions de gonflage des pneus 83
Piles des capteurs de pression des pneus 84
Numéro de série du capteur de pression du pneu 84
Pneus de rechange 85
Carburant 85
Bouchon de réservoir de carburant 87
Ouverture d'urgence 88
Remplissage du réservoir de carburant 90
Béquille latérale 91
Béquille centrale (selon l'équipement) 92
Selles 92
Verrou de selle 93
Selle passager 93
Selle conducteur 94
Réglage de la hauteur de la selle conducteur 95
Selles chauffantes (le cas échéant) 96
Compartiment de rangement 97
Rétroviseurs 98
Pare-brise 99

Prises électriques pour accessoires 100
Prise USB 102
Rodage 103
Contrôles de sécurité quotidiens 104

Clés

⚠ Attention

Toutes les clés fournies avec la moto sont spécifiques à chaque moto. Elles ne peuvent pas être utilisées sur une autre moto.

Si toutes les clés sont perdues, égarées ou endommagées, le module de commande sans clé de la moto devra être remplacé.

Pour économiser du temps et de l'argent, s'assurer que toutes les clés de rechange sont gardées en lieu sûr.

Trois clés sont fournies avec la moto ; une clé intelligente et deux clés passives.

Clé intelligente

⚠ Attention

Les fonctions clés, y compris le verrouillage et le déverrouillage, peuvent être perturbées par des appareils électroniques, des sources de bruit électrique ambiant et des objets métalliques.

Éviter de stocker et d'utiliser la clé à proximité des éléments suivants :

- Mâts électriques, mâts radio et infrastructures de distribution électrique
- Dispositifs d'ouverture de porte de garage
- Cartes d'accès ou clés d'identification par radiofréquence (RFID)
- Porte-cartes métalliques et objets en aluminium
- Autres clés électroniques de véhicule
- Sacoches ou Top-cases
- Appareils de communication sans fil tels que téléphones mobiles, tablettes, ordinateurs portables, consoles de jeu portables, lecteurs audio, radios et chargeurs.

Si la clé intelligente ne fonctionne toujours pas une fois qu'elle est éloignée de tous les appareils électroniques et objets métalliques, vérifier la pile de la clé intelligente et la remplacer (si nécessaire). Si la clé intelligente ne fonctionne toujours pas, contacter un concessionnaire Triumph local.

La clé intelligente actionne le système d'allumage sans clé. Il est possible d'acheter une autre clé intelligente auprès d'un concessionnaire Triumph. Néanmoins, seules trois clés peuvent être programmées sur la moto. Il est possible de combiner des clés intelligentes et des clés passives.

Pour des raisons de sécurité, la clé intelligente doit être désactivée chaque fois qu'elle est retirée de la moto.

Remplacement de la batterie de la clé intelligente

⚠ Avertissement

Si une batterie inappropriée est utilisée, elle risque d'exploser.

Toujours s'assurer d'utiliser une batterie de taille et de type adaptés.

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent des matières dangereuses.

Toujours maintenir les batteries hors de portée des bébés et des enfants pour éviter toute ingestion.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.

⚠ Attention

Éviter tout contact cutané avec les surfaces de contact de la batterie. Toucher uniquement les bords de la batterie pour la prendre en main.

Les composants naturels de la peau peuvent provoquer de la corrosion et raccourcir la durée de vie de la batterie.

Pour remplacer la batterie de la clé intelligente :

- S'assurer que la clé intelligente est en mode passif (LED rouge).
- Retirer la fixation du couvercle de batterie en utilisant une clé Allen AF 1,5 mm.
- Déposer le couvercle de batterie.
- Déposer la batterie, en notant son sens.
- Insérer une batterie neuve au lithium CR2032 de 3 Volts.
- Replacer le couvercle de batterie en s'assurant qu'il est correctement aligné.
- Reposer la fixation du couvercle de batterie et la serrer à 0,3 Nm.

Mise au rebut de la batterie

Remettre la batterie usagée à une entreprise de recyclage qui fera en sorte que les substances dangereuses entrant dans la fabrication de la batterie ne polluent pas l'environnement.

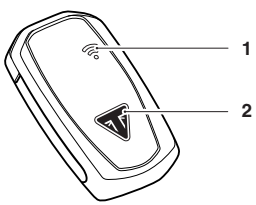
Allumage sans clé

Le système d'allumage sans clé permet de démarrer la moto sans avoir à utiliser de clé mécanique.

Fonctionnement de la clé intelligente

Pour démarrer la moto avec l'allumage sans clé :

- La clé intelligente doit se trouver à proximité (un mètre/trois pieds) d'un capteur du système. Un capteur système est installé sur le côté droit de la moto et un autre capteur système se trouve à l'avant de la moto. Si la clé intelligente est hors de portée du capteur du système, elle sera sans réponse et l'allumage sans clé ne pourra pas être activé.



1. **Voyant du symbole d'état**
2. **Bouton ON/OFF**

- Appuyer sur le bouton ON/OFF de la clé intelligente pour activer cette dernière. Le voyant du symbole d'état s'allume brièvement en vert pour indiquer que la clé intelligente est activée.

  Une brève pression sur le bouton ON/OFF montre l'état de la clé intelligente : rouge, elle est désactivée, vert, elle est activée.

  Une pression longue sur le bouton ON/OFF modifie l'état (en désactivant ou activant la clé) après avoir brièvement montré la couleur d'origine de l'état.

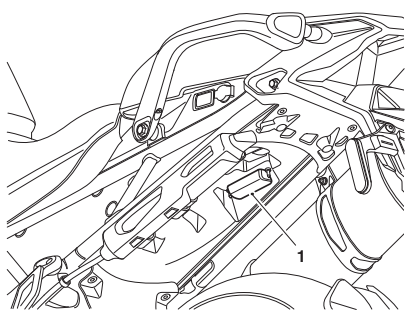
- Si la batterie de la clé intelligente est à plat, utiliser la clé intelligente comme une clé passive.

Pour plus d'informations sur le démarrage du moteur sans clé, voir page 108.

Utilisation passive de la clé

Pour démarrer la moto avec la clé passive (ou la clé intelligente si la batterie est déchargée) :

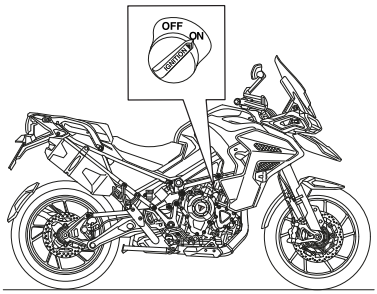
- Le capteur du système est situé sous le siège passager. Accéder au capteur du système depuis le côté gauche de la moto.
- Tenir la clé à +/-10 mm du capteur du système.



1. **Capteur du système**

- La clé intelligente doit être placée contre le capteur du système tout en appuyant sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur, qu'il soit en position START (Démarrage) ou Power ON/OFF (Marche/arrêt) (voir page 62).

Commutateur d'allumage principal (selon l'équipement)



Commutateur d'allumage principal

Le commutateur d'allumage principal est uniquement présent sur les motos aux États-Unis et au Canada. Le commutateur d'allumage principal est situé du côté droit de la moto.

Pour actionner la moto avec l'allumage sans clé, le commutateur d'allumage principal doit être sur ON.

Si le commutateur d'allumage principal est sur OFF, l'allumage sans clé ne peut alors pas être utilisé et la moto ne peut pas démarrer.

Page réservée

Instruments

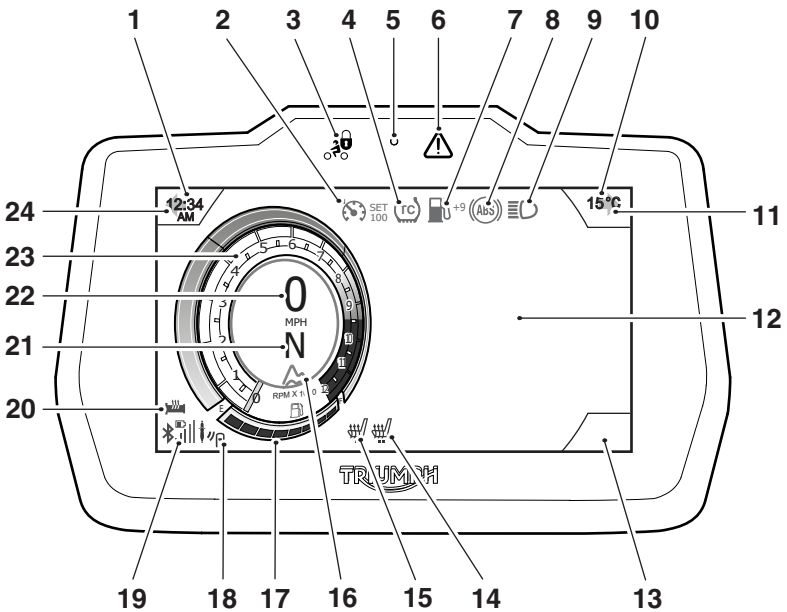
Table des matières

Disposition du tableau de bord 32
Témoins 33
Messages d'avertissement et d'information 39
Totalisateur et compteur de vitesse 39
Compte-tours 39
Jauge de carburant 40
Thermomètre de liquide de refroidissement 40
Température d'air ambiant 41
Affichage de position de boîte de vitesses 42
Navigation dans l'écran 42
Modes de conduite 43
Menu principal 50

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Disposition du tableau de bord

La moto est équipée d'un écran de tableau de bord numérique à transistor à couche mince (TFT) couleur de 7 pouces (18 cm). Selon les options de menu sélectionnées, plusieurs des symboles et voyants illustrés ci-dessous peuvent apparaître dans différentes zones de l'écran d'affichage.



1. **Horloge**
2. **Témoin d'état du régulateur de vitesse**
3. **Témoin d'état de l'alarme/antidémarrage (l'alarme est un kit accessoire)**
4. **Emplacement du symbole d'avertissement**
5. **Capteur de luminosité du tableau de bord**
6. **Témoin**
7. **Emplacement du symbole d'avertissement**
8. **Témoin d'ABS**
9. **DRL/témoin de faisceau de route**
10. **Température ambiante**
11. **Indicateur de direction droit et feu de détresse**
12. **Zone de menu**
13. **Emplacement du symbole Menu**
14. **Selle chauffante passager**
15. **Selle chauffante du conducteur**
16. **Mode de conduite actuel**
17. **Jauge de carburant**
18. **Témoin du radar d'angle mort**
19. **Fonctionnalité Bluetooth® (si connecté)**
20. **Poignées chauffantes**
21. **Position de la commande de vitesses**
22. **Compteur de vitesse**
23. **Compte-tours**
24. **Indicateur de direction gauche et feu de détresse**

Témoins

⚠ Attention

Si un témoin rouge est allumé, arrêter immédiatement la moto. Lire tous les messages d'avertissement et corriger le problème.

Si un témoin orange s'allume, il n'est pas nécessaire d'arrêter immédiatement la moto. Lire tous les messages d'avertissement et corriger le problème.

Lorsque le contact est mis, les témoins du tableau de bord s'allument pendant 1,5 secondes puis s'éteignent (sauf ceux qui restent normalement allumés jusqu'au démarrage du moteur, comme décrit aux pages suivantes).

Témoin d'anomalie du système de gestion du moteur



Le témoin d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur s'allume brièvement quand le contact est établi (pour indiquer qu'il fonctionne) mais ne doit pas s'allumer pendant la marche du moteur.

Si le moteur tourne et que le système de gestion du moteur est défectueux, le témoin d'anomalie s'allume et le symbole d'avertissement général clignote. Dans ce cas, le système de gestion du moteur peut passer en mode "dépannage" pour permettre de terminer le voyage si la gravité du défaut permet néanmoins au moteur de fonctionner.

⚠ Avertissement

Réduisez la vitesse et ne continuez pas de rouler plus longtemps que nécessaire avec le MIL allumé. Le défaut peut affecter défavorablement le rendement du moteur, les émissions à l'échappement et la consommation de carburant.

La réduction du rendement du moteur pourrait rendre la conduite dangereuse et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Note

Si le MIL clignote quand le contact est établi, faites corriger l'anomalie dès que possible par un concessionnaire Triumph agréé. Dans ces conditions, le moteur ne démarrera pas.

Témoin de basse pression d'huile



Pendant la marche du moteur, si la pression d'huile moteur baisse à un niveau dangereux, le témoin de basse pression d'huile s'allume. Le témoin de basse pression d'huile s'allume également si le contact est établi sans démarrage du moteur.

⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de basse pression d'huile s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de basse pression d'huile est allumé.

Témoin d'antidémarrage/alarme

Cette moto Triumph est équipée d'un système antidémarrage qui est activé lorsque le contact est coupé (OFF).

Sans alarme

Quand le contact est coupé (OFF), le témoin d'antidémarrage clignote pendant 24 heures pour indiquer que l'antidémarrage est activé. Quand le contact est établi (ON), l'antidémarrage et le témoin sont désactivés.

Si le témoin reste allumé, cela indique que l'antidémarrage présente une anomalie qui nécessite un diagnostic. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Avec alarme

Le témoin d'alarme/antidémarrage ne s'allume que lorsque les conditions décrites dans les instructions concernant l'alarme accessoire Triumph d'origine sont remplies.

Témoin de la commande de démarrage en pente



Le témoin de la commande de démarrage en pente est utilisé pour indiquer que le système de démarrage en pente est actif et actionnera le frein arrière pour maintenir la position de la moto.

Pour plus d'informations sur le système de démarrage en pente, voir page 118.

Fonctionnement du témoin de la commande de démarrage en pente

Dans des conditions normales de conduite, le témoin de la commande de démarrage en pente reste éteint.

Lorsque le système de démarrage en pente est activé, le témoin de la commande de démarrage en pente s'affiche en vert et reste vert jusqu'à ce que le système de démarrage en pente ne soit plus disponible.

Le témoin de la commande de démarrage en pente s'affiche en ambre si le système de démarrage en pente n'est pas disponible.

Témoin de désactivation de la commande de démarrage en pente



Le système de démarrage en pente peut être désactivé automatiquement ou manuellement. Si le système de démarrage en pente est désactivé, le témoin de désactivation de la commande de démarrage en pente ambre s'affiche.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque vous mettez le contact. Le témoin continue de clignoter après le démarrage du moteur jusqu'à ce que la moto atteigne 10 km/h, puis il s'éteint.

L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

Si le témoin d'ABS reste allumé, cela indique que la fonction ABS n'est pas disponible car :

- L'ABS a été désactivé par le conducteur.
- L'ABS connaît un dysfonctionnement qui demande une inspection.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

ABS de virage optimisé (OCABS, selon l'équipement)

Le témoin clignote lentement si le mode TOUT-TERRAIN est sélectionné. Cela indique que l'ABS a été modifié.

Le témoin reste allumé en permanence si le mode TOUT-TERRAIN PRO (si disponible) est sélectionné. Cela indique que l'ABS a été désactivé. Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du tableau de bord.

Si le témoin s'allume à tout autre moment pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

⚠ Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé.

Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Témoin indicateur d'antipatinage (TC)



Le témoin de l'antipatinage (TC) sert à indiquer que le système d'antipatinage est actif et qu'il agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides. L'antipatinage ne fonctionne pas en cas de dysfonctionnement de l'ABS. Les témoins d'ABS, d'antipatinage et d'anomalie (MIL) s'allument.

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage ne fonctionne pas, vous devez accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins d'anomalie (MIL) du système de gestion du moteur et d'antipatinage allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire diagnostiquer le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Si l'antipatinage est activé :

- Dans des conditions normales de conduite, le témoin de TC reste éteint.
- Le témoin de TC clignote rapidement lorsque le système d'antipatinage agit pour limiter tout patinage des roues arrière lors des fortes accélérations ou en cas de routes glissantes ou humides.

Si l'antipatinage est désactivé :

- Le témoin de TC n'est pas allumé. Le témoin de TC désactivé est, lui, allumé.

Témoin d'antipatinage (TC) désactivé



Le témoin de TC désactivé ne doit pas s'allumer à moins que l'antipatinage ne soit désactivé ou qu'il y ait une anomalie.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système antipatinage présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Témoin d'état du radar d'angle mort



Le témoin d'état du radar d'angle mort fonctionne avec le système de radar d'angle mort, voir page 75.

Le témoin d'état du radar d'angle mort s'allume en vert lorsque le radar d'angle mort est activé et actif.

Le témoin d'état du radar d'angle mort s'allume en orange lorsque le radar d'angle mort est désactivé et inactif.

Le témoin d'état du radar d'angle mort s'allume également en orange lorsqu'il y a un problème avec le radar d'angle mort et un message s'affiche sur l'écran du tableau de bord. Les témoins du radar d'angle mort gauche et droit s'allument également en même temps et restent allumés.

Indicateurs de direction



Quand le commutateur des indicateurs de direction est tourné vers la gauche ou vers la droite, le témoin de l'indicateur de direction clignote à la même fréquence que les indicateurs de direction.

Feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyer brièvement sur l'interrupteur de feux de détresse.

Le moteur doit tourner pour que les feux de détresse puissent fonctionner.

Les feux de détresse continuent de fonctionner si le contact est coupé, et cela jusqu'à ce que l'interrupteur de feux de détresse soit de nouveau enfoncé.

Faisceau de route



Lorsque l'on appuie sur le bouton de faisceau de route, le faisceau de route s'allume. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Si les feux de jour sont équipés sur la moto, le bouton de faisceau de route a une fonctionnalité supplémentaire.

Si le commutateur DRL est en position feux de jour, appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi.

Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le contact est mis. Le phare s'éteint pendant que le bouton de démarrage est enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

Feux de jour (DRL) (selon l'équipement)



Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en position "Feux de jour", le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume. L'utilisation, de jour, des feux de jour (DRL) améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers. Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide d'un commutateur placé sur le boîtier de commutateurs gauche, voir page 37.

⚠ Avertissement

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers ou la réduction de la vision lorsque la lumière naturelle est basse peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Voyant de réserve



Le voyant de réserve s'allume quand il reste environ 3,5 litres de carburant dans le réservoir.

Témoin de basse pression de pneu (motos avec TPMS)

⚠ Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

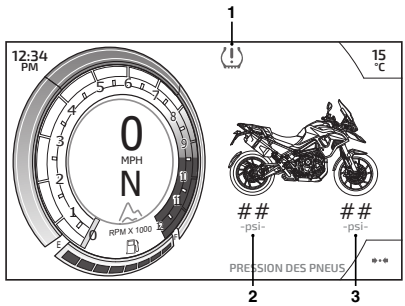
Note

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est installé de série sur certains modèles et disponible en accessoire sur les modèles sans TPMS.

Le témoin de pression des pneus fonctionne avec le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (voir page 82).

Le témoin ne s'allume que si la pression du pneu avant ou arrière est inférieure à la valeur recommandée. Il ne s'allume pas si le pneu est surgonflé.

Lorsque le témoin est allumé, le symbole TPMS qui indique quel pneu est dégonflé et sa pression apparaît automatiquement dans la zone d'affichage.



1. **Témoin de pression des pneus**
2. **Indicateur de pneus arrière**
3. **Indicateur de pneus avant**

La pression des pneus à laquelle le témoin s'allume est compensée pour une température de 20 °C, mais l'affichage de pression numérique correspondant ne l'est pas, voir page 158. Même si la valeur numérique affichée paraît être la pression standard pour le pneu, ou proche de celle-ci, lorsque le témoin est allumé, une basse pression de pneu est indiquée et la cause en est probablement une crevaison.

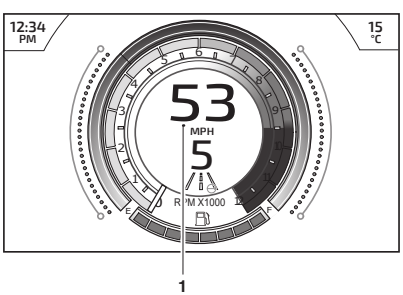
Le témoin de pression des pneus s'allume également pour indiquer que la pile d'un capteur est faible ou que le signal est perdu.

Messages d'avertissement et d'information

Il est possible que plusieurs messages d'avertissement et d'information soient affichés si un défaut se produit. Si tel est le cas, des messages d'avertissement prendront la priorité sur les messages d'informations et le symbole d'avertissement sera affiché sur l'écran. Le nombre de messages d'avertissement actuellement actifs est également affiché sur l'écran. Pour plus d'informations sur les avertissements et les messages, voir page 56.

Totalisateur et compteur de vitesse

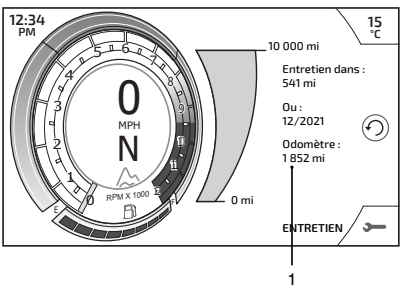
Le compteur indique la vitesse de la moto.



1. **Compteur de vitesse**

Pour accéder à l'affichage du compteur de vitesse, appuyer longuement sur le bouton Accueil.

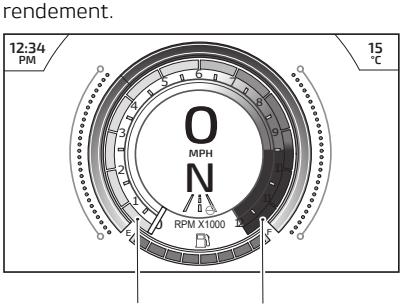
Le totalisateur général indique la distance totale parcourue par la moto. Le totalisateur apparaît uniquement sur le panneau d'information Entretien.



1. **Odometer (Totalisateur)**

Compte-tours

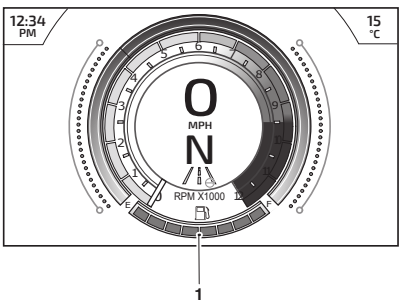
Le compte-tours indique la vitesse de rotation, ou régime, du moteur en tours par minute (tr/min). La plage du compte-tours se termine par la zone rouge. Le régime du moteur (tr/min) dans la zone rouge est au-dessus du régime maximum recommandé et aussi au-dessus de la plage de meilleur rendement.



1. **Régime moteur (tr/min) affiché sur l'affichage**
2. **Zone rouge**

Jauge de carburant

La jauge à essence indique la quantité de carburant dans le réservoir entre les positions E (réservoir vide) et F (réservoir plein).



1. Jauge de carburant

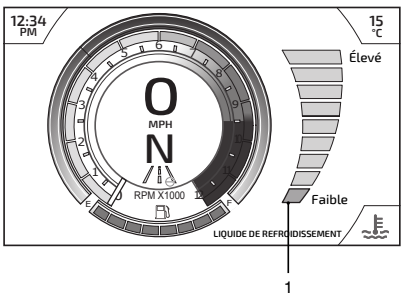
Une fois le contact mis, le carburant restant dans le réservoir est représenté par le nombre de segments de jauge pleins.

Lorsque le réservoir de carburant est plein, tous les segments de jauge sont pleins. Lorsque le réservoir de carburant est vide, tous les segments de jauge sont vides. Les autres nombres de barres indiquent les niveaux intermédiaires de carburant entre plein et vide.

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes. Pour plus d'informations sur les informations relatives à l'état du carburant, voir page 61.

Thermomètre de liquide de refroidissement

Le thermomètre indique la température du liquide de refroidissement du moteur.



1. Thermomètre de liquide de refroidissement

Lorsque le moteur est démarré à froid, l'indicateur de température du liquide de refroidissement affiche des segments de jauge vides. À mesure que la température augmente, le nombre de segments de jauge affichés pleins augmente. Lorsque le moteur est mis en marche à chaud, l'indicateur de température du liquide de refroidissement affiche le nombre de segments pleins correspondant à la température du moteur.

La plage de températures normale est incluse entre Low (froid) et High (chaud) sur l'indicateur de température du liquide de refroidissement.

Lorsque le moteur est en marche et que la température du liquide de refroidissement du moteur devient dangereusement élevée, le témoin de température élevée du liquide de refroidissement s'allume et un message d'avertissement s'affiche.

⚠ Attention

Arrêter immédiatement le moteur si le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement s'allume. Ne pas remettre le moteur en marche tant que le défaut n'a pas été corrigé.

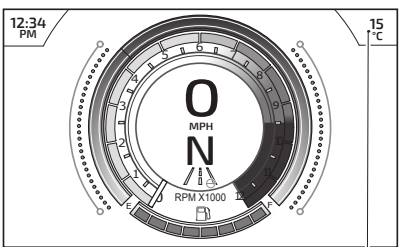
Le moteur subira de graves dégâts si on le fait fonctionner alors que le témoin de surchauffe du liquide de refroidissement est allumé.

Température d'air ambiant

La température de l'air ambiant s'affiche en °C ou en °F.

Lorsque la moto est à l'arrêt, la chaleur du moteur peut affecter la précision de l'affichage de la température ambiante.

Une fois la moto en mouvement, l'affichage retourne rapidement à la normale.



1. Température d'air ambiant

Pour passer d'une unité à une autre, reportez-vous à page 52.

Symbole de gel

⚠ Avertissement

Du verglas peut se former à des températures supérieures de plusieurs degrés au point de gel (0 °C), surtout sur les ponts et dans les zones ombragées.

Redoublez de prudence quand la température est basse et réduisez votre vitesse dans les conditions pouvant être dangereuses, par exemple par mauvais temps.

Une vitesse excessive, une accélération brutale ou des virages à grande vitesse sur route glissante peuvent entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.



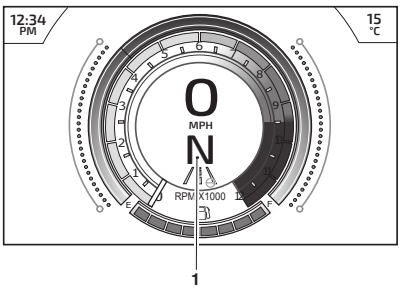
Le symbole de gel s'allume si la température de l'air ambiant est égale ou inférieure à 4 °C.

Le symbole de gel reste allumé jusqu'à ce que la température monte à 6 °C.

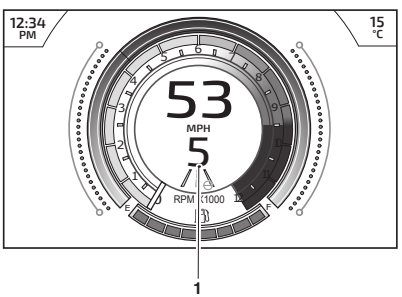
Un message s'affiche sur l'écran.

Affichage de position de boîte de vitesses

L'affichage de position de la boîte de vitesses indique quelle vitesse (un à six) a été engagée. Lorsque la boîte de vitesses est au point mort (aucune vitesse sélectionnée), l'affichage indique N.



1. Affichage de position de boîte de vitesses (position point mort affichée)



1. Affichage de position de boîte de vitesses (cinquième vitesse affichée)

Navigation dans l'écran

Le tableau ci-dessous décrit les boutons et les icônes du tableau de bord utilisés pour naviguer dans les menus du tableau de bord décrits dans le présent manuel.

Symbole	Description et fonctionnement
	Bouton HOME (boîtier de commutateurs côté droit).
	Bouton de mode (boîtier de commutateurs côté gauche).
	Flèche de sélection (celle de droite en illustration).
	Défilement vers la gauche/ droite à l'aide de la manette.
	Option disponible dans le panneau d'information - défilement vers le haut/bas avec la manette.
	Pression brève (appuyer et relâcher) sur le centre de la manette.
	Pression longue (appuyer et maintenir enfoncé) sur le centre de la manette.
	Réinitialiser la fonction actuellement choisie (uniquement disponible par une pression longue de la manette).

Modes de conduite

Les modes de conduites sont spécifiques au modèle. Les modes de conduite permettent d'ajuster les réglages de la reprise (MAP), du système de freinage antiblocage (ABS), de l'antipatinage (TC) et de la suspension pour s'adapter à des conditions de route changeantes et aux préférences du conducteur.

Chaque mode de conduite est totalement ajustable et la disponibilité des options de réglages ABS, MAP, TC et de la suspension peut varier d'un mode à l'autre. Pour plus d'informations, voir page 47.

Les modes de conduite sont facilement sélectionnés en utilisant le bouton MODE et la manette situés sur le boîtier de commutateurs côté gauche, pendant que la moto est immobile ou en mouvement (suivant le mode de conduite), voir page 44.

Si le mode de conduite est modifié (autre que le mode RIDER (conducteur)), l'icône change, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Description	Icône par défaut	Icône modifiée par le conducteur
ROAD (route)		
RAIN (pluie)		
SPORT		
OFF-ROAD (tout-terrain)		
OFF-ROAD PRO (tout-terrain pro)		
RIDER (pilote)		-

Sélection du mode de conduite

⚠ Avertissement

Pour sélectionner les modes de conduite (sauf TOUT-TERRAIN et TOUT-TERRAIN PRO) alors que la moto est en mouvement, le conducteur doit la faire rouler en roue libre (moto en mouvement, moteur en marche, papillon fermé et aucun frein utilisé) pendant un court laps de temps.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement doit uniquement être essayée :

- À faible vitesse
- Dans des zones sans circulation
- Sur des surfaces ou routes droites et planes
- Dans de bonnes conditions routières et climatiques
- À un endroit sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

La sélection du mode de conduite alors que la moto est en mouvement NE DOIT PAS être essayée :

- À vitesse élevée
- Dans des zones avec de la circulation
- Dans un virage ou sur des routes ou surfaces sinueuses
- Sur des surfaces ou routes fortement inclinées
- Dans de mauvaises conditions routières/climatiques
- À un endroit qui n'est pas sûr pour rouler brièvement en roue libre avec une moto.

⚠ Avertissement

Si cette importante précaution n'est pas respectée, cela entraîne une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Après avoir sélectionné un mode de conduite, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter sa moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages du mode de conduite auxquels l'on est habitué, ce qui pourrait faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage (TC) a été désactivé dans le menu principal comme décrit dans page 55, tous les réglages de TC enregistrés pour tous les modes de conduite seront alors ignorés.

Le TC reste inactif quelle que soit la sélection du mode de conduite, jusqu'à ce qu'il soit réactivé ou que le contact soit coupé, puis remis.

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage. Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

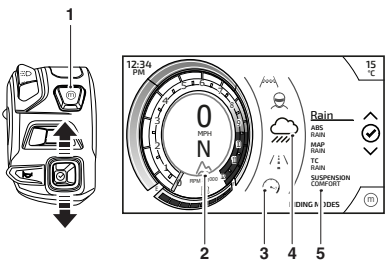
Le mode de conduite sera par défaut ROUTE lorsque le contact est mis si le mode CONDUCTEUR était actif la dernière fois que le contact a été coupé avec TC réglé sur OFF dans le mode correspondant.

Si la moto est en mode de conduite TOUT-TERRAIN ou TOUT-TERRAIN PRO lorsque le contact est coupé, le mode de conduite passe par défaut en mode ROUTE la prochaine fois que le contact est mis.

Un message d'avertissement s'affiche pour indiquer que le mode de conduite a changé. Pendant un court laps de temps, il permet également de revenir au mode de conduite d'origine.

Autrement, le dernier mode de conduite sélectionné sera mémorisé et activé lorsque le contact est établi. Si les icônes du mode ne sont pas visibles alors que le commutateur d'allumage est en position de marche, s'assurer que l'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche.

Les modes de conduite TOUT-TERRAIN et TOUT-TERRAIN PRO ne peuvent pas être sélectionnés lorsque la moto est en mouvement. La moto doit être à l'arrêt avant de sélectionner les modes de conduite TOUT-TERRAIN et TOUT-TERRAIN PRO.



1. **Bouton Mode**
2. **Mode de conduite actuel**
3. **Panneau de sélection du mode de conduite**
4. **Mode de conduite actuel sélectionné**
5. **Paramètres sélectionnés pour le mode de conduite actuel**

Pour sélectionner un mode de conduite :

- Appuyer brièvement sur le bouton MODE sur le boîtier de commutateurs gauche pour activer le panneau de sélection du mode de conduite.
- L'icône du mode de conduite actif apparaît en surbrillance.

Pour modifier le mode de conduite sélectionné :

- Pousser la manette vers le haut ou vers le bas ou appuyer plusieurs fois sur le bouton MODE jusqu'à ce que le mode de conduite souhaité soit mis en surbrillance au centre du panneau de sélection du mode de conduite.

- Une pression brève au centre de la manette permet de sélectionner le mode de conduite requis, et l'icône dans la partie droite de l'écran change.
- Le mode sélectionné est activé une fois les conditions suivantes nécessaires au changement de mode respectées :

Moto à l'arrêt - Moteur coupé

- Le contact est établi.
- L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position de marche (RUN).

Moto à l'arrêt - Moteur en marche

- Le point mort est sélectionné.

Moto en mouvement

Les modes de conduite TOUT-TERRAIN et TOUT-TERRAIN PRO ne peuvent pas être sélectionnés lorsque la moto est en mouvement.

Dans les 30 secondes qui suivent la sélection du mode de conduite, le conducteur doit effectuer les actions suivantes simultanément :

- Fermer le papillon.
- S'assurer que les freins ne sont pas engagés (laisser la moto rouler en roue libre).

Si le changement du mode de conduite n'est pas achevé, l'icône du mode de conduite alternera entre le précédent mode de conduite et le dernier sélectionné jusqu'à ce que le changement soit confirmé ou annulé.

Une fois la sélection du mode de conduite terminée, la conduite normale peut être reprise.

Configuration du mode de conduite

Options de configuration du mode de conduite							
						RIDER (pilote)	
	RAIN (pluie)	ROAD (route)	SPORT	OFF-ROAD (tout-terrain)	OFF-ROAD PRO (tout-terrain pro)	ON-ROAD (sur route)	OFF-ROAD (tout-terrain)
Système de freinage antiblocage (ABS)							
Road (route)	●	●	●	⊘	⊘	●	⊘
Off-Road (tout-terrain)	⊘	⊘	⊘	●	●	⊘	●
Off	⊘	⊘	⊘	⊘	○	⊘	○
MAP (reprise)							
Rain (pluie)	●	○	⊘	○	○	○	○
Road (route)	○	●	○	○	○	●	○
Sport	⊘	○	●	○	○	○	○
Off-Road (tout-terrain)	⊘	⊘	⊘	●	●	⊘	●
Antipatinage (TC)							
Rain (pluie)	●	○	⊘	○	○	○	○
Road (route)	○	●	○	○	○	●	○
Sport	⊘	○	●	○	○	○	○
Off-Road (tout-terrain)	⊘	⊘	⊘	●	●	⊘	●
Off	■	■	■	○	○	■	○
Suspension - SUR ROUTE							
Confort	●	○	○	⊘	⊘	○	⊘
Normal	○	●	○	⊘	⊘	●	⊘
Sport	○	○	●	⊘	⊘	○	⊘

Suspension - TOUT-TERRAIN							
Confort	⊘	⊘	⊘	○	○	⊘	○
Normal	⊘	⊘	⊘	●	○	⊘	○
Sport	⊘	⊘	⊘	○	●	⊘	●

Clé	
● = Standard (réglage d'usine par défaut)	⊘ = Option non disponible
○ = Option sélectionnable	■ = Option disponible dans le menu
[1] = Uniquement sur les modèles avec le mode TOUT-TERRAIN PRO disponible.	

Paramètres ABS

⚠ Avertissement

Si l'ABS est désactivé, le système de freinage fonctionne comme un système sans ABS. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Descriptions des paramètres ABS	
ROAD (route)	Réglage ABS optimal pour une utilisation sur route. La fonction ABS de virage optimisé est activée dans ce mode. La fonction de frein relié est activée dans ce mode. La fonction « anti-blocage » est activée pour tous les types de freinage.
OFF-ROAD (tout-terrain)	Réglage ABS optimal pour une utilisation en tout-terrain. La fonction ABS de virage optimisé est désactivée dans ce mode. La fonction de freinage associée est active dans ce mode, mais optimisée pour une utilisation tout-terrain. L'activation du frein avant actionnera également le frein arrière. L'ABS est actif sur les deux roues, mais optimisé pour une utilisation tout-terrain. Fonction « anti-blocage » activée pour tous les types de freinage. La fonction « anti-blocage » est désactivée dans les applications de freinage progressif. ROUE AVANT : le système ABS permet un patinage accru de la roue avant par rapport au réglage ROAD (route). ROUE ARRIÈRE - L'utilisation du frein arrière uniquement actionne uniquement le frein arrière et n'a aucune fonctionnalité ABS arrière.
OFF	L'ABS et la fonction de freinage associée sont désactivés.

Paramètres MAP

Descriptions des paramètres MAP	
ROAD (route)	Reprise standard.
RAIN (pluie)	Reprise réduite comparée au réglage ROAD (route). Pour une utilisation dans des conditions humides ou glissantes.
SPORT	Reprise accrue comparée au réglage ROAD (route).
OFF-ROAD (tout-terrain)	Réglage optimal de la reprise pour une utilisation tout-terrain.

Réglages de l'antipatinage

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

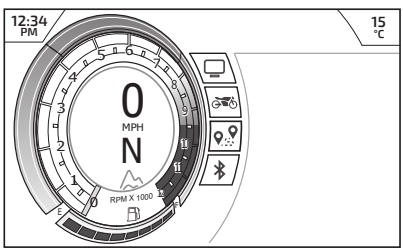
Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Description des paramètres antipatinage	
ROAD (route)	Réglage antipatinage optimal pour une utilisation sur route.
RAIN (pluie)	Réglage optimal de l'antipatinage pour une utilisation sur route dans des conditions glissantes. Permet un patinage minimum de la roue arrière.
SPORT	Permet d'augmenter le patinage de la roue arrière par rapport au réglage ROAD (route).
OFF-ROAD (tout-terrain)	L'antipatinage est configuré pour une utilisation tout-terrain. Permet d'augmenter le patinage de la roue arrière par rapport au réglage ROAD (route).
OFF	Antipatinage désactivé.

Menu principal

Pour accéder au menu principal :

- Appuyer sur le bouton HOME du boîtier de commutateurs du guidon droit.
- Faire défiler le menu principal en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que le symbole requis soit sélectionné et que la liste d'options correspondante soit affichée.

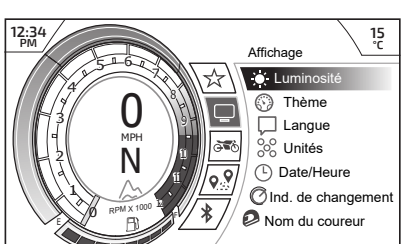


Le menu principal permet d'accéder aux options suivantes :

- Symbole	Description
	Affichage Ce menu permet de configurer les options d'affichage. Pour plus d'informations, voir page 50.
	Moto Ce menu permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto. Pour plus d'informations, voir page 54.
	Voyage Ce menu permet de configurer les totalisateurs partiels 1 et 2. Pour plus d'informations, voir page 60.
	Bluetooth® (selon l'équipement) Ce menu permet de configurer la connectivité Bluetooth®. Pour plus d'informations, consulter le manuel de connectivité My Triumph. Le manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://www.triumphinstructions.com/ Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

Menu Affichage

Le menu Affichage permet de configurer les différentes options de l'écran.

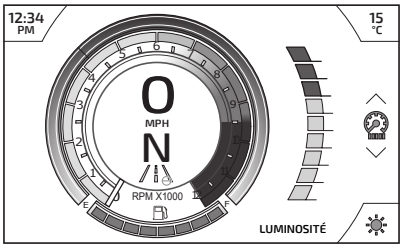


Pour accéder au menu Affichage :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner Affichage.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Affichage - Luminosité

Le menu Luminosité permet de régler la luminosité de l'écran d'affichage.



Pour ajuster la luminosité de l'écran d'affichage :

- Pousser la manette vers le haut/bas pour augmenter/diminuer le niveau de luminosité.
- Lorsque le niveau de luminosité est réglé au niveau requis, pousser la manette vers la gauche pour revenir au menu Affichage.

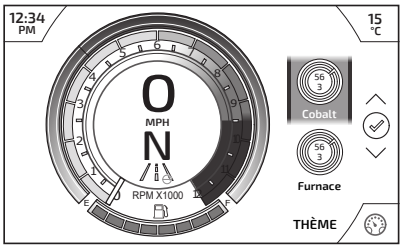
Note

En cas de rayonnement du soleil important, les réglages de luminosité basse sont ignorés pour être sûr que le tableau de bord soit lisible à tout moment.

Ne pas recouvrir le capteur de lumière de l'écran d'affichage, ce qui empêcherait la luminosité d'écran de fonctionner correctement.

Affichage - Thèmes

Le menu Thèmes permet d'appliquer différents styles à l'écran d'affichage.

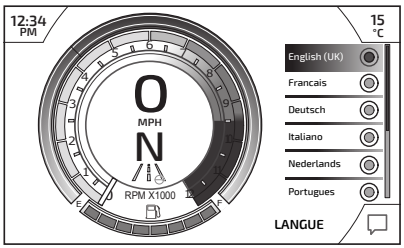


Pour changer de thème :

- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner le thème souhaité.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pousser la manette vers la gauche pour revenir au menu Affichage.

Affichage - Langue

Le menu Langue permet d'utiliser la langue préférée comme langue d'affichage du tableau de bord.

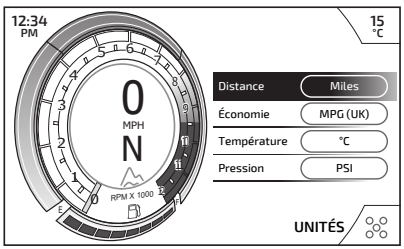


Pour sélectionner la langue requise pour le tableau de bord :

- Faire défiler la liste en déplaçant la manette vers le haut/bas jusqu'à ce que l'option de langue souhaitée soit mise en surbrillance.
- Appuyer au centre de la manette pour sélectionner la langue requise.
- Pousser la manette vers la gauche pour revenir au menu Affichage.

Affichage - Unités

Le menu Unités permet de sélectionner une unité de mesure préférée.



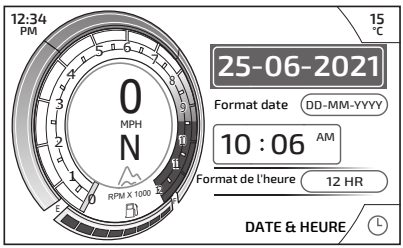
Pour modifier les unités de mesure :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour mettre en surbrillance l'option souhaitée (Distance, Économie, Température ou Pression).
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'unité de mesure souhaitée dans le menu déroulant.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pousser la manette vers la gauche pour revenir au menu Affichage.

Unités de mesure disponibles	
Distance	Miles
	KM
Économie	MPG (UK)
	MPG (USA)
	L/100KM
	KM/L
Température	°C
	°F
Pression	PSI
	bar
	KPa.

Affichage - Date et heure

L'option Date et heure permet de régler la date et l'heure.

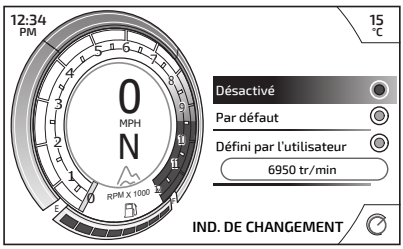


Pour définir la date et l'heure :

- Naviguer parmi les options de date et d'heure à l'aide de la manette.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer l'option à modifier.
- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner le nombre souhaité.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Suivre la même procédure pour modifier les autres options de date et d'heure.

Affichage - Indicateur de changement de vitesse

Le menu Indicateur de changement de vitesse permet de régler l'indicateur de changement de vitesse.



Le seuil de régime moteur peut être défini et l'indicateur de changement de vitesse peut être désactivé. Une fois le moteur rodé (après 1 000 miles), l'option Running In (rodage) est remplacée par une option default (par défaut).

Pour désactiver l'indicateur de changement de vitesse :

- Pousser la manette vers le bas/haut pour sélectionner l'option Désactivé.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Pousser la manette vers la gauche pour revenir au menu Affichage.

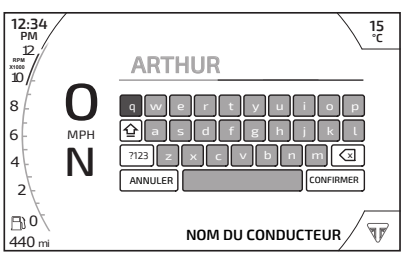
Pour régler le seuil de régime moteur (RPM) de l'indicateur de changement de vitesse :

- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option Défini par l'utilisateur et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner une valeur parmi les régimes moteur préréglés affichés.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix fait.
- Pousser la manette vers la gauche pour revenir au menu Affichage.

Affichage - Nom du conducteur

L'affichage Nom du conducteur permet de saisir le nom du conducteur dans le système du tableau de bord et de l'afficher sur l'écran d'accueil/démarrage.

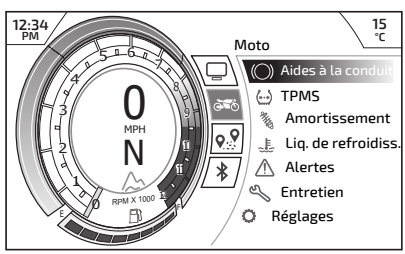


Pour entrer le nom d'un conducteur :

- Avec la manette, naviguer sur le clavier et sélectionner la première lettre du nom du conducteur.
- Appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer la sélection. La lettre apparaît en haut du clavier.
- Répéter la procédure jusqu'à ce que le nom complet du conducteur ait été sélectionné. Il y a une limite de 13 caractères.
- Sélectionner ?123 pour afficher un nouveau clavier permettant de sélectionner des symboles et des chiffres.
- Sélectionner CONFIRMER et appuyer sur le bouton de la manette pour confirmer le nom du conducteur.
- Le nom du conducteur s'affiche désormais sur l'écran d'accueil.
- Sélectionner ANNULER pour revenir au menu Affichage sans effectuer de modifications.

Menu Moto

Le menu Moto permet de configurer les différentes fonctionnalités de la moto.



Pour accéder au menu Moto :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner l'option Moto.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

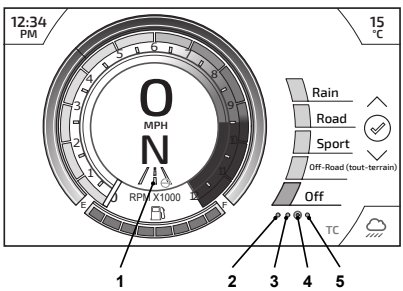
Les options suivantes sont disponibles :

- Aides à la conduite
- TPMS
- Suspension
- Liquide de refroidissement
- Alertes
- Service (Entretien)
- Réglages.

Moto - Aides à la conduite

Le menu Aides à la conduite permet de configurer le mode de conduite sélectionné pendant que la moto est en mouvement.

Pour plus d'informations sur les options disponibles pour chaque mode de conduite, voir page 47.



1. **Mode de conduite actuel**
2. **Option ABS**
3. **Option MAP**
4. **Option TC (option sélectionnée)**
5. **Option de suspension**

Pour modifier les réglages d'un mode de conduite :

- Dans le menu Moto, pousser la manette vers le bas pour sélectionner l'option Aides à la conduite.
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour faire défiler les options ABS, MAP et TC.
- Une fois dans le bon menu, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner et mettre en surbrillance le paramètre requis.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers la droite pour retourner au menu précédent.

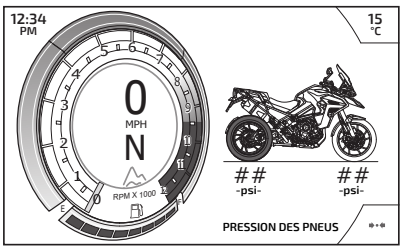
Moto - TPMS (le cas échéant)

⚠ Avertissement

Arrêter la moto si le témoin de pression des pneus s'allume.

Ne pas conduire la moto tant que les pneus n'ont pas été vérifiés et que leur pression n'est pas à la valeur recommandée à froid.

Le menu Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) affiche la pression des pneus avant et arrière.

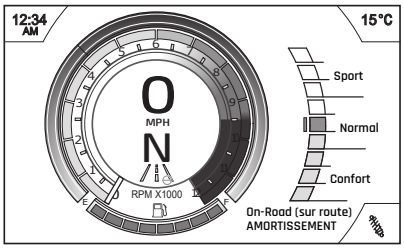


Le pneu avant ou arrière est mis en surbrillance sur l'image de la moto pour indiquer que la pression du pneu est inférieure à la pression recommandée.

Pour plus d'informations sur le TPMS et la pression des pneus, voir page 159.

Moto - Amortissement

Le menu Amortissement permet d'ajuster les paramètres d'amortissement sur route et en tout-terrain en fonction des préférences du conducteur et des conditions de conduite. Pour plus d'informations, voir page 81.

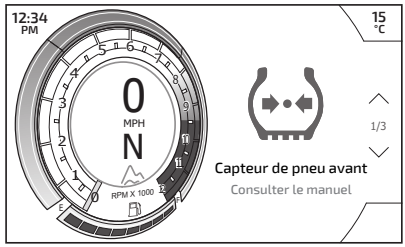


Pour ajuster le réglage de la suspension d'amortissement :

- Pousser la manette vers le bas/le haut pour diminuer/augmenter le réglage de l'amortissement dans la plage Confort, Normal ou Sport.
- Appuyer au centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers la gauche pour retourner au menu précédent.

Moto - Avertissements

Tous les messages d'information et d'avertissement s'affichent sur l'écran principal. Un exemple s'affiche ci-dessous.



Pour afficher les avertissements :

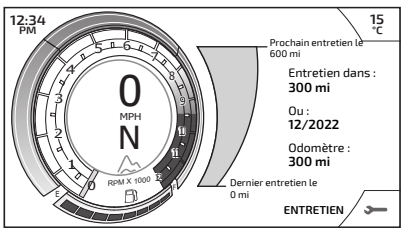
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour évaluer chaque avertissement (si plusieurs sont présents).
- Le décompte d'avertissements affichera le nombre d'avertissements qui sont présents.
- Déplacer la manette vers la gauche pour retourner au menu Moto.

Avertissement de batterie faible

Si des éléments tels que les poignées chauffantes sont montés et sont laissés en marche avec le moteur au ralenti, la tension de la batterie pourra tomber en dessous d'une valeur prédéterminée au bout d'un certain temps et faire apparaître un message d'avertissement.

Moto - Entretien

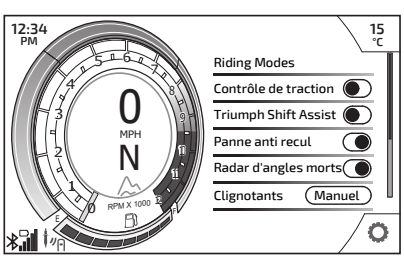
Le menu Entretien affiche l'intervalle d'entretien et le totalisateur.



L'intervalle d'entretien indique également la distance restant à parcourir avant l'entretien et la date à laquelle l'entretien doit être effectué.

Moto - Paramètres

Le menu Paramètres permet de configurer plusieurs paramètres de la moto.



Les options Paramètres comprennent :

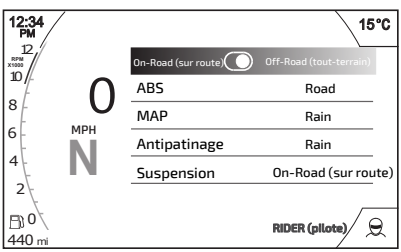
- Modes de conduite
- Antipatinage
- Triumph Shift Assist
- Démarrage pente
- Radar d'angle mort
- Clignotants
- Retour aux paramètres d'usine.

Paramètres - Modes de conduite

L'écran Modes de conduite permet d'ajuster le mode de conduite actuel en fonction des différentes conditions de route et des préférences du conducteur.

Cette option de menu permet uniquement de régler le mode de conduite actuellement actif et utilisé.

Pour plus d'informations sur la configuration des modes de conduite, voir page 43.



Pour modifier les réglages des modes de conduite :

- En mode Rider (conducteur) uniquement, sélectionner On-Road (Sur route) ou Off-Road (Tout-terrain) en activant l'option souhaitée. Tous les autres modes de conduite affichent automatiquement une liste des paramètres du mode de conduite spécifiés à sélectionner.
- Faire défiler vers le bas/haut les paramètres spécifiques au mode de conduite au moyen de la manette de manière à mettre en surbrillance le paramètre souhaité.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix. Le menu de réglage correspondant s'affiche.

- Une fois le réglage ajusté, appuyer sur le centre de la manette pour confirmer et retourner aux modes de conduite principaux.
- Répéter la procédure pour régler tout autre paramètre du mode de conduite.
- Déplacer la manette vers la gauche pour retourner au menu précédent.

Paramètres - Antipatinage

Le système antipatinage (TC) peut être temporairement désactivé. Il n'est pas possible de désactiver le système antipatinage de façon permanente. Il est automatiquement activé en coupant le contact puis en le remettant.

Pour activer ou désactiver l'antipatinage :

- Dans le menu Paramètres, pousser la manette vers le bas pour sélectionner l'option Antipatinage.
- Pousser la manette vers la droite pour déplacer le point du curseur vers la droite et activer l'antipatinage.
- Pousser la manette vers la gauche pour déplacer le point du curseur vers la gauche et désactiver l'antipatinage.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de l'antipatinage, voir page 73.

Paramètres - Assistance au changement de vitesse Triumph

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) déclenche une modification momentanée du couple moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans fermeture du papillon ni actionnement de l'embrayage. Cette fonctionnalité sert pour passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur.

Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer.

L'assistance au changement de vitesse Triumph ne fonctionne pas si l'embrayage est actionné ou si l'on tente par erreur de passer à un rapport supérieur à partir de la 6ème vitesse.

Il faut appuyer fermement sur la pédale pour assurer la souplesse des changements de vitesses.

Pour activer/désactiver l'assistance au changement de vitesse Triumph :

- Dans le menu Paramètres, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option Assistance au changement de vitesse Triumph.
- Pousser la manette vers la droite pour déplacer le point du curseur vers la droite et activer l'assistance au changement de vitesse Triumph.
- Pousser la manette vers la gauche pour déplacer le point du curseur vers la gauche et désactiver l'assistance au changement de vitesse Triumph.

Pour plus d'informations sur l'assistance au changement de vitesse Triumph, voir page 111.

Paramètres - Démarrage en pente

La commande de démarrage en pente permet de faire des démarrages en côte. Le système (si activé) utilisera le frein arrière pour immobiliser la moto en position. Le système se désactivera ensuite automatiquement et libérera le frein arrière lorsqu'il détecte que la moto tente de se déplacer.

Pour activer ou désactiver la commande de démarrage en pente :

- Dans le menu Paramètres, pousser la manette vers le bas/haut pour sélectionner l'option Démarrage en pente.
- Pousser la manette vers la droite pour déplacer le point du curseur vers la droite et activer la commande de démarrage en pente.
- Pousser la manette vers la gauche pour déplacer le point du curseur vers la gauche et désactiver la commande de démarrage en pente.

Pour plus d'informations sur la commande de démarrage en pente, voir page 118.

Paramètres - Radar d'angle mort

Le radar d'angle mort assiste le motard en surveillant les zones d'angle mort derrière la moto.

Le système de radar d'angle mort ne peut être activé et désactivé que manuellement par le motard.

Pour activer ou désactiver le radar d'angle mort :

- Dans le menu Paramètres, pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option Radar d'angle mort.
- Pousser la manette vers la droite pour déplacer le point du curseur vers la droite et activer la commande du radar d'angle mort.
- Pousser la manette vers la gauche pour déplacer le point du curseur vers la gauche et désactiver la commande du radar d'angle mort.

Pour plus d'informations sur le radar d'angle mort, voir page 75.

Paramètres - Indicateurs

Le réglage des indicateurs de direction peut être modifié.

Pour modifier le réglage des indicateurs de direction :

- Dans le menu Paramètres, pousser la manette vers le bas pour sélectionner l'option Indicateurs.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option Indicateurs souhaitée. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Options de réglage des indicateurs	
Manuel	La fonction d'extinction automatique est désactivée. Les indicateurs de direction doivent être manuellement annulés en utilisant le commutateur des indicateurs de direction.
Annulation automatique	La fonction d'extinction automatique est activée. Un appui court sur le commutateur des indicateurs de direction active ces derniers pour trois clignotements. Une pression plus longue sur le commutateur des indicateurs de direction active ces derniers pendant huit secondes et 65 mètres supplémentaires.

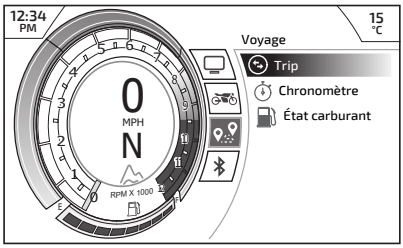
Pour plus d'informations sur les indicateurs de direction, voir page 65.

Paramètres - Réinitialisation d'usine

L'option Réinitialisation d'usine permet de réinitialiser les options de paramètres aux paramètres par défaut.

Menu Trajet

Le menu Trajet permet de configurer les informations relatives au trajet de la moto.

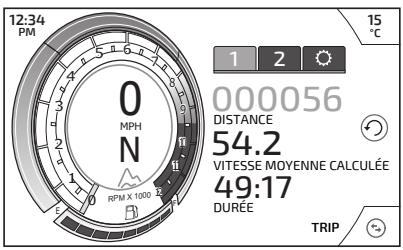


Pour accéder au menu Trajet :

- Dans le menu principal, déplacer la manette vers le bas et sélectionner l'option Trajet.
- Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Sélectionner l'option requise dans la liste pour accéder aux informations correspondantes.

Trajet - Totalisateur partiel

Deux totalisateurs partiels sont accessibles et réinitialisés dans le panneau d'information.



Pour afficher un totalisateur partiel spécifique :

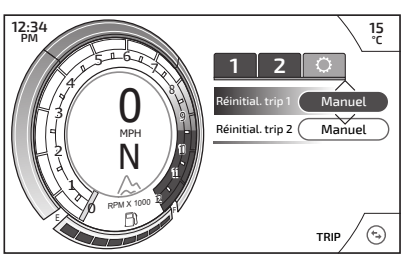
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner 1 ou 2 dans les onglets.
- Les informations relatives au totalisateur partiel sélectionné sont alors affichées.

Pour réinitialiser un totalisateur partiel :

- Sélectionner le totalisateur partiel à réinitialiser.
- Appuyer sur la manette et la laisser enfoncée pendant plus d'une seconde.
- Le totalisateur partiel se réinitialise alors.

Trajet - Paramètres du trajet

Le menu Paramètres du trajet permet de réinitialiser les totalisateurs partiels manuellement ou automatiquement.



Pour réinitialiser les totalisateurs partiels :

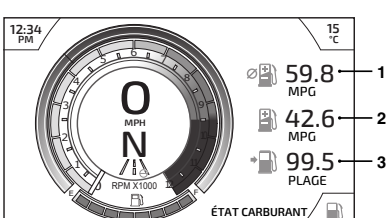
- Pousser la manette vers la gauche/droite pour sélectionner l'onglet Paramètres du trajet.
- Pousser la manette vers le haut/bas pour sélectionner le totalisateur partiel souhaité. Appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.
- Déplacer la manette vers le haut/bas pour sélectionner l'option de réinitialisation souhaitée et appuyer sur le centre de la manette pour confirmer le choix.

Options de réglage du trajet	
Auto	Cette option réinitialise chaque totalisateur partiel après que le contact a été coupé pendant la durée sélectionné : 1, 2, 4, 8, 12 ou 16 heures.
Manuel	Cette option réinitialise le totalisateur partiel sélectionné uniquement en cas de réinitialisation manuelle par le motard.

Trajet - État carburant

Le menu État carburant affiche les informations liées à la consommation d'essence.

Après un ravitaillement, l'indication de la jauge de carburant et l'autonomie restante ne sont mises à jour que pendant la marche de la moto. Selon le style de conduite, la mise à jour peut prendre jusqu'à cinq minutes.



1. **Consommation moyenne de carburant**
2. **Consommation de carburant instantanée**
3. **Autonomie**

Consommation moyenne de carburant

Il s'agit de l'indication de la consommation de carburant moyenne.

Un appui long sur le centre de la manette réinitialise les données de consommation d'essence moyenne. Après une remise à zéro, **--.-** s'affiche jusqu'à ce que 0,1 mile/kilomètre ait été parcouru.

Consommation de carburant instantanée

Cela indique la consommation d'essence à un moment donné. Si la moto est immobile, **--.-** s'affiche.

Autonomie

Indication de la distance prévue qui pourra être parcourue avec le carburant restant dans le réservoir.

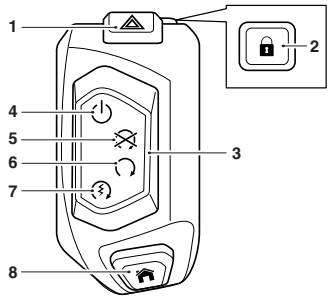
Menu Bluetooth®

Pour plus d'informations sur les fonctions *Bluetooth*®, voir Manuel de connectivité My Triumph.

Le manuel de connectivité My Triumph est également disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://www.triumphinstructions.com/

Entrer le numéro de publication « A9820200 » dans le champ de recherche pour accéder au manuel.

Commutateurs au guidon côté droit



1. **Interrupteur de feux de détresse**
2. **Bouton de verrou de direction**
3. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur**
4. **Position ON/OFF (marche/arrêt)**
5. **Position arrêt (STOP)**
6. **Position Run (marche)**
7. **Position démarrage (START)**
8. **Bouton HOME**

Les sections suivantes décrivent les fonctions des commutateurs et boutons du guidon.

Bouton des feux de détresse

Pour allumer ou éteindre les feux de détresse, appuyez brièvement sur le bouton des feux de détresse.

Il faut que le contact soit établi pour que les feux de détresse fonctionnent, mais ils restent activés si le contact est coupé jusqu'à ce qu'on appuie de nouveau sur le bouton des feux de détresse.

Bouton de verrou de direction

⚠ Avertissement

Pour des raisons de sécurité et de sûreté, assurez-vous toujours que le verrou de direction est actif lorsque vous laissez la moto sans surveillance.

Une utilisation non autorisée de la moto risque d'entraîner des blessures pour le conducteur, les autres usagers et les piétons, ainsi que des dégâts pour la moto.

Pour verrouiller la moto, tournez entièrement le guidon à gauche et appuyez sur le bouton du verrou de direction.

Position ON/OFF (marche/arrêt)

La position ON/OFF (marche/arrêt) active et désactive les circuits électriques et l'affichage du tableau du bord. Cela permet d'accéder à l'écran du tableau de bord sans démarrer le moteur.

⚠ Attention

Ne pas laisser le commutateur en position contact établi (ON) pendant une longue période, car cela risque d'endommager des composants électriques et de décharger la batterie.

Position arrêt (STOP)

La position STOP (arrêt) arrête le moteur.

Note

Bien que l'interrupteur d'arrêt du moteur arrête le moteur, il ne coupe pas tous les circuits électriques, ce qui risque de causer des difficultés de redémarrage du moteur du fait de la décharge de la batterie.

Position marche (RUN)

L'interrupteur de marche/arrêt du moteur doit être en position RUN pour que la moto fonctionne.

Position démarrage (START)

La position START (démarrage) actionne le démarreur électrique pour un démarrage plus rapide du moteur.

Avec le contact coupé, appuyer sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur et le maintenir enfoncé en position START (démarrage) avec toutes les conditions respectées, pour démarrer la moto.

Pour plus d'informations, consulter la section Démarrage du moteur.

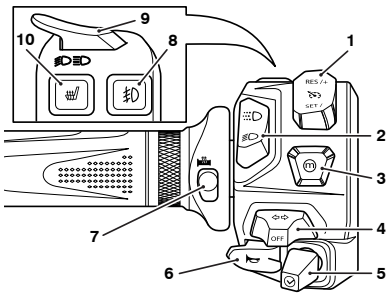
Bouton ACCUEIL

Le bouton ACCUEIL est utilisé pour accéder au menu principal sur le tableau de bord.

Appuyer brièvement sur le bouton ACCUEIL pour choisir entre le menu principal et le tableau de bord.

Tous les messages affichés sur l'écran du tableau de bord doivent être acquittés en appuyant au centre de la manette pour pouvoir utiliser le bouton Accueil.

Commutateurs au guidon côté gauche



ckdf

1. **Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement)**
2. **Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)**
3. **Bouton MODE**
4. **Commutateur d'indicateurs de direction**
5. **Bouton de la manette**
6. **Bouton d'avertisseur sonore**
7. **Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)**
8. **Commutateur de feux antibrouillard avant (selon l'équipement)**
9. **Bouton du faisceau de route**
10. **Commutateur de selle conducteur chauffante (selon l'équipement)**

Contacteur de réglage du régulateur de vitesse (selon l'équipement)

Le contacteur de réglage du régulateur de vitesse est à deux voies, sa partie supérieure étant marquée RES/+ et sa partie inférieure marquée SET/-.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du régulateur de vitesse, voir page 69.

Interrupteur des feux de jour (DRL) (selon l'équipement)

Lorsque le contact est établi et que le commutateur des feux est en mode DRL, le témoin de fonctionnement des feux de jour s'allume.

Les feux de jour et les feux de croisement s'actionnent manuellement à l'aide du commutateur des DRL. Appuyez sur le haut du commutateur pour passer en mode DRL et sur le bas du commutateur pour être en mode phare.

⚠ Avertissement

Ne pas conduire plus que nécessaire avec les feux de jour si la lumière naturelle est insuffisante.

L'utilisation des feux de jour lorsqu'il fait sombre, dans des tunnels ou lorsque la lumière naturelle est insuffisante peut réduire la vision des utilisateurs ou éblouir les usagers.

L'éblouissement des autres usagers ou la réduction de la vision lorsque la lumière naturelle est basse peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

L'utilisation, de jour, des feux de jour améliore la visibilité de la moto pour les autres usagers.

Les feux de croisement doivent être utilisés dans toutes les autres conditions à moins que les conditions routières permettent d'utiliser les phares.

Bouton MODE

Lorsque l'on appuie sur le bouton MODE avant de le relâcher, il active le menu de sélection du mode de conduite sur l'écran d'affichage. D'autres pressions sur le bouton MODE feront défiler les modes de conduite disponibles, voir Sélection du mode de conduite dans page 44.

Appuyer sur le bouton MODE et le maintenir enfoncé pour activer le mode ROUTE.

Pour plus d'informations sur la configuration et la sélection du mode de conduite, voir page 55.

Commutateur d'indicateurs de direction

Lorsque le commutateur des indicateurs de direction est poussé à gauche ou à droite et relâché, les indicateurs correspondants clignotent. Pour éteindre les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur et le relâcher en position centrale.

Modèles équipés d'un arrêt automatique d'indicateurs de direction

Un appui bref sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter l'indicateur de direction correspondant trois fois, puis il s'éteindra.

Un appui plus long sur le commutateur de l'indicateur à gauche ou à droite fera clignoter les indicateurs de direction correspondants.

Les indicateurs s'éteignent automatiquement après huit secondes et après avoir parcouru 65 mètres supplémentaires.

Pour désactiver le système d'arrêt automatique des indicateurs de direction, reportez-vous à la section Configuration de la moto dans page 59.

Il est possible d'arrêter manuellement les indicateurs. Pour éteindre manuellement les indicateurs de direction, appuyer sur le commutateur de commande et le relâcher en position centrale.

Bouton de la manette

La manette sert à commander les fonctions suivantes des instruments :

- Haut - faire défiler le menu de bas en haut
- Bas - faire défiler le menu de haut en bas
- Gauche - faire défiler le menu vers la gauche
- Droite - faire défiler le menu vers la droite
- Centre - appuyer dessus pour confirmer le choix.

Bouton d'avertisseur sonore

Lorsque vous appuyez sur le bouton d'avertisseur sonore, commutateur d'allumage sur ON, l'avertisseur retentit.

Commutateur de poignées chauffantes (selon l'équipement)

Les poignées chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur.

Si les poignées chauffantes sont activées, le symbole des poignées chauffantes apparaît dans l'écran et le niveau de chaleur sélectionné est affiché.

Trois niveaux de chaleur existent : faible, intermédiaire et élevé. Il est indiqué par les différentes couleurs du symbole présenté à l'écran.



1. **Symbole de chaleur faible (jaune)**
2. **Symbole de chaleur intermédiaire (orange)**
3. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyer une fois sur le commutateur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduire le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible lorsque les poignées sont réchauffées.

Pour éteindre les poignées chauffantes, appuyer brièvement sur le commutateur jusqu'à ce que le symbole de poignée chauffante disparaisse de l'affichage.

Coupe de la basse tension

Si une basse tension est détectée, les poignées chauffantes s'éteignent. Les poignées chauffantes ne fonctionnent plus avant que la tension n'augmente à un niveau sûr.

Les poignées chauffantes n'assurent plus l'alimentation automatiquement même si la tension monte jusqu'au niveau de sécurité. Le commutateur des poignées chauffante doit être à nouveau enfoncé manuellement pour activer les poignées chauffantes.

Commutateur de feux antibrouillard (le cas échéant)

Le commutateur de feux antibrouillard ne fonctionne que lorsque les phares sont allumés. Le commutateur de feux antibrouillard retourne automatiquement à la position éteinte chaque fois que le contact est coupé puis rétabli.

Pour allumer ou éteindre les feux antibrouillard, s'assurer que les phares sont allumés et enfoncer, puis relâcher le commutateur de feux antibrouillard. Lorsque les feux antibrouillard sont allumés, le témoin des feux antibrouillard s'allume à l'écran.

Bouton du faisceau de route

Le bouton du faisceau de route a une fonction différente selon que les feux de jour (DRL) sont présents sur la moto ou non. Quand le faisceau de route est allumé, le témoin de faisceau de route s'allume à l'écran.

Modèles avec feux de jour (DRL)

Si le commutateur DRL est en position feux de jour (DRL), appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Il reste allumé tant que la pression est maintenue sur le bouton, et s'éteint dès qu'il est relâché.

Si le commutateur DRL est en position de faisceaux de croisement, appuyer sur le bouton faisceau de route et le maintenir enfoncé pour allumer le faisceau de route. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu arrière et l'éclairage de plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi. Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche.

Modèles sans feux de jour (DRL)

Appuyer sur le bouton de faisceau de route pour allumer le faisceau de route. Chaque appui sur le bouton intervertira le faisceau de croisement et le faisceau de route.

Il n'y a pas d'interrupteur marche/arrêt d'éclairage sur ce modèle. Le feu de position, le feu arrière et l'éclairage de la plaque d'immatriculation s'allument automatiquement lorsque le contact est établi. Le phare s'allume lorsque le contact est établi et que le moteur est en marche.

Commutateur de selle conducteur chauffante (le cas échéant)

La selle chauffante conducteur ne fonctionne que lorsque le moteur tourne. Lorsque la selle chauffante conducteur est activée, le symbole de la selle chauffante conducteur s'affiche à l'écran. Le degré de chaleur sélectionné est également indiqué par la couleur du symbole. Pour plus d'informations, voir page 96.

Dispositifs de réglage des leviers de frein et d'embrayage

⚠ Avertissement

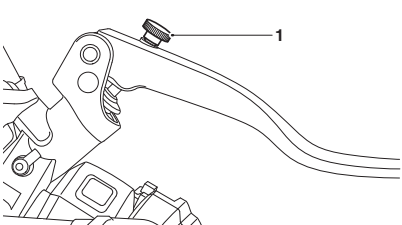
N'essayez pas de régler les leviers en roulant, car vous risqueriez de perdre le contrôle de la moto et d'avoir un accident.

Après avoir réglé les leviers, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec le nouveau réglage.

Ne prêtez pas votre moto à un autre conducteur, car il pourrait changer le réglage des leviers auquel vous êtes habitué, ce qui pourrait vous faire perdre le contrôle de la moto et entraîner un accident.

Une molette de réglage est prévue sur les leviers de frein avant et d'embrayage. Ces molettes de réglage permettent de régler la distance entre le guidon et les leviers, pour l'adapter à la taille des mains de l'utilisateur.

Dispositif de réglage d'espacement

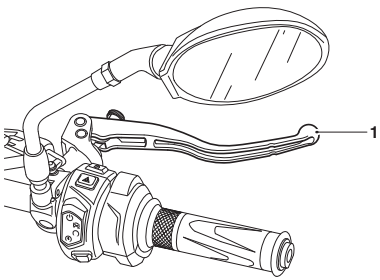


1. **Dispositif de réglage d'espacement (levier de frein illustré)**

Pour régler le levier de frein et d'embrayage :

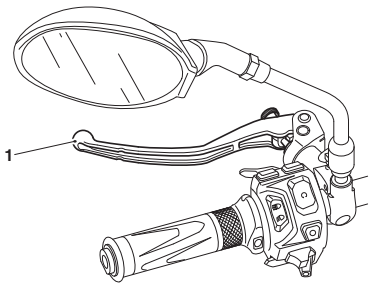
- Poussez-le en avant et tournez la vis de réglage pour augmenter la distance au guidon, ou dans le sens contraire pour la réduire.

Levier de frein avant



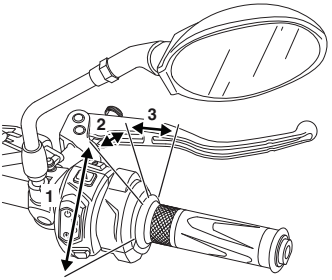
1. Levier de frein

Levier d'embrayage



1. Levier d'embrayage

Commande des papillons



1. Position papillons ouverts
2. Position papillons fermés
3. Position d'annulation du régulateur de vitesse

Ce modèle Triumph possède une poignée d'accélérateur tournante électronique pour ouvrir et fermer les papillons par l'intermédiaire du module de commande du moteur. Il n'y a pas de câbles à action directe dans le système.

La poignée d'accélérateur donne une sensation de résistance lorsque vous la tournez en arrière pour ouvrir les papillons. Lorsque vous relâchez la poignée, elle retourne en position papillons fermés sous l'action de son ressort de rappel intérieur et les papillons se ferment.

A partir de la position fermée, la poignée d'accélérateur peut être tournée en avant de 3 à 4 mm pour désactiver le régulateur de vitesse (voir page 71).

Aucun réglage par l'utilisateur n'est prévu pour la commande d'accélérateur.

En cas de dysfonctionnement de la commande d'accélérateur, le témoin d'anomalie (MIL) s'allume et l'une des conditions suivantes du moteur peut se produire :

- Témoin MIL allumé, régime moteur et mouvement de l'accélérateur limités

- Témoin MIL allumé, mode dépannage et moteur au ralenti rapide uniquement
- Témoin MIL allumé, le moteur ne démarre pas.

Pour toutes les conditions ci-dessus, contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Utilisation des freins

À faible ouverture des papillons (environ 20°), les freins et l'accélérateur peuvent être utilisés simultanément.

Aux grandes ouvertures des papillons (plus de 20°), si les freins sont actionnés plus de deux secondes, les papillons se ferment et le régime moteur est réduit. Pour restaurer le fonctionnement normal de l'accélérateur, relâchez la commande d'accélérateur, relâchez les freins puis ouvrez de nouveau les papillons.

Régulateur de vitesse

⚠ Avertissement

N'utilisez le régulateur de vitesse que lorsque vous pouvez rouler en toute sécurité à vitesse constante.

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse lorsque la circulation est dense ni sur routes très sinueuses ou glissantes.

L'utilisation du régulateur de vitesse dans une circulation dense ou sur route très sinueuse ou glissante peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

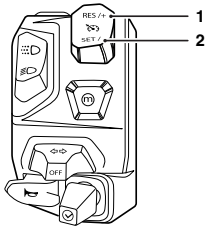
La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entrainera une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas s'il y a un dysfonctionnement dans l'ABS, et le témoin ABS est allumé.

Le régulateur de vitesse continue de fonctionner si l'ABS a été désactivé ou si un mode de conduite est sélectionné avec l'ABS réglé sur Off ou Tout-terrain Pro (le cas échéant).

Les boutons du régulateur de vitesse sont situés sur le boîtier de commutateurs gauche et n'exigent qu'un léger mouvement du motard.



1. **Bouton RES/+ de régulateur de vitesse**
2. **Bouton SET/- de régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse peut être mis en marche ou arrêté à tout moment, mais il ne peut pas être activé tant que toutes les conditions décrites dans page 70 n'ont pas été remplies.

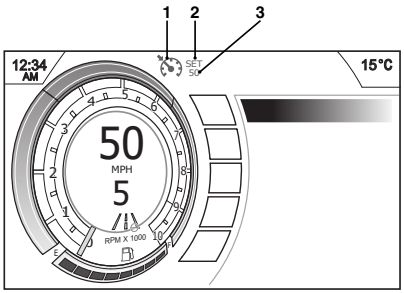
Activation du régulateur de vitesse

Pour mettre le régulateur de vitesse en marche, appuyez sur le bouton SET/- . Le symbole du régulateur de vitesse est visible dans l'écran d'affichage. La vitesse de croisière programmée sera affichée sous la forme « -- » indiquant qu'aucune vitesse n'a encore été réglée.

Pour que le régulateur de vitesse puisse être activé, les conditions suivantes doivent être remplies :

- La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 46 et 160 km/h.
- La moto est en 3ème vitesse ou une vitesse supérieure.
- Une fois ces conditions remplies, appuyez sur le bouton SET/- pour activer le régulateur de vitesse. Le symbole du régulateur de vitesse s'affiche en vert dans l'écran TFT pour indiquer que le régulateur de vitesse est maintenant actif.

Le mot SET (programmé) s'affiche à côté du symbole du régulateur de vitesse. La vitesse programmée pour le régulateur de vitesse sera affichée et le témoin du régulateur de vitesse sera allumé dans le compte-tours indiquant que le régulateur de vitesse est actif.



1. **Symbole du régulateur de vitesse**
2. **Indicateur de croisière programmée**
3. **Vitesse de croisière programmée**

Le système de régulateur de vitesse conserve la vitesse programmée jusqu'à ce que :

- La vitesse programmée soit ajustée comme décrit dans page 71.
- Le régulateur de vitesse soit désactivé comme décrit dans page 71.

Ajustement de la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse

Pour ajuster la vitesse programmée avec le régulateur de vitesse, appuyez brièvement sur :

- Le bouton RES/+ pour augmenter la vitesse
- Le bouton SET/- pour réduire la vitesse.

Chaque pression sur les boutons ajuste la vitesse de 1 km/h. Si vous maintenez la pression sur le bouton, la vitesse augmente ou diminue continuellement d'une unité à la fois.

Arrêter d'appuyer sur le bouton lorsque la vitesse voulue est affichée sur l'écran.

La vitesse programmée dans le régulateur de vitesse clignote jusqu'à ce que la nouvelle vitesse programmée soit atteinte.

Dans une côte raide où le régulateur de vitesse ne parvient pas à maintenir la vitesse programmée, l'affichage de la vitesse programmée clignote jusqu'à ce que la moto ait de nouveau atteint la vitesse.

Un autre moyen d'augmenter la vitesse dans le régulateur de vitesse consiste à accélérer jusqu'à la vitesse voulue avec la poignée d'accélérateur puis d'appuyer sur le bouton SET/-.

Désactivation du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse peut être désactivé par l'une des méthodes suivantes :

- Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- Tirer le levier d'embrayage.
- Actionner le frein avant ou arrière.
- Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

À la désactivation, le témoin du régulateur de vitesse s'éteint dans le compte-tours mais l'indicateur SET et la vitesse programmée sont encore visibles dans l'écran d'affichage, indiquant que la vitesse programmée a été enregistrée.

La vitesse programmée du régulateur de vitesse peut être reprise comme décrit dans page 72, étant donné que le régulateur de vitesse n'a pas été désactivé en coupant le contact.

Reprise de la vitesse programmée du régulateur de vitesse

⚠ Avertissement

En rétablissant le régulateur de vitesse, assurez-vous toujours que les conditions de circulation conviennent à la vitesse programmée.

L'utilisation du régulateur de vitesse dans une circulation dense ou sur route très sinueuse ou glissante peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le régulateur de vitesse est désactivé si l'une des actions suivantes a été effectuée :

- Tourner la poignée d'accélérateur à fond en avant.
- Tirer le levier d'embrayage.
- Actionner le frein avant ou arrière.
- Augmenter la vitesse au moyen de la poignée d'accélérateur pendant plus de 60 secondes.

La vitesse programmée du régulateur de vitesse peut être reprise en appuyant brièvement sur le bouton RES/+ étant donné qu'une vitesse programmée a été mémorisée.

La moto doit rouler à une vitesse comprise entre 46 et 160 km/h et se trouver en 3e vitesse ou supérieure.

Une vitesse programmée mémorisée est indiquée par le mot SET à côté du symbole du régulateur de vitesse dans l'écran d'affichage.

La vitesse programmée reste mémorisée dans le régulateur de vitesse jusqu'à ce que le contact soit coupé.

La vitesse programmée dans le régulateur de vitesse clignote jusqu'à ce que la vitesse programmée reprise soit atteinte.

Antipatinage (TC)

⚠ Avertissement

Les systèmes d'antipatinage et d'antipatinage de virage optimisé ne remplacent pas une conduite appropriée aux conditions routières et météorologiques. Les systèmes ne peuvent pas empêcher une perte d'adhérence due à :

- un virage pris à une vitesse excessive
- une accélération avec une inclinaison excessive
- un freinage.

L'antipatinage et l'antipatinage de virage optimisé ne peuvent pas empêcher la roue avant de déraper.

Si les consignes ne sont pas observées, il pourra en résulter une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Après avoir roulé hors route avec l'antipatinage désactivé, toujours veiller à réactiver l'antipatinage lors du retour sur les routes publiques.

Le fait de rouler sur les routes publiques avec l'antipatinage désactivé peut, en cas d'accélération trop forte sur des surfaces mouillées/glissantes, faire patiner la roue arrière, entraînant ainsi une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'antipatinage est un système qui aide à maintenir la motricité lors d'une accélération sur chaussée mouillée/glissante. Si les capteurs détectent que la roue arrière perd de l'adhérence (patine), le système antipatinage intervient et agit sur la puissance du moteur jusqu'à ce que la motricité de la roue arrière soit rétablie.

Le témoin lumineux d'antipatinage clignote pendant l'intervention et le motard pourra remarquer un changement du bruit du moteur.

Pour obtenir des informations sur le fonctionnement du témoin de l'antipatinage, voir page 35.

Antipatinage de virage optimisé

L'antipatinage de virage optimisé est un système conçu pour donner au pilote un contrôle accru si l'antipatinage s'active tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le système surveille en permanence l'angle d'inclinaison de la moto et adapte le niveau d'intervention de l'antipatinage pour conserver une traction de roue arrière pendant le virage.

⚠ Avertissement

Si le système antipatinage ne fonctionne pas, accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin d'antipatinage désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si le système TC de virage optimisé présente un défaut, le témoin de TC désactivé sera allumé et un message sera affiché sur l'écran.

Dans ce cas, le système TC continuera à fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, étant donné que :

- Il n'y a pas d'autre défaut dans le système TC.
- Le système TC n'a PAS été désactivé par le pilote (voir Configuration de la moto dans page 58 ou Configuration du mode de conduite dans page 47).

Accélérer et virer avec prudence sur routes mouillées/glissantes pour éviter de faire patiner la roue arrière.

En cas de panne, le témoin TC désactivé peut être accompagné d'un témoin d'anomalie du système de gestion du moteur et/ou du témoin d'ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec les témoins mentionnés précédemment allumés. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Une accélération brutale ou un virage rapide dans cette situation peut faire patiner la roue arrière et entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

L'antipatinage et l'antipatinage optimisé (selon l'équipement) ne fonctionnent pas s'il y a une anomalie dans le système ABS. Dans ce cas, les témoins d'ABS, de TC et d'anomalie (MIL) s'allument.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement du témoin lumineux de TC désactivé et ses messages d'avertissement des instruments associés, voir page 36.

Réglages de l'antipatinage

⚠ Avertissement

Si l'antipatinage est désactivé, la moto se comportera de manière normale mais sans antipatinage.

Dans cet état, une accélération trop énergique sur route mouillée/glissante pourra faire patiner la roue arrière, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le système TC peut être désactivé comme décrit dans Configuration de la moto dans page 58 ou réglé aux conditions décrites dans Configuration du mode de conduite dans page 47.

Radar d'angle mort (selon l'équipement)

⚠ Avertissement

Le radar d'angle mort est une aide. Cela ne remplace pas la nécessité d'être conscient de toutes les situations lors de la conduite.

Le motard doit toujours maintenir un niveau élevé de conscience et de concentration pendant la conduite, toujours utiliser les rétroviseurs et vérifier les angles morts. Le motard ne doit pas se fier au radar d'angle mort. Le motard doit également regarder par-dessus son épaule (contrôle de la tête) avant de dépasser ou de changer de voie.

Le motard doit détecter tous les autres véhicules, estimer la distance entre eux et la moto, puis manœuvrer la moto de manière sûre et responsable afin d'éviter toute collision.

Le motard doit également respecter toutes les limitations de vitesse, observer tous les panneaux et marquages routiers et réagir en conséquence à tout effet de l'environnement tel qu'un épais brouillard, de fortes pluies, etc.

Le fonctionnement et la conduite de la moto en toute sécurité et de manière correcte relèvent toujours de la seule responsabilité du motard.

Lors de la conduite, il y a une zone derrière la moto et le motard qui n'est pas toujours visible pour le motard, même lorsqu'il utilise les rétroviseurs. C'est ce qu'on appelle une zone d'angle mort.

Le radar d'angle mort peut aider le motard en surveillant les zones d'angle mort derrière la moto.

Le système de radar d'angle mort ne peut être activé et désactivé que manuellement par le motard.

Capteur de radar d'angle mort

⚠ Avertissement

Le couvercle du capteur radar d'angle mort peut être recouvert de saleté de la route, de boue, de pluie, de glace, de neige, etc.

Toujours vérifier et nettoyer le couvercle du capteur radar d'angle mort avant de conduire la moto.

La capacité du radar d'angle mort à détecter un véhicule dans l'angle mort du motard peut être affectée et donner des indications incorrectes. Cela peut entraîner un accident de moto.

⚠ Avertissement

Ne pas coller d'autocollants ou d'objets sur le couvercle du capteur radar d'angle mort arrière.

La capacité du radar d'angle mort à détecter un véhicule dans l'angle mort du motard peut être affectée et donner des indications incorrectes. Cela peut entraîner un accident de moto.

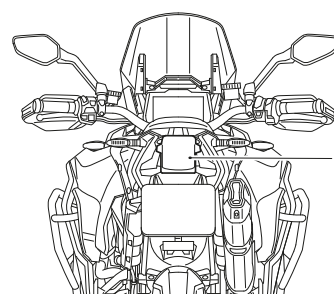
⚠ Avertissement

Toujours s'assurer qu'aucun accessoire, bagage ou article de passager ne couvre ou n'assombrit le couvercle du capteur radar d'angle mort ou la portée du capteur.

Lors d'un déplacement avec un passager, s'assurer que ses vêtements ne dépassent pas du siège et ne recouvrent pas le couvercle du capteur radar d'angle mort.

La capacité du radar d'angle mort à détecter un véhicule dans l'angle mort du motard sera affectée s'il est couvert et donnera des indications incorrectes. Cela peut entraîner un accident de moto.

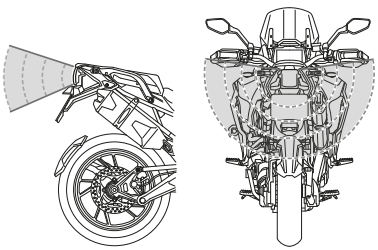
Le capteur radar d'angle mort est situé à l'arrière de la moto sous le siège passager.



1. Capteur de radar d'angle mort

Le radar d'angle mort détecte les objets dans la portée du capteur de radar, puis traite les informations et active les témoins d'angle mort en conséquence.

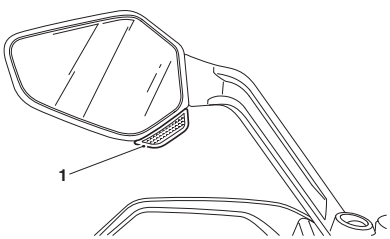
La portée de signalisation du capteur radar d'angle mort peut être affectée par des conditions environnementales telles que le brouillard, les fortes pluies et la neige.



Plage du capteur de radar d'angle mort

Témoins du radar d'angle mort

Les témoins du radar d'angle mort sont situés au bas des rétroviseurs latéraux gauche et droit.



1. Témoin du radar d'angle mort

Les témoins du radar d'angle mort s'allument de couleur ambre. Ce sont des unités à LED scellées qui ne nécessitent pas d'entretien et sont fixées aux miroirs. Pour plus d'informations, voir page 98.

Le témoin du radar d'angle mort sur le rétroviseur gauche s'allume pour indiquer qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort gauche. Le témoin du radar d'angle mort sur le rétroviseur droit s'allume pour indiquer qu'un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort droit.

Les témoins du radar d'angle mort gauche et droit s'allument en même temps en cas de panne. Un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du tableau de bord et le témoin d'état du radar d'angle mort s'allume en orange.

Il y a deux étapes d'activation pour les témoins du radar d'angle mort :

Première passe

Le témoin du radar d'angle mort s'allume en continu si un véhicule est détecté dans la zone d'angle mort ou s'en approche et que l'indicateur de direction correspondant n'est pas utilisé.

Deuxième passe

Le témoin du radar d'angle mort clignote si le véhicule est détecté entrant dans la zone d'angle mort surveillée par le capteur radar d'angle mort et que l'indicateur de direction correspondant est utilisé.

Il s'agit d'un avertissement secondaire pour indiquer qu'il y a toujours un véhicule ou un objet dans la zone d'angle mort.

Désactivation

Les témoins du radar d'angle mort cessent de s'allumer lorsque le capteur ne détecte plus de véhicule dans la zone d'angle mort.

Conditions et limites

⚠ Avertissement

Le radar d'angle mort est conçu pour une utilisation sur route uniquement.

Lors de la conduite en modes TOUT-TERRAIN ou TOUT-TERRAIN PRO, le radar d'angle mort doit être désactivé.

L'ABS et l'antipatinage doivent toujours être activés lors de l'utilisation du radar d'angle mort.

Si le motard réagit de manière défavorable à une indication du radar d'angle mort, sans ABS ni antipatinage actifs, cela peut entraîner un problème de tenue de route et de stabilité et donc une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si la moto a été impliquée dans un accident, la fonctionnalité du radar d'angle mort peut avoir été affectée.

Il est conseillé d'amener la moto chez un concessionnaire Triumph agréé pour faire contrôler le radar d'angle mort.

La capacité du radar d'angle mort à détecter un véhicule dans l'angle mort du motard peut être affectée et donner des indications incorrectes. Cela peut entraîner un accident de moto.

⚠ Avertissement

N'utiliser que des accessoires agréés Triumph. Les accessoires agréés Triumph ont été conçus pour s'adapter à la moto sans impacter la portée du capteur radar d'angle mort, lorsqu'ils sont correctement montés.

Les motards doivent savoir que les seuls accessoires agréés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Le radar d'angle mort peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- en présence de types spécifiques de motos
- en présence de véhicules à garde au sol élevée
- la moto roule à des vitesses inférieures à 20 km/h.
- la moto roule avec un angle d'inclinaison élevé
- l'ABS de la moto a été désactivé
- un véhicule à bords hauts double/dépasse la moto
- un autre véhicule dépasse la moto à une vitesse relative très élevée
- la moto se faufile dans des voies de circulation stationnaire.

Le radar d'angle mort peut ne pas détecter les éléments suivants :

- Vélos et scooters
- Piétons et animaux
- Véhicules et objets venant en sens inverse
- Objets stationnaires tels que les voitures en stationnement, les travaux routiers, les barrières d'autoroute, etc.

Il est recommandé de toujours rouler avec une extrême prudence et d'être conscient de tous les véhicules et de toutes les situations.

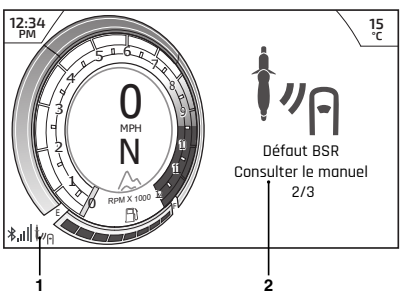
Utilisation

Avant d'activer le radar d'angle mort, s'assurer que toutes les conditions correctes sont remplies, comme décrit dans page 78.

Pour activer et désactiver le radar d'angle mort, accéder au menu Moto - Paramètres et suivre la procédure décrite dans page 59.

Lorsque le radar d'angle mort est activé et actif, le symbole d'état du radar d'angle mort sur l'écran du tableau de bord s'allume en vert. Si le radar d'angle mort est désactivé et inactif, le symbole est allumé en orange. Le symbole d'état du radar d'angle mort se déplace vers différentes zones de l'écran du tableau de bord, en fonction des options de menu et des modes de fonctionnement.

En cas de dysfonctionnement du radar d'angle mort, un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du tableau de bord. Toujours suivre les informations d'avertissement et vérifier que le capteur du radar d'angle mort à l'arrière de la moto est exempt de saletés et d'obstructions.

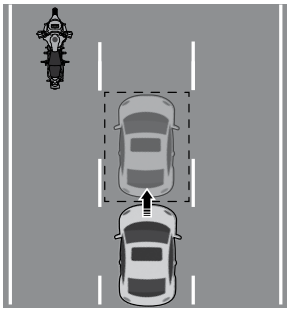


1. **Symbole d'état du radar d'angle mort**
2. **Message d'avertissement**

Lors d'une conduite de la moto avec le radar d'angle mort activé, il est important de continuer à rouler en toute sécurité et d'être attentif aux conditions de circulation et de la route. Toujours utiliser les rétroviseurs et maintenir une position de conduite sécurisée sur la route.

Il existe plusieurs scénarios, tels que le changement de voie sur les autoroutes, pendant lesquels le radar d'angle mort peut aider le motard.

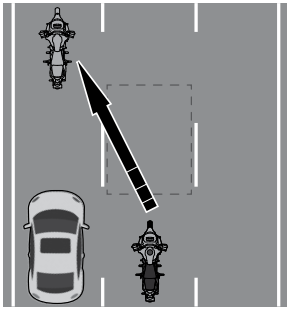
Scénario 1 - Véhicule approchant/ dépassant



Véhicule approchant/entrant dans la zone d'angle mort

Le capteur radar d'angle mort détecte les véhicules approchant ou dépassant la moto. La vitesse d'approche du véhicule déterminera la rapidité avec laquelle le radar d'angle mort détecte et signale la présence du véhicule. Plus la vitesse d'approche est rapide, plus la probabilité que le radar d'angle mort ne s'active pas comme prévu est élevée. Plus la vitesse d'approche est lente, plus la probabilité que le radar d'angle mort soit activé est élevée.

Scénario 2 - Doublement/dépassement d'un véhicule

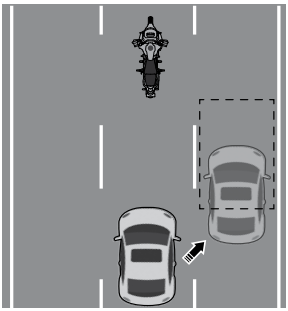


Moto dépassant un véhicule et indiquant la zone de radar d'angle mort

Lors du dépassement d'un véhicule, la différence de vitesse entre la moto et le véhicule qu'elle dépasse détermine si le radar d'angle mort est activé ou non.

Si la vitesse à laquelle la moto roule n'est que légèrement supérieure à celle du véhicule qu'elle dépasse, les indicateurs du radar d'angle mort s'activent. Si la vitesse à laquelle la moto roule est nettement supérieure à celle du véhicule qu'elle dépasse, les indicateurs du radar d'angle mort ne s'activent pas.

Scénario 3 - Véhicule changeant de voie



Véhicule changeant de voie

Si un véhicule se déplace dans la même direction que la moto et pénètre dans la zone d'angle mort du côté gauche ou droit, le radar d'angle mort peut détecter le véhicule. Le témoin du radar d'angle mort gauche ou droit correspondant s'allume alors.

Suspension semi-active

⚠ Avertissement

Après avoir réglé la suspension, conduisez la moto dans un endroit sans circulation pour vous familiariser avec les nouveaux réglages.

Ne pas prêter la moto à un autre conducteur, car il pourrait changer les réglages de suspension habituels, ce qui pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer un accident.

Le système de suspension semi-active agit sur le réglage de l'amortissement de suspension avant et arrière et de la précharge automatique.

La suspension semi-active permet un ajustement à distance pratique du mode de suspension et des réglages d'amortissement par le tableau de bord, pendant que la moto est à l'arrêt ou en mouvement.

Les réglages de suspension semi-active sont effectués instantanément une fois qu'un nouveau mode de conduite ou un nouveau réglage d'amortissement a été sélectionné.

À l'aide de capteurs embarqués, y compris la hauteur de caisse et l'unité de mesure inertielle (IMU), le système détecte les mouvements dans le châssis et la suspension et réagit en ajustant les soupapes d'amortissement instantanément. Le châssis et la suspension seront adaptés aux caractéristiques du terrain. Le confort et le contrôle du corps seront optimisés en conséquence.

Pour plus d'informations sur le réglage de l'amortissement, voir page 56.

Modes de la suspension semi-active

Les modes de suspension semi-active suivants sont disponibles, selon le mode de conduite sélectionné :

- On-Road (sur route) - Réglages de suspension semi-active optimaux pour une utilisation sur route. La précharge de la suspension arrière est réglée automatiquement.
- Off-Road (Tout-terrain) - Réglages de suspension semi-active optimaux pour une utilisation hors route. La précharge de la suspension arrière est réglée sur une position prédéterminée, en fonction du réglage d'amortissement sélectionné.

Réglages de l'amortissement de la suspension semi-active

Il existe neuf réglages d'amortissement Sur route et neuf réglages d'amortissement Tout-terrain disponibles pour une sélection allant de CONFORT (souple) à SPORT (ferme). Les trois paramètres principaux sont les suivants :

- CONFORT
- NORMAL
- SPORT.

Suspension semi-active - Précharge automatique

Le système de suspension semi-active peut ajuster automatiquement la moto en fonction de la charge utile (par exemple en compensant le poids d'un passager). Au démarrage et pendant la conduite, le système surveille les positions de suspension et ajuste la précharge du ressort arrière afin de maintenir la hauteur de caisse optimale.

L'amortissement est également ajusté automatiquement en fonction de la charge. Le moteur de précharge de la suspension arrière se calibre à intervalles réguliers pour s'assurer que le système fonctionne correctement.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

⚠ Avertissement

Malgré la présence du système de contrôle de pression des pneus (TPMS), il est toujours nécessaire de vérifier quotidiennement la pression des pneus.

La pression des pneus doit être vérifiée sur des pneus à froid à l'aide d'un manomètre pour pneus précis, voir la section Pneus pour plus d'informations.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

Le système de contrôle de pression des pneus (TPMS) est disponible dans un kit accessoire. Il doit être monté par un concessionnaire Triumph agréé.

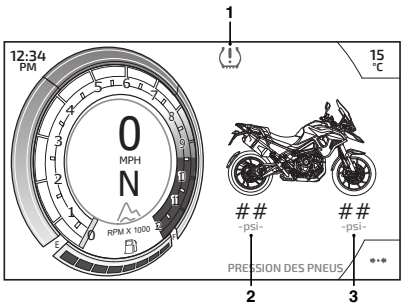
L'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.

Des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant et arrière. Ces capteurs mesurent la pression d'air à l'intérieur du pneu et la transmettent au tableau de bord. Ces capteurs ne transmettent les données que lorsque la moto roule à plus de 20 km/h. Deux tirets sont visibles sur l'écran d'affichage jusqu'à

ce que le signal de pression des pneus soit reçu. Les capteurs de chaque roue fonctionnent indépendamment les uns des autres. Les capteurs peuvent ainsi automatiquement s'activer et se mettre à jour à différents moments.

Une étiquette adhésive est fixée à la jante pour indiquer la position du capteur de pression du pneu, qui est près de la valve.

L'écran d'affichage du TPMS sur le tableau de bord n'est activé que lorsque le système a été monté.



1. **Témoin TPMS**
2. **Indicateur de la pression des pneus arrière**
3. **Indicateur de la pression des pneus avant**

Pressions de gonflage des pneus

⚠ Avertissement

Le système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) ne doit pas être utilisé comme manomètre pour pneus pour corriger la pression de gonflage des pneus.

Pour obtenir des valeurs correctes, vérifiez toujours la pression des pneus lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis.

L'utilisation du système TPMS pour régler la pression de gonflage des pneus peut entraîner des pressions de gonflage incorrectes pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

⚠ Attention

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé et l'informer que les roues sont équipées de capteurs de pression des pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment où l'affichage est sélectionné. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

La pression des pneus doit toujours être réglée lorsqu'ils sont froids, à l'aide d'un manomètre pour pneus précis. L'affichage de la pression des pneus sur le tableau de bord ne doit pas être utilisé lors du réglage de la pression des pneus. Pour connaître les pressions de pneu recommandées, voir la section Spécifications.

Piles des capteurs de pression des pneus

Lorsque la tension de la pile d'un capteur de pression est basse, un message s'affiche dans l'écran du tableau de bord et le symbole TPMS ou un message indique le capteur concerné. Si les piles sont complètement déchargées, seuls des tirets sont visibles dans l'écran du tableau de bord, le témoin de TPMS rouge est allumé et le symbole TPMS clignote continuellement. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer le capteur et inscrire le nouveau numéro de série dans les espaces prévus dans la section Numéro de série des capteurs.

Lorsque le contact est mis, si le symbole TPMS clignote en continu ou le témoin du TPMS reste allumé, il y a un défaut dans le système TPMS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé pour faire corriger le défaut.

Numéro de série du capteur de pression du pneu

Le numéro de série du capteur de pression du pneu est imprimé sur une étiquette posée sur le capteur. Ce numéro pourra être requis par le concessionnaire Triumph agréé pour l'entretien ou le diagnostic.

Lorsque le système de surveillance de la pression des pneus est installé sur la moto, s'assurer que le concessionnaire Triumph agréé note les numéros de série des capteurs de pression des pneus avant et arrière dans les espaces prévus ci-dessous.

Capteur de pression du pneu avant

Capteur de pression du pneu arrière

Pneus de rechange

En faisant remplacer les pneus, signaler que les jantes sont équipées de capteurs de pression de pneus et toujours confier cette opération à un concessionnaire Triumph agréé.

Carburant





Qualité du carburant

Les motos Triumph sont conçues pour utiliser du carburant sans plomb et offrirent les meilleures performances si ce type de carburant est utilisé. Utilisez toujours du carburant sans plomb ayant un indice d'octane de 95 RON minimum.

Éthanol

En Europe, les motos Triumph sont compatibles avec les carburant sans plomb à l'éthanol E5 et E10 (5 % et 10 % d'éthanol).

Sur tous les autres marchés, il est possible d'utiliser du carburant à l'éthanol jusqu'à E25 (25 % d'éthanol).

Étalonnage du moteur

Dans certains cas, l'étalonnage du moteur peut être nécessaire. Adressez-vous à votre concessionnaire Triumph agréé.

⚠ Attention

La moto peut être définitivement endommagée si elle est utilisée avec une qualité de carburant inappropriée ou un mauvais étalonnage du moteur.

Assurez-vous toujours que le carburant utilisé est de bonne qualité.

Les dommages produits par l'utilisation d'un carburant ou un étalonnage du moteur incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

⚠ Attention

Le système d'échappement de cette moto est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

L'emploi de carburant au plomb endommagera le convertisseur catalytique. Par ailleurs, le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Note

L'utilisation d'essence au plomb est illégale dans certains pays, états ou territoires.

Ravitaillement

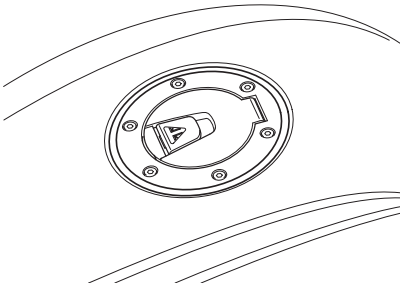
⚠ Avertissement

Pour contribuer à réduire les dangers liés au ravitaillement en carburant, observez toujours les consignes de sécurité suivantes concernant le carburant :

- L'essence (carburant) est très inflammable et peut être explosive dans certaines conditions. Pour le ravitaillement, coupez toujours le contact (OFF).
- Ne fumez pas.
- N'utilisez pas de téléphone portable.
- Vérifiez que la zone de ravitaillement est bien aérée et exempte de toute source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.
- Ne remplissez jamais le réservoir au point que le carburant remonte dans le goulot de remplissage. La chaleur due à la lumière solaire ou à d'autres sources peut faire dilater le carburant et le faire déborder, ce qui créerait un risque d'incendie.
- Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.
- Comme l'essence (carburant) est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant, ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

Bouchon de réservoir de carburant

Cette moto est équipée d'un bouchon de réservoir de carburant sans clé. Cela permet d'ouvrir le bouchon de réservoir de carburant sans insérer de clé physique.



Pour ouvrir le bouchon du réservoir de carburant :

- Vérifier que le contact est mis et que le moteur ne tourne pas.
- Soulever le petit rabat.
- Le bouchon du réservoir de carburant est fixé à la moto par une charnière. Ouvrir le bouchon du réservoir de carburant.

Pour fermer et verrouiller le bouchon du réservoir de carburant :

- Le bouchon du réservoir de carburant peut être fermé que le contact soit mis ou non.
- Appuyer sur le rabat du bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que le verrou s'enclenche.

Lorsque le contact de la moto est coupé, il peut être ouvert pendant une minute. Une fois cette minute écoulée, le bouchon du réservoir de carburant se verrouille et le contact de la moto doit être remis pour permettre à nouveau l'accès.

Si le bouchon du réservoir de carburant sans clé ne s'ouvre toujours pas, amener la moto chez le concessionnaire Triumph le plus proche. Si cela n'est pas possible, suivre la procédure d'ouverture d'urgence.

Ouverture d'urgence

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

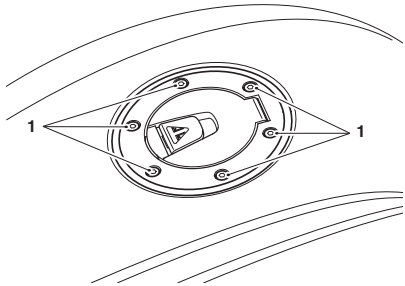
Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

La clé Allen d'accès d'urgence est située dans le bac de rangement sous la selle pour passager ou fixé à la base de la selle.

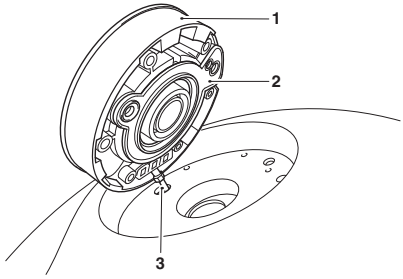
Pour accéder au bouchon de réservoir de carburant et faire le plein en cas d'urgence :

- À l'aide de la clé Allen d'ouverture d'urgence, retirer les fixations du bouchon de réservoir de carburant.



1. **Fixations du bouchon de réservoir de carburant**

- Un câble est attaché au bouchon de réservoir de carburant. Retirer soigneusement le bouchon de réservoir de carburant et le joint en inclinant l'ensemble du composant vers l'avant de la moto.



1. **Joint d'étanchéité**
2. **Joint caoutchouc**
3. **Câble**

- Conserver le bouchon de réservoir de carburant et le joint à proximité de la moto. Ne pas étirer le câble.

Veiller à ne pas endommager la peinture du réservoir de carburant.

- Lors de la dépose du bouchon de réservoir de carburant et du joint, le joint en caoutchouc peut se desserrer. Noter son orientation et sa position pour le remontage.
- Remplir lentement le réservoir de carburant, voir page 90.

⚠ Avertissement

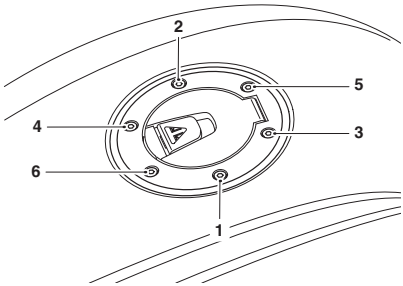
Un remplissage excessif du réservoir peut causer un débordement de carburant.

Si du carburant est répandu, nettoyez immédiatement la zone affectée et débarrassez-vous des chiffons utilisés en respectant les règles de sécurité.

Veiller à ne pas répandre d'essence à proximité du câble ou du trou de câble, sur le moteur, sur les tuyaux d'échappement, sur les pneus ou sur toute autre partie de la moto.

Comme l'essence est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

- Veiller à fixer le joint et le joint en caoutchouc sur le bouchon de réservoir de carburant dans la bonne position.
- Remettre soigneusement en place le bouchon de réservoir de carburant, le joint et le joint en caoutchouc en veillant à ne pas étirer ou coincer le câble.
- Reposer les fixations du bouchon de réservoir de carburant et les serrer à 2,5 Nm dans l'ordre indiqué ci-dessous.



Ordre de serrage

- Amener la moto chez le concessionnaire Triumph le plus proche pour contrôler et corriger l'opération.

Remplissage du réservoir de carburant

⚠ Avertissement

Un remplissage excessif du réservoir peut causer un débordement de carburant.

Si du carburant est répandu, nettoyez immédiatement la zone affectée et débarrassez-vous des chiffons utilisés en respectant les règles de sécurité.

Prenez soin de ne pas répandre d'essence sur le moteur, les tuyaux d'échappement, les pneus ou toute autre partie de la moto.

Comme l'essence est très inflammable, tout écoulement ou fuite de carburant ou toute négligence des consignes de sécurité ci-dessus entraînera un risque d'incendie pouvant causer des dégâts matériels, des blessures corporelles ou la mort.

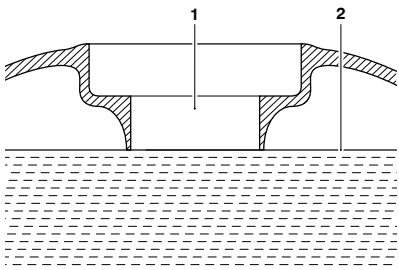
L'essence répandue sur les pneus ou à proximité réduira leur adhérence. Cela donnera lieu à une condition de conduite dangereuse pouvant causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Évitez de remplir le réservoir sous la pluie ou en atmosphère poussiéreuse où les matières contenues dans l'air peuvent contaminer le carburant.

Du carburant contaminé peut endommager les composants du circuit d'alimentation.

Remplissez le réservoir de carburant lentement pour éviter un débordement. Ne remplissez pas le réservoir au-dessus de la base du goulot de remplissage. Vous maintiendrez ainsi un espace vide suffisant pour permettre au carburant de se dilater sous l'effet de la chaleur du moteur ou de la lumière solaire directe.



1. **Goulot de remplissage de carburant**
2. **Niveau maximum de carburant**

Après le ravitaillement, vérifiez toujours que le bouchon de réservoir est bien fermé.

Béquille latérale

⚠ Avertissement

La moto est munie d'un système de verrouillage de sécurité empêchant de la conduire lorsque la béquille latérale est abaissée.

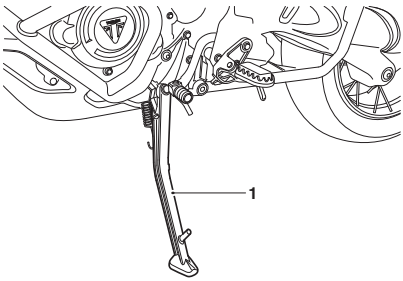
Ne jamais essayer de rouler avec la béquille latérale abaissée, ni de modifier le mécanisme de verrouillage de sécurité car cela entraînerait une condition de conduite dangereuse causant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille latérale.

Cela pourrait faire tomber la moto et provoquer des dommages et un accident.

La moto est équipée d'une béquille latérale sur laquelle elle peut être parquée.



1. Béquille latérale

En utilisant la béquille latérale, tourner toujours le guidon à fond à gauche et laisser la moto en première vitesse.

Chaque fois que vous utilisez la béquille latérale avant de prendre la route, vérifiez toujours que cette béquille est bien relevée après vous être assis sur la moto.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Béquille centrale (selon l'équipement)

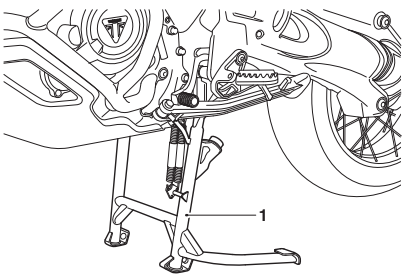
⚠ Avertissement

Ne pas se pencher, s'asseoir ou monter sur la moto lorsque celle-ci est appuyée sur la béquille centrale.

Cela pourrait faire tomber la moto et provoquer des dommages et un accident.

⚠ Attention

Ne pas se servir des panneaux de carrosserie ni de la selle comme d'une poignée pour mettre la moto sur la béquille centrale, car cela causerait des dégâts.



1. Béquille centrale

Pour caler la moto sur la béquille centrale, appuyez fermement avec le pied sur le levier de manœuvre de la béquille, puis soulevez la moto tout en la tirant en arrière à l'aide du porte-paquet arrière.

Pour les instructions sur la sécurité du stationnement, se reporter à la section Conduite de la moto.

Selles

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager les selles ou le dessus des selles, attention à ne pas les laisser tomber.

Ne pas appuyer les selles contre la moto ou contre une surface qui pourrait endommager les selles ou le dessus des selles. Placer les selles, dessus vers le haut, sur une surface plane et propre recouverte d'un chiffon doux.

Ne placer sur les selles aucun article qui pourrait endommager ou tacher le dessus des selles.

Pour avoir des informations sur le nettoyage de la selle, voir page 181.

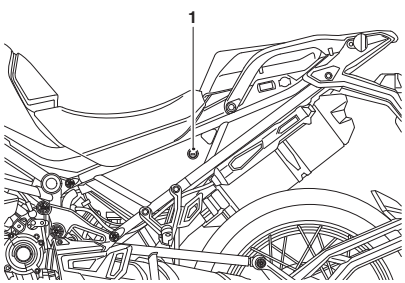
Verrou de selle

⚠ Avertissement

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la conduite, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle passager n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

Une selle passager mal fixée ou détachée risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.



1. Verrou de selle

Le verrou de selle est situé du côté gauche de la moto, sur le cadre arrière, sous la selle conducteur.

Le verrou de selle déverrouille la selle passager. La selle pour passager doit être démontée pour accéder à la selle conducteur.

Selle passager

⚠ Avertissement

La selle conducteur n'est retenue et supportée correctement qu'une fois la selle pour passager correctement posée.

Ne jamais conduire la moto si la selle pour passager est détachée ou déposée, car la selle conducteur ne serait pas fixée et pourrait se déplacer.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Pour éviter que la selle ne se détache pendant la marche, la saisir après chaque remise en place et la tirer fermement vers le haut.

Si la selle n'est pas correctement engagée dans la serrure, elle s'en dégagera.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

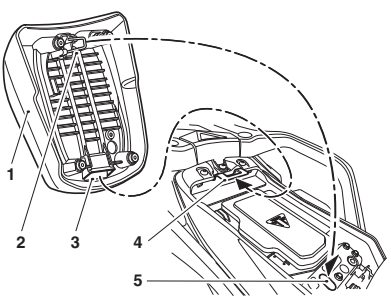
La selle pour passager doit être déposée pour accéder à la selle du conducteur en vue de la dépose. Il existe également un petit compartiment de rangement sous la selle pour passager, voir page 97.

Dépose de la selle pour passager

Pour déposer la selle pour passager :

- Introduire la clé dans le verrou de selle et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre tout en appuyant vers le bas sur l'avant de la selle passager. Cela libèrera la selle pour passager de son verrou.
- Soulever l'avant de la selle passager et faitre glisser vers l'avant.
- Sur les modèles à selles chauffantes, débrancher le connecteur de la selle pour pouvoir la déposer complètement de la moto.

Pose de la selle pour passager



1. **Selle pour passager**
2. **Barre en U de la base de la selle**
3. **Poche arrière du siège passager**
4. **Languette de sous-châssis**
5. **Verrou**

Pour poser la selle pour passager :

- Le cas échéant, brancher le connecteur électrique de la selle chauffante.
- Insérer la languette du sous-châssis dans la poche arrière du siège passager.
- Aligner la barre en U de la base de la selle avec le loquet.
- Appuyer fermement sur l'avant de la selle passager pour engager le verrou de selle.

Selle conducteur

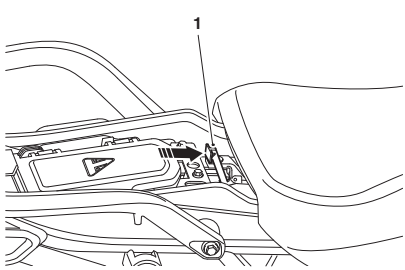
⚠ Avertissement

La selle conducteur n'est retenue et supportée correctement qu'une fois la selle pour passager correctement posée.

Ne jamais conduire la moto si la selle pour passager est détachée ou déposée, car la selle conducteur ne serait pas fixée et pourrait se déplacer.

La mauvaise fixation ou le détachement de la selle risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Dépose de la selle du conducteur



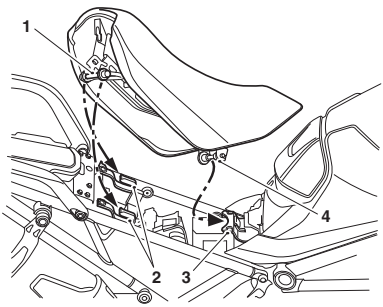
1. **Mécanisme de déverrouillage de la selle conducteur**

Pour déposer la selle du conducteur :

- Déposer la selle passager (voir page 93).
- Sur les modèles à selles chauffantes, débrancher le connecteur de la selle pour pouvoir la déposer complètement de la moto.

- Pousser le mécanisme de déverrouillage de la selle conducteur vers l'avant de la moto. Cela libère la selle conducteur de son verrou.
- Saisissez la selle conducteur de chaque côté et faites-la glisser en arrière et vers le haut.

Pose de la selle du conducteur



1. **Barre arrière de la selle conducteur**
2. **Crochets de siège arrière**
3. **Pont de selle**
4. **Barre avant de selle conducteur**

Pour poser la selle :

- Le cas échéant, brancher le connecteur électrique de la selle chauffante.
- Aligner la barre avant de la selle conducteur avec le pont de la selle et la faire glisser vers l'avant et vers le bas pour qu'elle s'engager intégralement dans les crochets du pont de la selle.
- En même temps, abaisser l'arrière de la selle conducteur et engager la barre arrière de la selle conducteur dans les crochets de la selle arrière.
- Pousser vers l'avant et appuyer fermement sur l'arrière de la selle pour engager le verrou de selle.
- Reposer la selle passager (voir page 93).

Réglage de la hauteur de la selle conducteur

⚠ Avertissement

Réglez toujours les deux barres de réglage de hauteur de selle. Le réglage d'une seule barre de réglage de hauteur pourra empêcher la pose correcte de la selle.

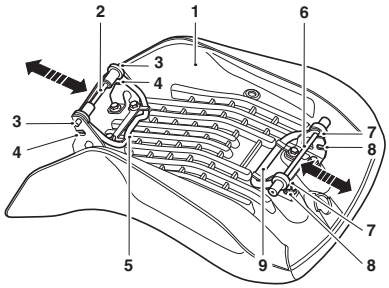
Une selle incorrectement posée pourra causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Après avoir réglé la hauteur de la selle, conduire la moto dans un endroit sans circulation pour se familiariser avec la nouvelle position.

Une selle réglée dans une position inhabituelle pourra causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

La selle conducteur est réglable en hauteur d'environ 20 mm. La selle conducteur est illustrée en position haute ci-dessous.



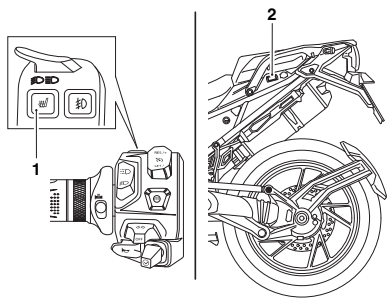
1. **Selle du conducteur**
2. **Rail de réglage de la hauteur de la selle (avant)**
3. **Position haute de la selle (avant)**
4. **Position basse de la selle (avant)**
5. **Bande de caoutchouc (avant)**
6. **Rail de réglage de la hauteur de la selle (arrière)**
7. **Position haute de la selle (arrière)**
8. **Position basse de la selle (arrière)**
9. **Bande élastique (arrière)**

Pour régler la selle conducteur :

- Déposer la selle conducteur (voir page 94).
- S'assurer que les élastiques avant et arrière sont bien en place.
- Tirer le rail de réglage de la hauteur de la selle avant loin de la selle pour le dégager de sa position actuelle.
- Déplacer le rail de réglage de la hauteur de la selle avant en position haute ou basse. S'assurer que le rail de réglage de la selle avant est bien fixé dans sa nouvelle position.
- Tirer le rail de réglage de la hauteur de la selle arrière loin de la selle pour le dégager de sa position actuelle.
- Déplacer le rail de réglage de la hauteur de la selle arrière en position haute ou basse. S'assurer que le rail de réglage de la selle arrière est bien fixé dans sa nouvelle position.
- Reposer la selle conducteur (voir page 94).

Selles chauffantes (le cas échéant)

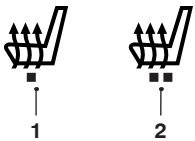
Les commutateurs de selles chauffantes sont situés sur le côté gauche de la moto.



1. **Emplacement du commutateur de selle chauffante conducteur**
2. **Emplacement du commutateur de selle chauffante pour passager**

Les selles chauffantes ne fonctionnent que pendant la marche du moteur. Lorsque les selles chauffantes sont activées, le symbole des selles chauffantes s'affiche à l'écran. Le degré de chaleur sélectionné pour chaque selle est également indiqué par la couleur du symbole.

Deux niveaux de chaleur existent : faible et élevé.



1. **Symbole de chaleur faible (orange)**
2. **Symbole de chaleur élevée (rouge)**

Selle chauffante du conducteur

- Pour une efficacité maximum par temps froid, appuyez une fois sur le commutateur de la selle chauffante du conducteur à partir de la position d'arrêt pour obtenir le réglage de chaleur élevée, puis réduisez le chauffage en appuyant une nouvelle fois pour obtenir le réglage de chaleur faible lorsque la selle s'est réchauffée.
- Pour éteindre la selle chauffante, appuyez brièvement sur le commutateur de selle chauffante du conducteur jusqu'à ce que le symbole de selles chauffantes disparaisse de l'affichage.

Selle chauffante passager

- Pour une efficacité maximum par temps froid, positionner le commutateur de la selle chauffante pour passager sur le réglage de chaleur élevée puis réduisez le chauffage en plaçant le commutateur de selle chauffante pour passager sur le réglage de chaleur faible lorsque la selle pour passager s'est réchauffée.
- Pour désactiver la selle chauffante pour passager, déplacez le commutateur jusqu'à la position centrale. Après un court instant, le symbole de la selle chauffante pour passager disparaît de l'écran.

Coupe de la basse tension

Si une basse tension est détectée, le commutateur des selles chauffantes est éteint. Les selles chauffantes ne fonctionnent plus avant que la tension n'augmente à un niveau sûr.

Les selles chauffantes n'assurent plus l'alimentation automatiquement même si la tension monte jusqu'au niveau de sécurité. Le contact doit être coupé puis rétabli pour réactiver les selles chauffantes.

Compartiment de rangement

⚠ Attention

Les articles mal fixés et non fixés dans le compartiment de rangement risquent d'être endommagés ou de causer des dommages à la moto.

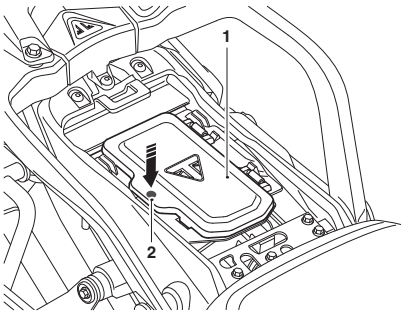
S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques ou les autres éléments pour que le compartiment de rangement puisse se fermer sans endommager ces éléments ni la moto.

Fixer correctement tous les appareils électroniques, câbles et autres objets dans le compartiment de rangement avant de conduire.

⚠ Attention

Toujours s'assurer que le couvercle du compartiment de rangement est bien fermé avant de remonter la selle afin d'éviter d'endommager le couvercle du compartiment de rangement.

Il y a un petit compartiment de rangement situé sous la selle pour passager. Ce compartiment de rangement peut être utilisé pour ranger des appareils électriques lors de l'utilisation de la prise USB et des petits objets pendant la conduite.



1. **Compartiment de rangement**
2. **Appuyer pour ouvrir**

Pour ouvrir le compartiment de rangement :

- En regardant la moto de face, appuyer sur le centre du côté gauche du couvercle du compartiment de rangement pour libérer le dispositif de verrouillage afin de l'ouvrir.

Rétroviseurs

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de nettoyer ou régler les rétroviseurs en conduisant la moto. En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Toute tentative de nettoyage ou de réglage des rétroviseurs pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne nettoyer ou régler les rétroviseurs qu'à l'arrêt.

⚠ Avertissement

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés est dangereuse.

L'utilisation de la moto avec des rétroviseurs mal réglés provoquera une perte de vision à l'arrière de la moto. Il est dangereux de conduire une moto avec une visibilité arrière insuffisante.

Toujours régler les rétroviseurs pour disposer d'une vision arrière suffisante avant de conduire la moto.

Témoins du radar d'angle mort (selon l'équipement)

Les témoins du radar d'angle mort situés sur les rétroviseurs sont des unités à LED scellées qui ne nécessitant pas d'entretien et font partie des rétroviseurs. Les rétroviseurs doivent être remplacés en cas de panne des témoins de radar d'angle mort. Toujours rester prudent lors du nettoyage des rétroviseurs et des feux.

Pare-brise

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de nettoyer le pare-brise en conduisant la moto.

En lâchant le guidon pendant la conduite, le conducteur diminue sa capacité à garder le contrôle de la moto.

Toute tentative de nettoyage du pare-brise pendant la conduite peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

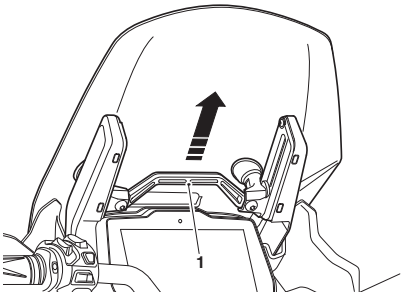
⚠ Avertissement

S'assurer que le pare-brise est réglé à la même position sur les deux côtés.

La conduite avec un pare-brise incorrectement réglé risque de causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

Le pare-brise qui équipe cette moto peut être réglé manuellement, sans outil.



1. **Poignée de réglage en hauteur**

Pour régler la hauteur du pare-brise :

- S'asseoir en toute sécurité sur la moto.
- Tenir fermement la poignée de réglage de la hauteur.
- Glisser le pare-brise vers le haut ou le bas à la hauteur requise.

Pour avoir des informations sur le nettoyage du pare-brise, voir page 181.

Prises électriques pour accessoires

⚠ Attention

Ne pas charger une batterie au moyen de la prise électrique pour accessoires arrière.

Le chargement d'une batterie au moyen de la prise électrique pour accessoires arrière peut endommager l'unité de commande du châssis.

Charger une batterie uniquement au moyen de la prise électrique pour accessoires avant.

⚠ Attention

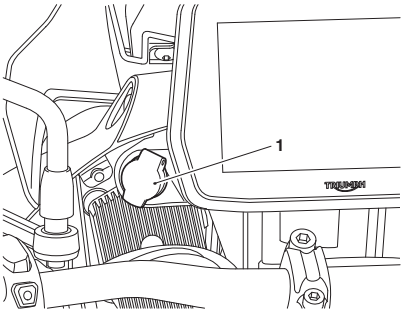
Ne laissez pas des accessoires électriques branchés sur la prise électrique pour accessoires avant quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.

Note

Pour protéger la batterie contre une décharge excessive lors de l'utilisation d'accessoires électriques, le courant total combiné qui peut être consommé par les prises électriques pour accessoires est de cinq ampères.

Une fiche correspondant à la prise pour accessoires est disponible chez votre concessionnaire Triumph agréé.

Prise électrique pour accessoires avant

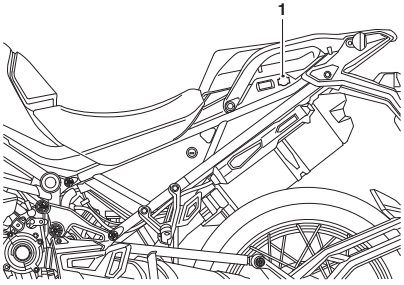


1. Prise électrique pour accessoires avant

La prise électrique pour accessoires avant se situe devant le réservoir de carburant, à côté du tableau de bord. La prise fournit une alimentation électrique de 12 Volts.

Le fusible numéro sept protège le circuit de prise électrique pour accessoires avant. Consultez l'étiquette dans le couvercle de boîte à fusibles pour connaître l'intensité du fusible.

Prise électrique pour accessoires arrière



1. Prise électrique pour accessoire arrière (le cas échéant)

La prise électrique pour accessoires arrière (le cas échéant) est située sur le côté gauche, vers l'arrière de la moto. La prise fournit une tension de 12 V et est sous tension lorsque le moteur est en marche.

La prise électrique pour accessoires arrière est protégée par un ECM châssis, qui coupe automatiquement le courant sur la prise en cas de surcharge. Le courant peut être rétabli sur la prise électrique pour accessoires arrière en remettant le contact si la prise n'est plus en surcharge.

Prise USB

⚠ Avertissement

La prise USB n'est pas étanche à moins qu'un cache étanche ne soit installé. Ne pas connecter d'appareils électroniques lorsqu'il pleut.

La pénétration d'eau dans la prise USB risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Les articles mal fixés et non fixés dans le compartiment de rangement risquent d'être endommagés ou de causer des dommages à la moto.

S'assurer qu'il y a suffisamment d'espace entourant les appareils électroniques ou les autres éléments pour que le compartiment de rangement puisse se fermer sans endommager ces éléments ni la moto.

Fixer correctement tous les appareils électroniques, câbles et autres objets dans le compartiment de rangement avant de conduire.

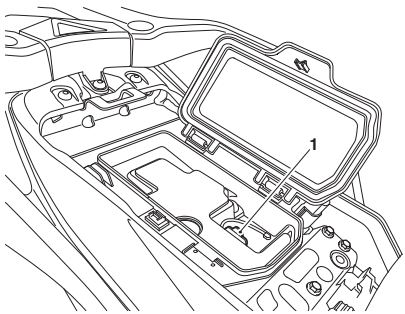
⚠ Attention

Ne pas laisser le commutateur d'allumage en position contact établi (ON) quand le moteur est arrêté, car cela risque de décharger la batterie.

La prise USB permet une connexion USB 5 volts pour le chargement d'appareils électroniques tels que des téléphones mobiles, des caméras et des appareils GPS. Des charges jusqu'à deux Ampères peuvent être connectées à la prise USB.

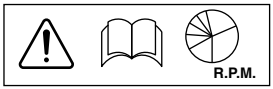
Pour accéder à la prise USB :

- Déposez la selle pour passager, voir page 93.
- La prise USB est située dans le compartiment de rangement, sous la selle pour passager.
- Appuyer sur le centre du côté gauche du couvercle du compartiment de rangement pour libérer le dispositif de verrouillage afin de l'ouvrir.
- Déposer le chapeau.
- Brancher le câble d'adaptateur USB dans la prise. Les câbles d'adaptateur ne sont pas fournis avec la moto.



1. **Prise USB**

Rodage



Le rodage est le nom donné au processus qui a lieu pendant les premières heures de fonctionnement d'un véhicule neuf.

En particulier, le frottement intérieur dans le moteur est plus élevé quand les composants sont neufs. Par la suite, lorsque le fonctionnement du moteur a fait 'roder' les pièces, ce frottement interne est considérablement réduit.

Une période de rodage prudent assurera des émissions à l'échappement plus basses et optimisera les performances, l'économie de carburant et la longévité du moteur et des autres composants de la moto.

Pendant les 800 premiers kilomètres :

- N'utilisez pas l'accélération maximale ;
- Évitez constamment les hauts régimes moteur ;
- Évitez de rouler à un régime moteur constant, qu'il soit élevé ou bas, pendant une durée prolongée ;
- Éviter les démarrages et arrêts brutaux, ainsi que les accélérations rapides, sauf en cas d'urgence ;
- Ne roulez pas à des vitesses supérieures aux ¾ de la vitesse maximale.

De 800 à 1 600 kilomètres :

- Le régime moteur peut être augmenté progressivement jusqu'à la limite de régime pendant de courtes durées.

Pendant et après le rodage :

- Ne faites pas tourner le moteur à un régime excessif à froid ;
- Ne laissez pas peiner le moteur. Rétrogradez toujours avant que le moteur commence à forcer ;
- N'utilisez pas des régimes inutilement élevés. Le passage au rapport supérieur contribue à réduire la consommation de carburant et le bruit, et à protéger l'environnement.

Contrôles de sécurité quotidiens



cboc

⚠ Avertissement

Si ces contrôles ne sont pas effectués chaque jour avant de prendre la route, il y a un risque de graves dégâts pour la moto ou d'accident causant de graves blessures ou la mort.

Procéder aux contrôles suivants chaque jour avant de démarrer. Le temps qu'ils demandent est minime, mais ces contrôles contribueront à la sécurité et à la fiabilité.

Si des anomalies sont constatées pendant ces contrôles, se reporter à la section Entretien et réglage ou confier la moto à un concessionnaire Triumph agréé pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour remettre la moto en bon état de marche.

Contrôle :

Carburant : Quantité suffisante dans le réservoir, absence de fuites (voir page 85).

Huile moteur : Niveau correct visible par le viseur transparent. Ajouter de l'huile de la spécification correcte si besoin. Absence de fuite au moteur ou au refroidisseur d'huile (voir page 135).

Transmission tertiaire : Pas de fuites d'huile (voir page 147).

Pneus/roues : Pressions de gonflage correctes (à froid). Profondeur/usure des dessins de la bande de roulement, dégâts de pneu/roue, perforations, etc. (voir page 156).

Écrous, boulons, fixations : Contrôle visuel du serrage/fixation correct de tous les composants de direction et de suspension, des essieux et de toutes les commandes. Vérifier partout s'il n'y a pas de fixations desserrées/endommagées.

Action de la direction : Action douce, mais pas de jeu d'une butée à l'autre. Aucun coincement des câbles de commande (voir page 153).

Freins : Tirer le levier de frein et appuyer sur la pédale de frein pour vérifier que la résistance est correcte. Vérifier le levier et/ou la pédale si sa course est excessive avant le début de la résistance, ou si la sensation à l'une ou l'autre commande est spongieuse (voir page 148).

ABS : Après avoir démarré, vérifiez que le témoin d'ABS ne reste pas allumé aux vitesses supérieures à 10 km/h (voir page 115).

Plaquettes de frein : Il doit rester plus de 1,5 mm de matériau de friction sur toutes les plaquettes (voir page 148).

Niveaux de liquide de freins : Pas de fuite de liquide de freins et d'embrayage. Les niveaux de liquide de freins doivent être situés entre les repères MAX et MIN dans les deux réservoirs (voir page 150 et page 151).

Fourche avant : Action douce. Pas de fuites aux joints de fourche (voir page 155).

Accélérateur : Jeu à la poignée d'accélérateur : 2–3 mm. Vérifier que la poignée revient à la position de ralenti sans coincement (voir page 68).

Réservoir de liquide d'embrayage : Pas de fuite de liquide de freins et d'embrayage. Le niveau de liquide de freins doit être situé entre les repères MAX et MIN sur le réservoir (voir page 145).

Liquide de refroidissement : Pas de fuite de liquide de refroidissement. Vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion du liquide de refroidissement (moteur froid) (voir page 141).

Équipement électrique : Fonctionnement correct de tous les feux et de l'avertisseur sonore (voir page 172).

Arrêt du moteur : L'interrupteur d'arrêt arrête le moteur (voir page 108).

Béquilles : Retour à la position de relevage complet par la tension des ressorts. Ressorts de rappel ni affaiblis, ni endommagés (voir page 91 et page 92).

Couvercle du radar d'angle mort (le cas échéant) : Vérifier et nettoyer le couvercle du capteur radar d'angle mort (voir page 76).

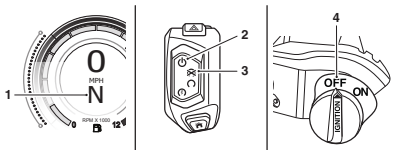
Page réservée

Table des matières

Arrêt du moteur 108
Démarrage du moteur 108
Changements de vitesses 110
Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement) 111
Mise en route 112
Freinage 112
Système de freinage antiblocage (ABS) 115
ABS de virage optimisé 117
Commande de démarrage en pente 118
- Activation 119
- Désactivation 120
- Démarrage en pente indisponible 120

Stationnement 120
Conduite à grande vitesse 122

Arrêt du moteur



1. **Témoin de point mort**
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur - Position Marche/Arrêt**
3. **Interrupteur d'arrêt du moteur - position STOP (ARRÊT)**
4. **Commutateur d'allumage principal - position OFF (arrêt) (en option)**

Pour arrêter le moteur :

- Fermer complètement le papillon.
- Passer au point mort.
- Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position STOP (arrêt).
- Tourner le commutateur d'allumage principal jusqu'à la position OFF.
- Sélectionner la première vitesse.
- Calez la moto avec la béquille latérale sur une surface ferme, plane et horizontale.
- Verrouiller la direction. Pour éteindre complètement la moto, placer l'interrupteur d'arrêt du moteur en position Marche/Arrêt.
- Si la moto ne roule pas pendant une période prolongée, s'assurer que la clé intelligente est éteinte.

⚠ Attention

Ne pas laisser le contact établi quand le moteur est arrêté. Cela entraînera des dommages électriques.

Démarrage du moteur

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Attention

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de cinq secondes de suite, car le démarreur surchaufferait et la batterie se déchargerait.

Attendez 15 secondes après chaque actionnement du démarreur pour le laisser refroidir et permettre à la batterie de récupérer.

Ne laissez pas tourner le moteur au ralenti pendant des durées prolongées car cela pourrait causer une surchauffe qui endommagerait le moteur.

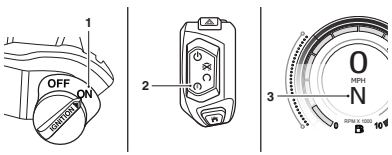
⚠ Attention

Si le moteur ne démarre pas, attendre au moins cinq secondes avant d'essayer à nouveau de démarrer le moteur.

Si le moteur ne démarre pas après trois tentatives, le système de démarrage est désactivé pendant deux minutes pour protéger la batterie et le système de démarrage.

Si le moteur ne démarre pas après six autres tentatives, ne plus essayer de le démarrer. Consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Les tentatives continues de démarrage du moteur endommagent gravement la batterie ou le système de démarrage.



1. **Commutateur d'allumage principal (le cas échéant)**
2. **Interrupteur de marche/arrêt du moteur - position START (démarrage)**
3. **Témoin de point mort**

Pour mettre le moteur en marche :

- Assurez-vous que le commutateur d'allumage principal (en option) est à la position ON, voir page 29.
- Tirer le levier d'embrayage à fond contre le guidon.
- Appuyer sur l'interrupteur de marche/arrêt du moteur et le maintenir dans la position START (démarrage) jusqu'à ce que le moteur démarre.
- Vérifier que la boîte de vitesses est au point mort.

La moto est équipée d'interrupteurs de neutralisation du démarreur. Ces interrupteurs empêchent le démarreur électrique de fonctionner si la boîte de vitesses n'est pas au point mort et la béquille latérale abaissée.

Si la béquille latérale est abaissée pendant que le moteur est en marche et si la boîte de vitesses n'est pas au point mort, le moteur s'arrête quelle que soit la position de l'embrayage.

Note

Un transpondeur intégré à la clé désactive l'antidémarrage. Il suffit que l'une des clés de contact se trouve à proximité de la moto. La présence de deux clés de contact près de la moto peut interrompre le signal entre le transpondeur et l'antidémarrage. Dans ce cas, l'antidémarrage reste activé jusqu'à ce qu'une des clés de contact soit enlevée.

Changements de vitesses

⚠ Avertissement

Éviter d'ouvrir excessivement ou trop rapidement les gaz sur un des rapports inférieurs, car cela risque de faire décoller la roue avant du sol (cabrage) et de faire patiner la roue arrière.

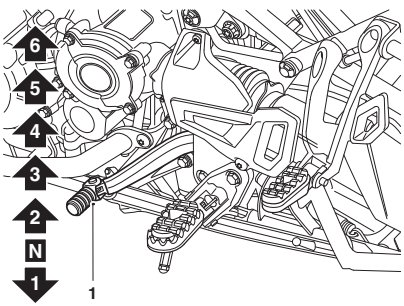
Toujours accélérer prudemment, surtout si l'on ne connaît pas bien la moto, car un cabrage ou un patinage ferait perdre le contrôle de la moto et entraînerait un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas rétrograder à des vitesses pouvant causer un surrégime du moteur (tr/min).

Cela peut bloquer la roue arrière et causer une perte de contrôle et un accident. Le moteur risque aussi d'être endommagé.

La rétrogradation doit être effectuée d'une manière assurant de bas régimes moteur.



1. **Pédale de changement de vitesses**

Pour changer de vitesse :

- Fermer le papillon tout en serrant le levier d'embrayage.
- Passer au rapport immédiatement supérieur ou inférieur.
- Ouvrir partiellement le papillon tout en relâchant le levier d'embrayage.
- Toujours utiliser l'embrayage pour changer de vitesses.

Note

Le mécanisme de changement de vitesses est du type à "butée positive". Cela signifie que, pour chaque manœuvre de la pédale de changement de vitesses, vous ne pouvez changer qu'une vitesse à la fois, séquentiellement dans l'ordre ascendant ou descendant.

Assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) (selon l'équipement)

⚠ Attention

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) est optimisée pour une utilisation sur route.

Elle ne doit pas être utilisée pendant la conduite hors route.

⚠ Attention

En cas de défaillance du système TSA lors de la conduite, ce dernier sera désactivé.

Utiliser l'embrayage pour changer de vitesse de la manière normale, sinon le moteur ou la boîte de vitesses pourrait être endommagé(e).

Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph pour faire vérifier et corriger le défaut.

⚠ Attention

Le changement de vitesse doit être complété par un mouvement de pédale rapide et énergique, en veillant à ce que la pédale soit enfoncée à fond.

Faites toujours attention lorsque vous changez de vitesse. Après un changement de vitesse, la pédale doit être complètement relâchée avant de pouvoir effectuer un autre changement de vitesse.

Des changements de vitesses incorrects peuvent endommager le moteur et la boîte de vitesses.

L'assistance au changement de vitesse Triumph (TSA) ajuste le couple du moteur pour permettre l'engagement des vitesses, sans coupure de la poignée d'accélérateur ni actionnement de l'embrayage.

La TSA n'est pas un système automatique pour le changement de vitesse. Les vitesses doivent être sélectionnées et changées de la manière normale, à l'aide de la pédale de changement de vitesses, comme décrit dans page 110.

La TSA sert à passer à un rapport supérieur comme à un rapport inférieur. Il faut débrayer pour s'arrêter et pour démarrer. L'embrayage doit être utilisé lors de la sélection d'une vitesse depuis le point mort, ainsi que lors de la sélection du point mort depuis une autre vitesse.

L'assistance au changement de vitesse Triumph ne fonctionnera pas si :

- L'embrayage est actionné.
- Il est tenté par erreur de passer à un rapport supérieur lorsque la 6ème vitesse est passée.
- Il est tenté par erreur de passer à un rapport inférieur lorsque la 1ère vitesse est passée.
- Il est tenté de passer à un rapport supérieur avec un régime moteur très bas.
- Il est tenté de passer à un rapport inférieur avec un régime moteur très élevé.
- Il est tenté de passer à un rapport supérieur pendant le dépassement.
- Le limiteur de vitesse du véhicule est actif.
- Le régulateur de vitesse est actif.
- L'antipatinage fonctionne.

- Si le rapport précédent n'a pas été complètement engagé.
- La position de l'accélérateur est changée pendant un changement de vitesses.

Si la TSA ne fonctionne pas, l'embrayage peut être utilisé pour changer de vitesse de la manière normale.

Mise en route

Pour mettre en route la moto :

- Serrez le levier d'embrayage et enclenchez la première vitesse.
- Accélérez légèrement et relâchez lentement le levier d'embrayage.
- Pendant l'engagement de l'embrayage, accélérez un peu plus, en augmentant suffisamment le régime pour empêcher le moteur de caler.

Freinage

Tous les modèles de moto sont équipés d'un système de freinage partiellement intégré associé à un système de freinage antiblocage (ABS).

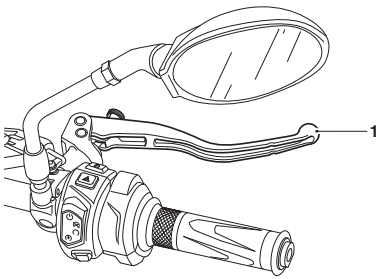
Ce système de freinage partiellement intégré est conçu pour augmenter l'efficacité de freinage du conducteur.

Lorsque le conducteur utilise le frein avant, le frein arrière est également légèrement utilisé permettant un freinage équilibré.

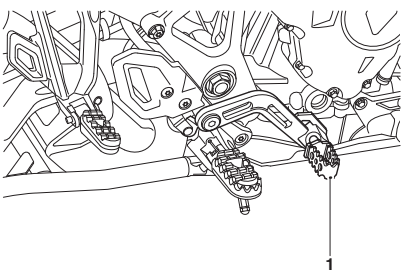
L'utilisation du frein arrière est en rapport avec le niveau de force de freinage appliquée par le conducteur grâce au levier de frein avant.

L'utilisation de la pédale de frein arrière seule fait uniquement appel au frein arrière.

Pour une efficacité de freinage maximale, actionnez toujours simultanément le levier de frein avant et la pédale de frein arrière.



1. Levier de frein avant



1. Pédale de frein arrière

Sur les motos Tiger 1200 Rally Pro et Tiger 1200 Rally Explorer, la pédale de frein arrière est réglable en hauteur. Pour plus d'informations, page 152.

⚠ Avertissement

EN FREINANT, OBSERVER LES CONSIGNES SUIVANTES :

- Fermer complètement le papillon des gaz, sans débrayer, pour laisser ralentir la moto par le frein moteur.
- Rétrograder une vitesse à la fois de telle sorte que la boîte de vitesses soit en première quand la moto s'arrête complètement.
- Pour s'arrêter, toujours actionner les deux freins à la fois. Normalement, le frein avant doit être actionné un peu plus que le frein arrière.
- Rétrograder ou débrayer complètement selon besoin pour empêcher le moteur de caler.
- Ne jamais bloquer les roues en freinant, car cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et provoquer un accident.

⚠ Avertissement

Pour un arrêt d'urgence, ne pas se préoccuper de rétrograder, s'efforcer seulement de freiner aussi fort que possible de l'avant et de l'arrière sans déraper. Les conducteurs doivent s'entraîner au freinage d'urgence dans un espace sans circulation.

Triumph conseille vivement à tous les motocyclistes de suivre un cours de conduite comprenant des conseils sur la bonne utilisation des freins. Une technique de freinage incorrecte peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Pour votre sécurité, faites toujours preuve d'une extrême prudence en freinant, en accélérant ou en tournant, car toute imprudence peut entraîner une perte de contrôle et un accident. L'utilisation indépendante des freins avant ou arrière réduit l'efficacité de freinage générale. Un freinage extrême peut faire bloquer une des roues, réduire le contrôle de la moto et causer un accident (voir les avertissements concernant l'ABS).

Si possible, réduire la vitesse ou freiner avant d'entrer dans un virage, car la fermeture du papillon ou un freinage une fois dans le virage peut faire déraper une roue et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Sur route mouillée ou sous la pluie, ou sur des surfaces meubles, l'aptitude à manœuvrer et à s'arrêter sera réduite. Toutes les manœuvres doivent être exécutées avec douceur dans ces conditions. Une accélération, un freinage ou un changement de direction soudain peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Dans une longue descente à fort pourcentage ou au passage d'un col, utiliser le frein moteur en rétrogradant et utiliser les freins avant et arrière par intermittence.

L'utilisation continue des freins ou l'utilisation du frein arrière uniquement peut faire surchauffer les freins et réduire leur efficacité, entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

En cas de conduite avec le pied sur la pédale de frein ou la main sur le levier de frein, le feu de freinage pourra s'allumer et donner une fausse indication aux autres usagers.

Cela peut également faire surchauffer le frein, réduisant l'efficacité de freinage, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas rouler en roue libre avec le moteur arrêté, et ne pas remorquer la moto.

La boîte de vitesses n'est lubrifiée sous pression que pendant la marche du moteur.

Une lubrification insuffisante peut endommager ou faire serrer la boîte de vitesses, ce qui peut provoquer une perte de contrôle soudaine de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Sur des surfaces meubles ou des routes mouillées ou boueuses, l'efficacité de freinage de la moto sera réduite par l'accumulation de poussière, de boue ou d'humidité sur les freins.

Toujours freiner plus tôt dans ces conditions pour nettoyer les surfaces des freins par le freinage initial.

La conduite de la moto avec des freins contaminés par la poussière, la boue ou l'humidité peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Système de freinage antiblocage (ABS)

⚠ Avertissement

La fonction ABS tente de maximiser les chances de conserver le contrôle de la moto lors du freinage. Les distances de freinage plus courtes que peut autoriser l'ABS dans certaines conditions ne remplacent pas une bonne conduite prudente.

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse.

Ne conduisez jamais avec imprudence et réduisez toujours votre vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent.

Aborder les virages avec prudence. Si vous freinez dans un virage, l'ABS ne pourra pas s'opposer au poids et à l'accélération latérale de la moto. Cela pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

Dans certaines conditions, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS nécessite une distance d'arrêt plus longue.

Pour plus d'informations sur la fonction ABS et son fonctionnement, voir page 47.

Témoin d'ABS



Il est normal que le témoin d'ABS clignote lorsque le contact est mis (voir page 35). Si le témoin d'ABS reste allumé, cela indique que la fonction ABS n'est pas disponible car :

- l'ABS a été désactivé par le conducteur ;

- l'ABS connaît un dysfonctionnement qui demande une inspection.

Si le témoin s'allume pendant la marche, cela indique que le système ABS présente une anomalie qui doit être diagnostiquée.

Note

Le fonctionnement de l'ABS peut donner l'impression que la pédale est plus difficile à enfoncer ou une sensation de pulsation au niveau du levier et de la pédale de frein.

L'ABS pourra être activé par des changements soudains du revêtement routier vers le haut ou le bas.

⚠ Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé.

Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut. Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Le témoin d'ABS s'allumera si la roue arrière tourne à vitesse élevée pendant plus de 30 secondes alors que la moto est sur une béquille. Cette réaction est normale.

Lorsque le contact est coupé et que la moto est remise en marche, le témoin s'allume jusqu'à ce que la vitesse dépasse 30 km/h.

⚠ Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

ABS de virage optimisé

L'ABS de virage optimisé donne un contrôle accru si l'ABS est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Un capteur surveille constamment l'angle d'inclinaison de la moto. Si la moto s'incline dans un virage et que l'ABS est activé, le système utilise la mesure d'angle d'inclinaison pour utiliser l'ABS de la manière la plus adaptée afin d'aider le conducteur à conserver le contrôle de la moto.

Pour plus d'informations sur la disponibilité des fonctions, voir page 47.

⚠ Avertissement

L'ABS de virage optimisé est un système conçu pour aider le conducteur dans des situations de freinage d'urgence.

Le système est conçu pour donner au conducteur un contrôle accru si l'ABS est activé tandis que la moto s'incline dans un virage.

Le contrôle potentiel accru que le système de freinage de virage optimisé permet dans certaines conditions ne remplace pas une bonne conduite prudente.

⚠ Avertissement

Ne jamais dépasser les limitations de vitesse. Ne jamais conduire avec imprudence et toujours réduire sa vitesse si les conditions météorologiques, l'état de la route ou la circulation l'exigent. Aborder les virages avec prudence.

Si la moto s'incline dans un virage et que l'ABS est activé, l'ABS de virage optimisé utilise la mesure d'angle d'inclinaison d'un capteur pour utiliser l'ABS afin d'aider le conducteur à conserver le contrôle de la moto. L'ABS de virage optimisé ne sera cependant pas en mesure de s'opposer totalement au poids et à l'accélération latérale de la moto et un freinage trop fort pendant un virage peut provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Dans certaines circonstances, il est possible qu'une moto équipée de l'ABS de virage optimisé puisse nécessiter une distance d'arrêt plus longue qu'une moto équivalente sans ABS, ou une moto équivalente équipée avec ABS mais non équipée de l'ABS de virage optimisé.

⚠ Avertissement

Si l'ABS de virage optimisé ne fonctionne pas, le témoin de l'ABS s'allume et un message apparaît sur l'affichage.

Dans ce cas, l'ABS continuera à fonctionner mais sans la fonction de virage optimisé, étant donné que :

- Il n'y a pas d'autre anomalie de l'ABS.
- L'ABS n'a pas été désactivé par le conducteur.

Ne pas rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. En cas de défaut, contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Dans cet état, un freinage trop énergique pendant un virage fera bloquer les roues risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Commande de démarrage en pente

La commande de démarrage en pente aide le conducteur à effectuer des démarrages en pente. Le système (si activé) utilisera le frein arrière pour immobiliser la moto en position. Le système se désactivera ensuite automatiquement et libérera le frein arrière lorsqu'il détecte que le conducteur tente de se déplacer.

⚠ Avertissement

Évitez d'activer le système de commande de démarrage en pente sur des surfaces glissantes.

Le système de commande de démarrage en pente ne pourra pas empêcher la moto de glisser s'il est activé sur une surface où l'adhérence des pneus est insuffisante pour maintenir la moto en position.

L'activation du système de démarrage en pente sur une surface glissante provoquera un glissement de la moto, aboutissant à une perte de contrôle de la moto et à un accident.

⚠ Avertissement

Le système de commande de démarrage en pente se désactivera si la béquille latérale est déplacée vers le bas, le contact est coupé, l'interrupteur d'arrêt du moteur est déplacé en position STOP ou si le moteur est arrêté pour toute autre raison.

Le système de commande de démarrage en pente sera également désactivé si une anomalie survient et provoque l'allumage du témoin d'anomalie (MIL).

Dans ces circonstances, le frein avant doit être utilisé manuellement pour empêcher la moto de rouler.

Si vous n'empêchez pas la moto de rouler, vous risquez de perdre le contrôle de la moto et aurez un accident.

⚠ Attention

Le système de commande de démarrage en pente n'est pas conçu pour être utilisé comme frein de stationnement.

N'activez pas en permanence le système de démarrage en pente pour des périodes supérieures à 10 minutes.

Une activation continue du système de commande de démarrage en pente pour des périodes supérieures à 10 minutes peut provoquer des dommages au système ABS.

Activation

Les conditions suivantes doivent être remplies pour que la commande de démarrage en pente puisse être activée :

- Le moteur doit être en marche
- La béquille latérale doit être en position relevée
- La moto doit être à l'arrêt.

Le système de commande de démarrage en pente ne fonctionnera pas s'il y a une anomalie sur l'ABS ou les systèmes de gestion du moteur et que les témoins d'avertissement ABS et/ou MIL sont allumés.

Lorsque toutes les conditions ci-dessus sont remplies, procéder comme suit :

- Serrer fermement et rapidement le levier de frein avant, puis le relâcher.
- En relâchant le levier, le témoin de démarrage en pente s'allume en vert. Le système de commande de démarrage en pente est maintenant actif et le frein arrière sera utilisé automatiquement.
- Le témoin de démarrage en pente reste vert jusqu'à ce que la commande de démarrage en pente soit désactivée.
- Le frein arrière reste appliqué jusqu'à ce que le système détecte que le conducteur tente de démarrer ou que la commande de démarrage en pente soit manuellement désactivée par le conducteur.

Désactivation

Le système de commande de démarrage en pente sera automatiquement désactivé lorsqu'il détecte que le conducteur tente de se déplacer. Le système libérera progressivement le frein arrière pour aider le conducteur à se déplacer.

Le système de commande de démarrage en pente peut également être désactivé manuellement en serrant encore fermement le levier du frein avant. Le témoin de démarrage en pente s'affiche alors en ambre.

Démarrage en pente indisponible

Si lors de la tentative d'activation du système de commande de démarrage en pente, le témoin d'indisponibilité du démarrage en pente est affiché, cela indique un ou plusieurs des éléments suivants :

- Les conditions d'activation n'ont pas été satisfaites, voir page 119.
- Il y a une anomalie sur l'ABS ou les systèmes de gestion du moteur et que les témoins d'avertissement ABS et/ou MIL sont allumés. Pour plus d'informations, voir la section Témoins sous page 33.

Un message d'indisponibilité de la commande de démarrage en pente est également affiché à l'écran.

Le système de commande de démarrage en pente peut être activé ou désactivé (voir page 59).

Stationnement

⚠ Avertissement

Le moteur et l'échappement seront chauds après le fonctionnement de la moto.

NE PAS garer la moto à un endroit où des piétons et des enfants sont susceptibles de la toucher.

Le contact avec une partie du moteur ou de l'échappement chaud peut brûler la peau non protégée.

⚠ Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

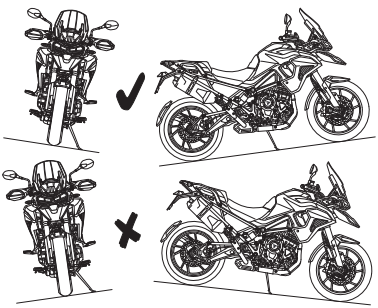
Si la moto est garée dans un garage ou un autre local, s'assurer que celui-ci est bien aéré et que la moto n'est pas près d'une source de flamme ou d'étincelles. Cela inclut tout appareil doté d'une veilleuse.

La négligence des conseils ci-dessus peut causer un incendie entraînant des dégâts matériels ou des blessures.

⚠ Avertissement

Ne pas la garer sur terrain meuble ou sur une surface fortement inclinée.

Si elle est garée dans ces conditions, la moto risque de basculer et de causer des dégâts matériels et des blessures.



Pour garer la moto :

- Passer au point mort et couper le contact (OFF).
- Sélectionner la première vitesse.
- Verrouiller la direction pour prévenir le vol.
- Toujours garer la moto sur une surface ferme et horizontale pour éviter qu'elle ne bascule. Cela est particulièrement important en cas de stationnement hors route.
- Si la moto est garée sur une pente, toujours la garer dans le sens de la montée pour éviter qu'elle ne se libère de la béquille et ne roule en avant. Enclencher la première vitesse pour empêcher la moto de se déplacer.
- Sur une pente latérale, toujours garer la moto de telle sorte que la pente la pousse naturellement vers la béquille latérale.
- Ne jamais garer la moto sur une pente latérale de plus de 6°, ni dans le sens de la descente.

Conduite à grande vitesse

⚠ Avertissement

Cette moto Triumph doit être conduite dans le respect des limitations de vitesse en vigueur sur les routes utilisées.

La conduite d'une moto à grande vitesse risque d'être dangereuse car le temps de réaction à une situation donnée est considérablement réduit avec l'augmentation de la vitesse.

Réduire toujours la vitesse dans les conditions de conduite pouvant être dangereuses, comme le mauvais temps et un trafic dense.

⚠ Avertissement

Ne conduire cette moto Triumph à grande vitesse que dans le cadre de courses sur routes fermées ou sur circuits fermés.

La conduite à grande vitesse ne doit être tentée que par les conducteurs qui ont appris les techniques nécessaires pour la conduite rapide et connaissent bien les caractéristiques de la moto dans toutes les conditions.

La conduite à grande vitesse dans d'autres conditions est dangereuse et entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les caractéristiques de comportement d'une moto à grande vitesse peuvent varier par rapport à celles auxquelles on est habitué aux vitesses limitées sur route.

Ne pas essayer de conduire à grande vitesse à moins d'avoir reçu une formation suffisante et de posséder la compétence requise, car une erreur de conduite peut provoquer un accident grave.

⚠ Avertissement

Les opérations indiquées ci-dessous sont extrêmement importantes et ne doivent jamais être négligées. Un problème qui pourra passer inaperçu à des vitesses normales pourra être considérablement exagéré à grande vitesse.

Généralités

S'assurer que la moto a bien été entretenue conformément au tableau d'entretien périodique.

Direction

Vérifier que le guidon tourne avec douceur sans jeu excessif ou points durs. Vérifier que les câbles de commande ne limitent pas la direction de quelque manière que ce soit.

Bagages

Vérifier que toutes les sacoches éventuelles sont fermées, verrouillées et solidement fixées à la moto.

Freins

Vérifiez que les freins avant et arrière fonctionnent correctement.

Pneus

La conduite à grande vitesse impose de fortes contraintes aux pneus ; des pneus en bon état sont donc indispensables à la sécurité de la conduite. Examiner leur état général, les gonfler à la pression correcte (à froid), et vérifier l'équilibre des roues. Revisser fermement les capuchons de valves après avoir vérifié la pression des pneus. Observez les informations données dans les sections Entretien et Caractéristiques sur le contrôle et la sécurité des pneus.

Carburant

Vous devez avoir une quantité de carburant suffisante pour tenir compte de la consommation accrue qui résultera de la conduite à grande vitesse.

⚠ Attention

Dans de nombreux pays, le système d'échappement de ce modèle est équipé d'un convertisseur catalytique pour contribuer à réduire les émissions polluantes des gaz d'échappement.

Le convertisseur catalytique peut subir des dégâts irréparables si la moto tombe en panne de carburant ou si le niveau de carburant tombe très bas.

Toujours vérifier que le carburant est suffisant pour le voyage prévu.

Huile moteur

Vérifiez que le niveau d'huile moteur est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Huile de transmission à cardan

Vérifiez que le niveau d'huile de transmission tertiaire est correct. Toujours utiliser de l'huile de la qualité et du type corrects pour faire l'appoint.

Liquide de refroidissement

Vérifier que le niveau de liquide de refroidissement est au repère supérieur dans le vase d'expansion. (Vérifiez toujours le niveau à froid.)

Équipement électrique

Vérifiez que les phares, le feu arrière/de freinage, les indicateurs de direction, l'avertisseur sonore, etc., fonctionnent tous correctement.

Divers

Vérifier visuellement que toutes les fixations sont bien serrées.

Page réservée

L'adjonction d'accessoires et le transport de poids supplémentaire peuvent affecter les caractéristiques de comportement de la moto et causer des changements de stabilité nécessitant une réduction de la vitesse. Les informations suivantes constituent un guide des dangers potentiels de l'adjonction d'accessoires à une moto et du transport de passagers et de charges additionnelles.

Accessoires

⚠ Avertissement

Ne pas installer d'accessoires ni transporter de bagages qui gênent le contrôle de la moto.

Veiller à ne pas affecter défavorablement l'équipement d'éclairage, la garde au sol, l'aptitude de la moto à s'incliner (c à d. l'angle d'inclinaison), le fonctionnement des commandes, le débattement des roues, l'action de la fourche avant, la visibilité dans une direction quelconque, ni aucun autre aspect du fonctionnement de la moto.

⚠ Avertissement

Ne jamais conduire une moto équipée d'accessoires, ou transportant une charge de quelque type que ce soit, à des vitesses supérieures à 130 km/h. Pour l'une ou/et l'autre de ces conditions, ne pas essayer de dépasser la vitesse de 130 km/h même si la vitesse maximale autorisée le permet.

La présence d'accessoires et/ou d'une charge provoquera des changements de stabilité et de comportement de la moto.

Si des changements de la stabilité de la moto ne sont pas permis, cela entraînera une perte de contrôle de la moto et un accident. En roulant à vitesse élevée, toujours tenir compte des divers facteurs de configuration de la moto et de l'environnement qui peuvent affecter défavorablement la stabilité de la moto. Par exemple :

- Charges mal équilibrées entre les deux côtés de la moto
- Réglages de suspension avant et arrière incorrects
- Pneus incorrectement gonflés
- Usure excessive ou irrégulière des pneus
- Vents latéraux et remous causés par d'autres véhicules
- Vêtements flottants.

Il faut se rappeler que la limite absolue de 130 km/h sera encore réduite par le montage d'accessoires non approuvés, une charge incorrecte, des pneus usés, l'état général de la moto et de mauvaises conditions routières ou météorologiques.

⚠ Avertissement

Les propriétaires doivent savoir que les seuls accessoires, pièces et conversions approuvés pour une moto Triumph sont ceux qui portent l'homologation officielle Triumph et sont montés sur la moto par un concessionnaire agréé.

En particulier, il est extrêmement dangereux de monter ou remplacer des pièces ou accessoires dont le montage nécessite le démontage des circuits électriques ou d'alimentation ou l'ajout de composants à ces circuits, et de telles modifications pourraient compromettre la sécurité.

Le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués peut affecter défavorablement le comportement, la stabilité ou un autre aspect du fonctionnement de la moto, ce qui peut occasionner un accident entraînant des blessures ou la mort.

Triumph décline toute responsabilité concernant les défauts causés par le montage de pièces, accessoires ou conversions non homologués ou le montage par du personnel non agréé de pièces, accessoires ou conversions homologués.

⚠ Avertissement

Ne bougez pas ni ne soulevez la moto en utilisant une partie du système de bagages ou des accessoires.

La moto pourrait être endommagée et/ou des personnes pourraient être blessées.

Charge

Le poids total du conducteur et du passager, des accessoires et des bagages éventuels ne doit pas dépasser la charge limite maximale indiquée dans la section Spécifications.

⚠ Avertissement

Les charges doivent toujours être également réparties des deux côtés de la moto. La charge doit être correctement fixée de sorte qu'elle ne puisse pas se déplacer pendant que la moto est en marche.

Répartir uniformément la charge dans chaque sacoche (selon l'équipement). Placer les articles lourds au fond et vers le côté intérieur de la sacoche.

Vérifier régulièrement la fixation de la charge (mais pas pendant la marche) et s'assurer qu'elle ne dépasse pas à l'arrière de la moto.

Ne jamais dépasser la charge maximale de la moto indiquée dans la section Spécifications.

Cette charge maximale de la moto comprend le poids combiné du conducteur, des accessoires éventuels et de toute charge transportée.

En mode route, la suspension de précharge arrière est automatiquement ajustée pour compenser la charge utile.

Un chargement incorrect peut entraîner une condition de conduite dangereuse pouvant occasionner un accident.

⚠ Avertissement

La charge de sécurité maximale pour chaque sacoche est indiquée sur une étiquette à l'intérieur de chaque sacoche.

Ne dépassez jamais cette limite de charge car cela pourrait rendre la moto instable et entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de transporter d'objets entre le cadre et le réservoir de carburant.

Cela peut limiter l'angle de braquage et entraîner une perte de contrôle et un accident.

Un poids fixé au guidon ou à la fourche avant augmentera la masse de l'ensemble de direction, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la direction et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser la selle pour passager pour transporter des objets.

Le transport d'objets sur la selle pour passager peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

Le réglage du phare vise à compenser des charges supplémentaires (voir page 174).

Passagers

⚠ Avertissement

Le comportement et les capacités de freinage d'une moto sont affectés par la présence d'un passager.

Le conducteur doit tenir compte de ces changements lorsqu'il conduit la moto avec un passager et ne doit pas entreprendre cette conduite s'il n'en a pas reçu la formation et s'il ne s'est pas familiarisé et n'est pas à l'aise avec les changements de caractéristiques de fonctionnement entraînés par la présence d'un passager.

La conduite d'une moto sans tenir compte de la présence d'un passager risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas transporter un passager s'il n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds prévus.

Un passager qui n'est pas assez grand pour atteindre les repose-pieds ne pourra pas s'asseoir fermement sur la moto et pourra entraîner de l'instabilité pouvant causer une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Le passager doit être informé qu'il peut causer une perte de contrôle de la moto en faisant des mouvements brusques ou en s'asseyant incorrectement.

Le conducteur doit donner les instructions suivantes au passager :

- Il est important que le passager reste assis immobile pendant la marche de la moto et ne gêne pas sa conduite.
- Il doit reposer les pieds sur les repose-pieds du passager et se tenir fermement à la sangle de selle ou à la barre d'appui (le cas échéant) ou encore à la taille ou aux hanches du conducteur.
- Informez le passager qu'il doit se pencher avec le conducteur dans les virages et ne pas se pencher si le conducteur ne le fait pas.

⚠ Avertissement

Ne pas transporter d'animaux sur la moto.

Un animal pourrait faire des mouvements soudains et imprévisibles pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Table des matières

Entretien périodique 131
Tableau d'entretien périodique 133
Huile moteur 135
- Carénage de carter d'huile 135
- Contrôle du niveau d'huile moteur 137
- Changement de l'huile moteur et du filtre à huile 138
- Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile 140
- Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50) 140

Circuit de refroidissement 141
- Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 142
- Correction du niveau de liquide de refroidissement 143
- Changement du liquide de refroidissement 144

Commande d'accélérateur 145
Embrayage 145
- Contrôle du niveau de liquide d'embrayage et appoint 145
- Examen de l'embrayage 146

Boîtier de couple conique 147
- Correction du niveau d'huile de transmission tertiaire 147

Freins 148
- Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs 148
- Contrôle de l'usure des freins 148
- Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 149
- Liquide de freins à disque 149
- Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant 150
- Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière 151
- Réglage de la pédale de frein arrière 152
- Feu stop 152

Roulements de direction/roues 153
- Contrôle de la direction 153
- Contrôle des roulements de roues 154

Suspension 155
- Examen de la fourche avant 155

Indicateurs d'angle d'inclinaison 156

ENTRETIEN

Pneus 156
Pressions de gonflage des pneus 158
Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement) 159
Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement 160
Remplacement d'un pneu 160
Usure des pneus 163
Batterie 163
Dépose de la batterie 164
Charge de la batterie 165
Entretien de la batterie 167
Remisage de la batterie 167
Mise au rebut de la batterie 167
Pose de la batterie 169
Boîtes à fusibles 170
Identification de la boîte à fusibles 171
Phare 172
Feu de jour (DRL) (selon l'équipement) 173
Éclairage virage (en option) 173
Réglage des phares 174
Remplacement du phare 174
Feu arrière 174
Indicateurs de direction 174
Antibrouillard avant (le cas échéant) 174

Entretien périodique

⚠ Avertissement

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant de l'entretien ou du réglage incorrect effectué par le propriétaire.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses.

Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

⚠ Avertissement

Tout l'entretien est d'une importance capitale et ne doit pas être négligé. Un entretien ou un réglage incorrect peut entraîner des anomalies de fonctionnement d'un ou plusieurs organes de la moto. Une anomalie de fonctionnement de la moto peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Le climat, le terrain et la situation géographique ont une incidence sur l'entretien. Le programme d'entretien doit être ajusté pour s'adapter à l'environnement particulier dans lequel est utilisée la moto et aux exigences du propriétaire.

Des connaissances et une formation et des outils spéciaux sont nécessaires pour exécuter correctement les opérations d'entretien figurant dans le tableau d'entretien périodique. Seul un concessionnaire Triumph agréé disposera de ces connaissances et de cet outillage.

Un entretien incorrect ou négligé peut être à la source de conditions de conduite dangereuses. Toujours demander à un concessionnaire Triumph agréé d'effectuer les entretiens périodiques de cette moto.

Pour maintenir la sécurité et la fiabilité de la moto, l'entretien et les réglages décrits dans cette section doivent être effectués de la manière spécifiée dans le programme des contrôles journaliers, et conformément au tableau d'entretien périodique. Les informations qui suivent décrivent les procédures à observer pour effectuer les contrôles journaliers et certaines opérations simples d'entretien et de réglage.

L'entretien périodique peut être effectué de trois manières par un concessionnaire Triumph agréé : entretien annuel, entretien basé sur le kilométrage ou une combinaison des deux, selon le kilométrage annuel parcouru par la moto.

1. Les motos qui parcourent moins de 16 000 km par an doivent subir un entretien annuel. En outre, les opérations d'entretien basées sur le kilométrage doivent être effectuées aux intervalles de distance spécifiés.
2. Sur les motos qui parcourent environ 16 000 km par an, l'entretien annuel et les opérations à effectuer à un kilométrage spécifié doivent avoir lieu simultanément.
3. Sur les motos qui parcourent plus de 16 000 km par an, les opérations basées sur la distance doivent être effectuées lorsque la moto atteint le kilométrage spécifié. En outre, les opérations d'entretien annuelles doivent aussi être effectuées aux intervalles spécifiés.

Dans tous les cas, l'entretien doit être effectué au plus tard aux intervalles spécifiés indiqués. S'adresser à un concessionnaire Triumph agréé pour savoir quel programme d'entretien convient le mieux à sa moto.

Triumph Motorcycles ne peut accepter aucune responsabilité en cas de dommages ou de blessures résultant d'un entretien ou d'un réglage incorrect.

Symbole d'entretien/Symbole d'avertissement général

Le symbole d'entretien s'allume pendant cinq secondes après la séquence de démarrage de la moto pour rappeler qu'un entretien doit être réalisé dans 100 km environ. Le symbole d'entretien s'allume de façon permanente lorsque le kilométrage est atteint ; il reste allumé en continu jusqu'à ce que l'intervalle d'entretien soit réinitialisé à l'aide de l'outil de diagnostic Triumph.

Le symbole d'avertissement général clignote en cas de défaut d'ABS ou de gestion du moteur et si les témoins ABS et/ou MIL sont allumés. Contactez dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Note

Les éléments marqués par le symbole * font l'objet d'une facturation supplémentaire en plus du coût et du temps de main d'œuvre pour l'entretien de base, qui ne comprend que le temps du contrôle.

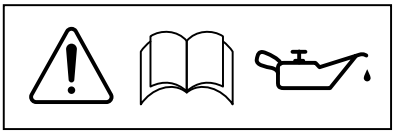
Tableau d'entretien périodique

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 16 000 et 48 000 km	Entretien 32 000 km	Entretien 64 000 km
Lubrification						
Moteur et refroidisseur d'huile – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Huile moteur – vidange/remplacement		•	•	•	•	•
Filtre à huile moteur – remplacement		•	•	•	•	•
Alimentation et gestion du moteur						
Circuit d'alimentation – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Filtre à air – remplacer (le remplacer plus souvent en cas de conduite constante dans des conditions humides ou poussiéreuses)					•	•
Bougies – remplacement					•	•
Circuit de refroidissement						
Circuit de refroidissement – recherche de fuites	•	•	•	•	•	•
Niveau de liquide de refroidissement – contrôle/appoint	•	•	•	•	•	•
Circuit de refroidissement – rechercher de l'usure par frottement, des craquelures ou d'autres dommages sur les flexibles de liquide de refroidissement. Les remplacer au besoin		•	•	•	•	•
Liquide de refroidissement - remplacement tous les 4 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les quatre ans, quel que soit le kilométrage					
Moteur						
Embrayage - contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Maître-cylindre d'embrayage – contrôler qu'il n'y a pas de fuite de liquide (modèles pourvus d'un embrayage hydraulique uniquement)	•					
Niveaux de liquide d'embrayage – contrôle	•	•	•	•	•	•
Pivot de levier d'embrayage - nettoyer/graisser		•	•	•	•	•
Liquide d'embrayage – remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Jeu aux soupapes – contrôle/règlage*					•	•
Distribution – contrôle/règlage*					•	•
Roues et pneumatiques						
Roues – contrôle de l'état	•	•	•	•	•	•
Roues – recherche de rayons cassés ou endommagés et contrôle du serrage des rayons (sauf roues en alliage)	•	•	•	•	•	•
Usure/état des pneus – contrôle	•	•	•	•	•	•
Pression de gonflage des pneus – contrôle/correction	•	•	•	•	•	•
Roulements de roues – contrôle de l'usure/souplesse de fonctionnement					•	•

ENTRETIEN

Description de l'opération	Kilométrage indiqué au totalisateur ou durée, le premier des deux prévalant					
		Première révision	Entretien annuel	Entretien basé sur le kilométrage		
	Quotidien	Entretien 1 000 km ou 6 mois	Ans	Entretien 16 000 et 48 000 km	Entretien 32 000 km	Entretien 64 000 km
Direction et suspension						
Direction – contrôle du fonctionnement libre	•	•	•	•	•	•
Suspension avant et arrière – contrôle de l'état/ fuites/souplesse de fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Roulements de colonne – contrôle/réglage – sauf lors de la première révision					•	•
Axe de bras oscillant – graissage					•	•
Combiné et biellette de suspension arrière – graissage (modèles à simple combiné de suspension arrière seulement)					•	•
Huile de fourche – remplacement						•
Freins						
Système de freinage – contrôle du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Plaquettes de freins – contrôle du niveau d'usure*	•	•	•	•	•	•
Niveaux de liquide de frein – contrôle	•	•	•	•	•	•
Liquide de freins – remplacement tous les 2 ans, indépendamment du kilométrage*	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Transmission tertiaire						
Transmission tertiaire – recherche de fuites d'huile	•	•	•	•	•	•
Huile de transmission tertiaire – remplacement	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					
Niveau d'huile de transmission tertiaire - contrôle			•			
Équipement électrique						
Éclairage, instruments et circuits électriques – contrôle/règlage	•	•	•	•	•	•
Généralités						
Indicateurs d'angle d'inclinaison – contrôle de l'usure*	•	•	•	•	•	•
Béquille centrale et/ou latérale – contrôle d'usure/ du fonctionnement	•	•	•	•	•	•
Tableau de bord, ECM du châssis, ECM sans clé et ECM du moteur : contrôle du dernier téléchargement d'étalonnage avec l'outil de diagnostic Triumph		•	•	•	•	•
Autoscan – effectuer un Autoscan complet avec l'outil de diagnostic Triumph (imprimer une copie pour le client)		•	•	•	•	•
Effectuer tous travaux restants prévus par les bulletins de service et les travaux sous garantie		•	•	•	•	•
Effectuer un essai sur route		•	•	•	•	•
Compléter le Carnet d'entretien et réinitialiser l'indicateur de révision (si installé)		•	•	•	•	•
Batterie de clé intelligente - Remplacement			•	•	•	•
Pivots de béquille centrale – nettoyage/graissage	Tous les deux ans, quel que soit le kilométrage					

Huile moteur



⚠ Avertissement

Le fonctionnement de la moto avec une huile moteur en quantité insuffisante, détériorée ou contaminée entraînera une usure prématurée du moteur et pourra provoquer le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses.

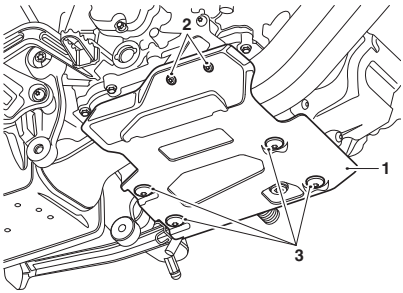
Le serrage du moteur ou de la boîte de vitesses peut entraîner une perte soudaine de contrôle de la moto et un accident.

Pour que le moteur, la boîte de vitesses et l'embrayage fonctionnent correctement, il faut maintenir l'huile moteur au niveau correct et remplacer l'huile moteur et le filtre à huile conformément au programme d'entretien périodique.

Carénage de carter d'huile

Le carénage de carter d'huile sur tous les modèles de moto sauf la Tiger 1200 GT doit être retiré pour permettre l'accès afin de changer l'huile moteur et le filtre à huile.

Tiger 1200 GT Pro et Tiger 1200 GT Explorer - Carénage de carter d'huile



1. **Carénage de carter d'huile**
2. **Fixations à droite**
3. **Fixations inférieures**

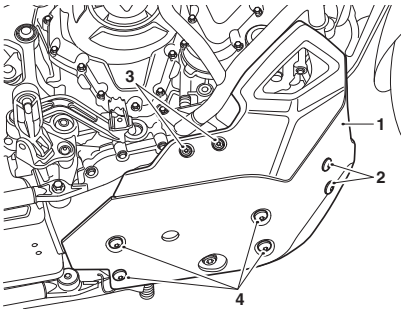
Déposer le carénage de carter d'huile :

- Retirer les deux fixations du côté droit. Noter l'orientation de la douille à collerette pour la repose.
- Déposer les quatre fixations inférieures puis le carénage de carter d'huile.

Pour remettre en place le carénage de carter d'huile :

- Aligner le carénage de carter d'huile sur la moto et le fixer avec les quatre fixations inférieures. Ne pas serrer complètement à ce stade.
- Reposer les deux fixations du côté droit et serrer à 6 Nm.
- Serrer les fixations inférieures à 8 Nm.

Tiger 1200 Rally Pro - Carénage de carter d'huile



1. **Carénage de carter d'huile**
2. **Fixations avant**
3. **Fixations à droite**
4. **Fixations inférieures**

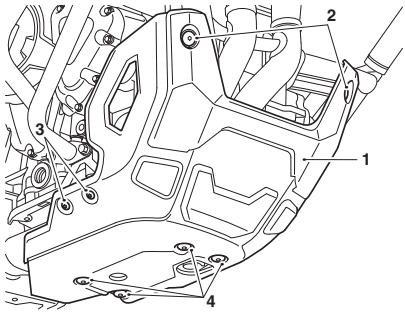
Déposer le carénage de carter d'huile :

- Retirer les deux fixations du côté droit.
- Déposer les deux fixations avant.
- Déposer les quatre fixations inférieures puis le carénage de carter d'huile.

Pour remettre en place le carénage de carter d'huile :

- Aligner le carénage de carter d'huile sur la moto et le fixer avec les quatre fixations inférieures. Ne pas serrer complètement à ce stade.
- Reposer les deux fixations avant et les serre à 6 Nm.
- Reposer les deux fixations du côté droit et serrer à 6 Nm.
- Serrer les fixations inférieures à 8 Nm.

Tiger 1200 Rally Explorer - Carénage de carter d'huile



1. **Carénage de carter d'huile**
2. **Fixations avant**
3. **Fixations à droite**
4. **Fixations inférieures**

Déposer le carénage de carter d'huile :

- Retirer les deux fixations du côté droit.
- Déposer les deux fixations avant.
- Déposer les quatre fixations inférieures puis le carénage de carter d'huile.

Pour remettre en place le carénage de carter d'huile :

- Aligner le carénage de carter d'huile sur la moto et le fixer avec les quatre fixations inférieures. Ne pas serrer complètement à ce stade.
- Reposer les deux fixations avant et les serre à 8 Nm.
- Reposer les deux fixations du côté droit et serrer à 6 Nm.
- Serrer les fixations inférieures à 8 Nm.

Contrôle du niveau d'huile moteur

⚠ Avertissement

Ne jamais mettre le moteur en marche ou ne jamais le laisser tourner dans un endroit fermé.

Les gaz d'échappement sont toxiques et peuvent entraîner une perte de conscience et la mort en très peu de temps.

Faire toujours fonctionner la moto en plein air ou dans une pièce avec la ventilation adéquate.

⚠ Avertissement

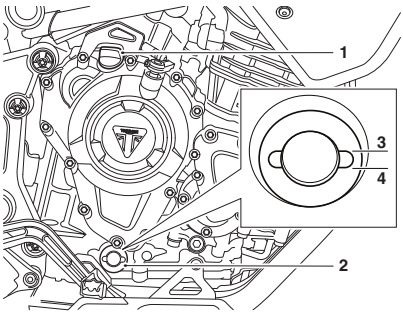
Si le moteur vient de fonctionner, les composants de l'échappement pourront être très chauds.

Un contact de la peau avec les composants chauds peut causer des brûlures.

Pour éviter de se brûler, toujours attendre que les parties chaudes refroidissent avant de toucher l'échappement.

Note

Le niveau d'huile moteur n'est indiqué avec précision que lorsque le moteur est à sa température normale de fonctionnement et que la moto est verticale (pas sur la béquille latérale).



1. **Bouchon de remplissage d'huile moteur**
2. **Viseur transparent**
3. **Repère de niveau supérieur (maximum)**
4. **Repère de niveau inférieur (minimum)**

Pour contrôler le niveau d'huile moteur :

- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti pendant cinq minutes environ.
- Arrêter le moteur et attendre au moins cinq minutes pour permettre à l'huile moteur de se stabiliser.
- Noter le niveau d'huile moteur visible dans le viseur transparent.
- Lorsqu'il est correct, l'huile moteur doit être visible à un point situé entre le repère de niveau supérieur et le repère de niveau inférieur du viseur.
- S'il faut faire l'appoint d'huile moteur, retirer le bouchon de remplissage d'huile et ajouter de l'huile petit à petit à l'aide d'un entonnoir adapté jusqu'à ce que le niveau observé dans le viseur soit correct.

- Une fois le niveau correct atteint, remettre le bouchon de remplissage d'huile moteur en place et le serrer.

Changement de l'huile moteur et du filtre à huile

⚠ Avertissement

Un contact prolongé ou répété avec l'huile moteur peut causer un dessèchement de la peau, des irritations et des dermatites.

L'huile moteur usée contient des contaminants nocifs qui peuvent causer le cancer de la peau.

Portez toujours des vêtements protecteurs et évitez tout contact de la peau avec l'huile moteur usagée.

⚠ Avertissement

L'huile moteur peut être chaude.

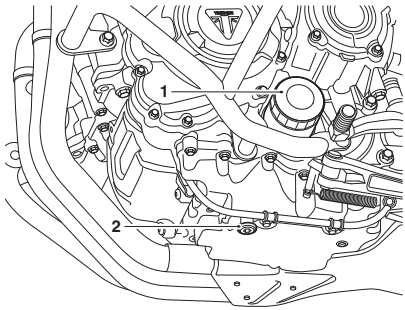
Éviter le contact de l'huile moteur chaude en portant des vêtements, gants et lunettes de protection.

Le contact avec de l'huile moteur chaude peut provoquer des brûlures sur la peau.

L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés conformément au programme d'entretien périodique.

Note

Le carénage de carter d'huile doit être retiré avant de commencer cette procédure, voir page 135.



1. **Filtre à huile moteur**
2. **Bouchon de vidange d'huile moteur**

Pour changer l'huile moteur et le filtre à huile moteur :

- Laissez bien réchauffer le moteur puis arrêtez-le et calez la moto en position verticale sur une surface plane et horizontale.
- Placer un bac de vidange d'huile sous le moteur.
- Déposez le bouchon de vidange d'huile moteur.
- Dévisser et déposer le filtre à huile moteur à l'aide de l'outil spécial Triumph T3880313. Se débarrasser du filtre à huile moteur usagé d'une manière respectant l'environnement.
- Une fois toute l'huile moteur vidangée, placer une rondelle d'étanchéité neuve sur le bouchon de vidange. Poser et serrer le bouchon de vidange à 25 Nm.

⚠ Attention

Toujours verser dans le moteur de l'huile moteur propre avant d'installer le nouveau filtre à huile moteur.

Le fait d'installer le nouveau filtre à huile moteur avant de remplir le moteur crée un trou d'air dans le réservoir d'huile et un manque d'huile moteur.

Un manque d'huile moteur causera des dommages prématurés au moteur, entraînant une panne du moteur.

- Faire le plein d'huile moteur avec une huile synthétique ou semi-synthétique 10W/40 ou 10W/50 pour moteurs de moto qui réponde aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telle que l'huile synthétique Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40.

⚠ Attention

Un filtre à huile moteur neuf doit être installé à chaque remplacement de l'huile moteur.

Le non-remplacement du filtre à huile crée un sas et empêche le système d'atteindre la pression d'huile, de sorte que le témoin de pression d'huile reste allumé.

- Enduire d'une fine couche d'huile moteur propre l'anneau d'étanchéité du nouveau filtre à huile moteur.
- Poser le filtre à huile neuf et le serrer à 10 Nm à l'aide de l'outil d'entretien Triumph T3880313.
- Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au ralenti au moins 30 secondes.

⚠ Attention

Le fonctionnement du moteur au-dessus du ralenti avant que l'huile en atteigne toutes les parties peut l'endommager et même provoquer son serrage.

Ne faire monter le régime du moteur qu'après l'avoir laissé tourner 60 secondes au ralenti pour bien faire circuler l'huile moteur.

⚠ Attention

Si la pression d'huile moteur est trop basse, le témoin de basse pression d'huile s'allumera. Si ce témoin reste allumé pendant la marche du moteur, arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause de l'anomalie.

Le fonctionnement du moteur avec le témoin de basse pression d'huile allumé provoquera des dégâts de moteur.

- Vérifier que le témoin de basse pression d'huile reste éteint et que le message sur la pression d'huile moteur ne s'affiche pas sur l'écran d'affichage du tableau de bord.
- Arrêtez le moteur et vérifier le niveau d'huile moteur. Corriger si nécessaire.

Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile

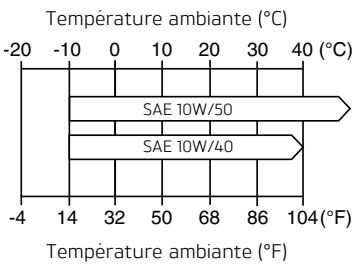
Pour protéger l'environnement, ne déversez pas l'huile moteur sur le sol, dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Ne jetez pas les filtres à huile avec les déchets ordinaires. En cas de doute, renseignez-vous auprès des autorités locales.

Spécifications et qualité de l'huile moteur (10W/40 et 10W/50)

Les moteurs à injection directe Triumph à hautes performances sont conçus pour utiliser une huile moteur semi ou totalement synthétique 10W/40 ou 10W/50 qui satisfait aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, telle que l'huile moteur Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique), vendue sous le nom de Castrol Power RS Racing 4T 10W-40 (entièrement synthétique) dans certains pays.

Se reporter au tableau ci-dessous pour connaître la viscosité d'huile adaptée (10W/40 ou 10W/50) à utiliser dans la région d'utilisation de la moto.



Intervalle de température pour la viscosité de l'huile

Ne pas ajouter d'additifs chimiques à l'huile moteur. L'huile moteur lubrifie aussi l'embrayage et des additifs pourraient provoquer le patinage de l'embrayage.

Ne pas utiliser d'huile minérale, végétale, non détergente, à base d'huile de ricin, ni d'huile non conforme à la spécification requise. L'utilisation de ces huiles risque de causer instantanément de graves dégâts au moteur.

Ne pas laisser pénétrer de corps étrangers dans le carter moteur pendant un changement d'huile moteur ou en faisant l'appoint.

Circuit de refroidissement



Pour assurer le rendement du refroidissement du moteur, contrôler le niveau de liquide chaque jour avant de prendre la route, et faire l'appoint si le niveau est bas.

Note

La moto est remplie de liquide de refroidissement D2053, un liquide de refroidissement permanent de type Organic Additive Technology (appelé OAT) à sa sortie d'usine. Ce liquide orange contient un mélange à 50 % d'antigel à base de monoéthylène glycol.

Le liquide de refroidissement D2053 fourni par Triumph offre une protection contre le gel jusqu'à -40 °C (-40 °F).

Inhibiteurs de corrosion

⚠ Avertissement

Le liquide de refroidissement OAT D2053 contient des inhibiteurs de corrosion et un antigel convenant aux moteurs et radiateurs en aluminium. Toujours utiliser le liquide de refroidissement conformément aux instructions du fabricant.

Le liquide de refroidissement contient des produits chimiques qui sont toxiques pour l'homme.

Le contact avec la peau ou les yeux peut causer de graves irritations. Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire lors de la manipulation du liquide de refroidissement.

En cas d'inhalation de liquide de refroidissement, emmener la personne à l'air libre et la maintenir dans une position facilitant la ventilation. En cas de doute ou de symptômes persistants, consulter un médecin.

En cas de contact du liquide de refroidissement avec la peau, rincer immédiatement à l'eau. Retirer les vêtements contaminés.

Si du liquide de refroidissement pénètre dans les yeux, rincer à l'eau pendant au moins 15 minutes et CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

En cas d'ingestion de liquide de refroidissement, se rincer la bouche avec de l'eau et CONSULTER D'URGENCE UN MÉDECIN.

⚠ Avertissement

GARDER LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

Note

Le liquide de refroidissement OAT D2053 fourni par Triumph est pré-mélangé et il n'est pas nécessaire de le diluer avant de faire le plein ou l'appoint du circuit de refroidissement.

Pour protéger le circuit de refroidissement de la corrosion, il est indispensable d'utiliser des inhibiteurs de corrosion dans le liquide de refroidissement.

Si le liquide de refroidissement utilisé ne contient pas d'inhibiteurs de corrosion, le circuit de refroidissement accumulera de la rouille et du tartre dans la chemise d'eau et le radiateur. Cela colmatera les conduits de liquide et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Ne pas mélanger des liquides de refroidissement de types différents. Le fait de mélanger des liquides de refroidissement de types différents réduira les performances du liquide de refroidissement et sa durée de vie. Lors du remplacement du liquide de refroidissement, il est recommandé de rincer soigneusement le circuit de refroidissement avec de l'eau propre.

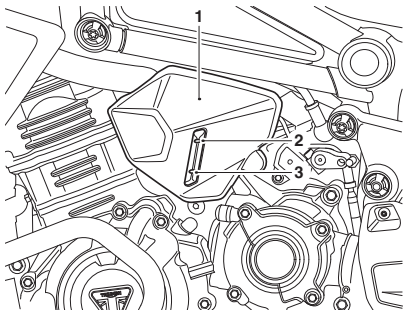
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement

Le vase d'expansion peut être observé du côté gauche de la moto. Il est possible de vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion sans retirer de couvercles.

Note

Si le contrôle du niveau de liquide a lieu par suite d'une surchauffe, vérifier également le niveau dans le radiateur et faire l'appoint si nécessaire.

En cas d'urgence, on peut ajouter de l'eau distillée dans le circuit de refroidissement. Il faudra cependant vidanger le liquide de refroidissement et le remplacer par du liquide de refroidissement D2053 OAT dès que possible.



1. **Couvercle du vase d'expansion**
2. **Repère maximum**
3. **Repère minimum**

Pour contrôler le niveau de liquide de refroidissement :

- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale.
- S'assurer que le moteur est froid (à température ambiante).

- Contrôler le niveau de liquide dans le vase d'expansion. Le niveau de liquide de refroidissement doit se situer entre les repères maximum et minimum.
- Si le niveau de liquide est en dessous du niveau minimum, il faut faire l'appoint de liquide.

Correction du niveau de liquide de refroidissement

⚠ Avertissement

Ne pas retirer le bouchon du vase d'expansion ou du radiateur pendant que le moteur est chaud.

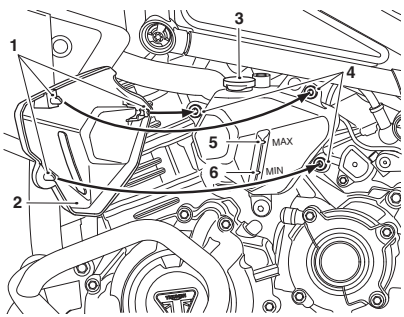
Quand le moteur est chaud, le liquide du circuit de refroidissement est chaud et sous pression.

Le contact avec ce liquide chaud sous pression provoquera des brûlures.

⚠ Attention

Si l'on utilise de l'eau dure dans le circuit, elle entartrera le moteur et le radiateur et réduira considérablement le rendement du circuit de refroidissement.

Un rendement réduit du circuit de refroidissement peut provoquer la surchauffe du moteur et entraîner de graves dégâts.



1. **Embouts de raccord**
2. **Couvercle du vase d'expansion**
3. **Bouchon du vase d'expansion**
4. **Douilles passe-câble**
5. **Repère MAX**
6. **Repère MIN**

Pour ajuster le niveau de liquide de refroidissement :

- Laisser refroidir le moteur au moins 30 secondes.
- Placer la moto sur une surface horizontale et la caler en position verticale.

- Saisir le couvercle de vase d'expansion du liquide de refroidissement fermement des deux mains et tirer délicatement le bord inférieur du flanc pour le retirer de la moto jusqu'à ce que les embouts de raccord libèrent les œillets (laisser les œillets en place).
- Le niveau doit se situer entre les repères "MAX" (trait supérieur) et "MIN" (trait inférieur) dans le vase d'expansion.
- Retirer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Ajoutez un mélange de liquide de refroidissement par l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère MAX.
- Reposer le bouchon du vase d'expansion du liquide de refroidissement.
- Positionner les ergots du couvercle de vase d'expansion du liquide de refroidissement sur les passe-câbles.
- Appuyer fermement pour fixer le couvercle.
- Saisir le couvercle et vérifier qu'il est bien fixé.

Changement du liquide de refroidissement

Il est recommandé de faire remplacer le liquide de refroidissement par un concessionnaire Triumph agréé conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Radiateur et flexibles

⚠ Avertissement

Le ventilateur se met automatiquement en marche lorsque le moteur est en marche.

Toujours garder les mains et les vêtements éloignés du ventilateur.

Tout contact avec le ventilateur en rotation peut provoquer un accident et/ou des blessures corporelles.

⚠ Attention

L'utilisation de jets d'eau à haute pression, comme ceux des lave-autos ou des machines de lavage domestiques à haute pression, peut endommager les ailettes du radiateur et provoquer des fuites, ce qui réduirait le rendement du radiateur.

Ne pas faire obstacle au passage de l'air à travers le radiateur en montant des accessoires non autorisés devant le radiateur ou derrière le ventilateur.

L'obstruction du débit d'air à travers le radiateur peut provoquer une surchauffe pouvant entraîner des dégâts de moteur.

Vérifier que les durits de radiateur ne sont pas craquelées ou détériorées et que les colliers de tension sont bien serrés, conformément aux exigences de l'entretien périodique. Faire remplacer toutes les pièces défectueuses par un concessionnaire Triumph agréé.

Vérifier si la grille et les ailettes du radiateur ne sont pas colmatées par des insectes, des feuilles ou de la boue. Enlever toutes les obstructions avec un jet d'eau basse pression.

Commande d'accélérateur

⚠ Avertissement

Une commande d'accélérateur qui coince ou qui est endommagée risque de gêner le fonctionnement de l'accélérateur et d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Pour éviter de continuer d'utiliser une commande d'accélérateur qui coince ou est endommagée, faites-la toujours vérifier par votre concessionnaire Triumph agréé.

Examen

Vérifiez que le papillon s'ouvre avec douceur, sans force exagérée, et qu'il se ferme sans coincement. Faites contrôler le système d'accélérateur par votre concessionnaire Triumph agréé si un problème est détecté ou en cas de doute.

Vérifiez qu'il y a 1 - 2 mm de jeu à la poignée lorsqu'on la tourne légèrement dans un sens et dans l'autre.

En cas de jeu incorrect, Triumph recommande de faire effectuer le diagnostic par un concessionnaire Triumph agréé.

Embrayage

La moto est équipée d'un embrayage à commande hydraulique qui ne nécessite pas de réglage.

Contrôle du niveau de liquide d'embrayage et appoint

⚠ Avertissement

En cas de chute sensible du niveau de liquide dans le réservoir de liquide d'embrayage, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide d'embrayage insuffisants ou avec une fuite de liquide d'embrayage est dangereuse et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

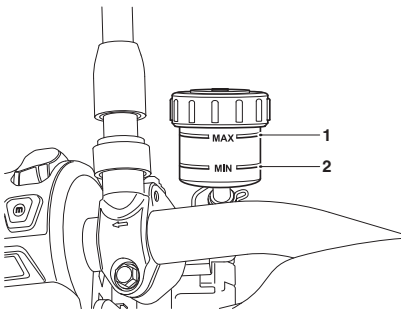
Utiliser uniquement du liquide d'embrayage conforme à la spécification DOT 4 indiqués dans la section Spécifications de ce manuel.

L'utilisation de liquides d'embrayage autres que les liquides DOT 4 figurant dans la section Spécifications peut réduire l'efficacité du système d'embrayage et provoquer un accident.

Si le liquide d'embrayage n'est pas remplacé à l'intervalle spécifié dans le tableau d'entretien périodique, l'efficacité de l'embrayage pourra être réduite, ce qui peut causer un accident.

Contrôler le niveau de liquide d'embrayage dans le réservoir et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Le liquide d'embrayage doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

Le réservoir de liquide d'embrayage est situé sur le guidon, côté gauche.



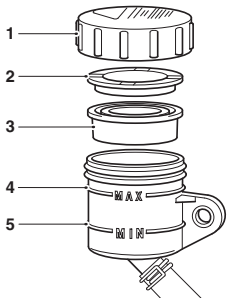
1. **Repère de niveau maximum (MAX)**
2. **Repère de niveau minimum (MIN)**

Contrôle du niveau de liquide d'embrayage

Pour contrôler le niveau de liquide d'embrayage :

- Contrôler le niveau de liquide d'embrayage visible dans le réservoir.
- Le niveau de liquide d'embrayage doit être maintenu entre les repères de niveau minimum (MIN) et maximum (MAX) (réservoir en position horizontale).

Ajustement du niveau de liquide d'embrayage



1. **Bouchon de réservoir**
2. **Plaque en plastique**
3. **Membrane d'étanchéité**
4. **Repère MAX**
5. **Repère MIN**

Pour ajuster le niveau de liquide d'embrayage :

- Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le déposer.
- Retirer le bouchon du réservoir, la plaque en plastique et le joint de la membrane.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère maximum (MAX) avec du liquide d'embrayage DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre en place le bouchon du réservoir en vérifiant que le joint de la membrane est correctement positionné entre la plaque en plastique et le corps du réservoir.

Examen de l'embrayage

Vérifiez qu'il y a 2 - 3 mm de jeu au levier d'embrayage.

Si le jeu est incorrect, il faut le régler.

Boîtier de couple conique

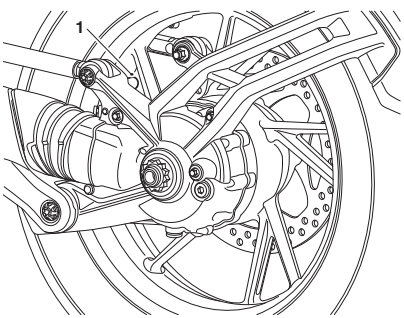
Le niveau d'huile du boîtier de couple conique peut être vérifié et ajusté. Toujours rechercher des fuites d'huile au niveau du boîtier de couple conique conformément au tableau d'entretien périodique.

⚠ Avertissement

Si le boîtier de couple conique arrière est immergé dans l'eau au-dessus du reniflard, cela peut entraîner l'infiltration d'eau dans l'huile du boîtier de couple conique arrière.

L'huile du boîtier de couple conique arrière doit être vérifiée après tout trajet susceptible d'avoir entraîné l'immersion du boîtier de couple conique arrière dans l'eau.

Emmener la moto chez un concessionnaire Triumph agréé pour contrôler l'huile du boîtier de couple conique arrière et la remplacer.



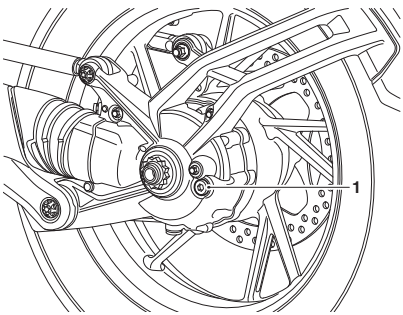
1. **Reniflard du boîtier de couple conique arrière**

Correction du niveau d'huile de transmission tertiaire

⚠ Avertissement

La transmission tertiaire ne doit être démontée sous aucun prétexte.

Si cet avertissement n'est pas observé, la transmission tertiaire risque de mal fonctionner et de causer le blocage de la roue arrière, pouvant entraîner la perte de contrôle de la moto et un accident.



1. **Bouchon de remplissage/niveau**

Pour contrôler et ajuster le niveau d'huile dans le boîtier de couple conique :

- Déposer le bouchon de remplissage/niveau.
- Remplir le boîtier de couple conique avec de l'huile hypoïde entièrement synthétique 75W/90 conforme à la spécification API Service Level GL5, par exemple l'huile hypoïde synthétique Castrol SAF-XO jusqu'à ce que le niveau d'huile dans le boîtier de couple conique arrive au bas de l'orifice de remplissage.
- Reposer le bouchon de remplissage/niveau et le serrer à 25 Nm.

Freins

Rodage des disques et/ou des plaquettes de freins neufs

⚠ Avertissement

Les plaquettes doivent toujours être remplacées par jeu complet pour une roue. À l'avant, qui est équipé de deux disques de freins, remplacer toutes les plaquettes des deux étriers.

Le remplacement de plaquettes individuelles réduira l'efficacité de freinage et pourra provoquer un accident.

Après le remplacement des plaquettes de freins, rouler avec une extrême prudence jusqu'à ce que les plaquettes neuves soient 'rodées'.

⚠ Avertissement

L'usure des plaquettes de freins sera plus rapide si la moto est utilisée fréquemment en tout-terrain. Contrôlez les plaquettes de freins plus fréquemment si la moto est utilisée en tout-terrain, et remplacez-les avant que leur épaisseur soit égale ou inférieure à l'épaisseur minimale de service.

La conduite avec des plaquettes de freins usées peut réduire l'efficacité de freinage, ce qui pourra entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Triumph recommande une période de rodage pour les nouveaux disques et plaquettes de frein qui, si correctement suivie, optimisera leurs performances et longévité.

La distance recommandée pour le rodage des plaquettes et disques de freins neufs est 300 km.

Pendant la période de rodage, évitez les freinages extrêmes, conduisez avec prudence et prévoyez des distances de freinage plus longues.

Contrôle de l'usure des freins

⚠ Avertissement

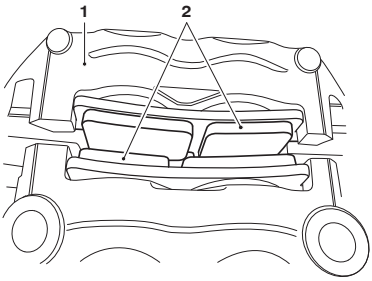
Monter uniquement des plaquettes de frein homologuées.

Toujours se procurer des plaquettes de freins de rechange chez un concessionnaire agréé Triumph et les faire monter par lui.

Les plaquettes de freins doivent être contrôlées conformément aux exigences de l'entretien périodique et remplacées si elles sont usées jusqu'à l'épaisseur minimum de service ou au-delà.

Si l'épaisseur de garniture d'une plaquette est égale ou inférieure à 1,0 mm (avant) et 1,5 mm (arrière), remplacer toutes les plaquettes de la roue.

Plaquettes de frein avant illustrées à titre d'exemple.



1. **Étrier de frein**
2. **Plaquettes de frein**

Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins

⚠ Avertissement

Si le levier ou la pédale de frein donne une impression de mollesse lors du freinage, ou si la course du levier ou de la pédale est devenue excessive, il y a peut-être de l'air dans les tuyaux ou flexibles de freins ou les freins sont peut-être défectueux.

Il est dangereux de conduire la moto dans ces conditions et il faut faire corriger le défaut par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

La conduite avec des freins défectueux peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

L'usure des disques et des plaquettes avant et arrière est compensée automatiquement et n'a aucun effet sur l'action du levier ou de la pédale de frein. Les freins avant et arrière ne comportent aucune pièce nécessitant un réglage.

Liquide de freins à disque

⚠ Avertissement

Le liquide de freins est hygroscopique, ce qui veut dire qu'il absorbe l'humidité de l'air.

Toute humidité absorbée réduira considérablement le point d'ébullition du liquide de freins, ce qui causera une réduction de l'efficacité de freinage.

Pour cette raison, remplacer toujours le liquide de freins conformément aux exigences de l'entretien périodique.

Toujours utiliser du liquide de freins neuf provenant d'un bidon scellé et jamais du liquide provenant d'un bidon non scellé ou qui était déjà ouvert.

Ne pas mélanger de liquides de freins de marques ou de qualités différentes.

Rechercher des fuites de liquide autour des raccords de freins et des joints, et vérifier aussi si les flexibles de freins ne présentent pas de fissurations, de détérioration ou d'autres dommages.

Toujours corriger les défauts avant de conduire la moto.

La négligence de ces consignes pourra occasionner des conditions de conduite dangereuses entraînant une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si l'ABS ne fonctionne pas, le système de freinage continuera de fonctionner comme un système sans ABS.

Dans cet état, un freinage trop énergique fera bloquer les roues, ce qui entraînera une perte de contrôle et un accident.

Réduire la vitesse et ne pas continuer à rouler plus longtemps que nécessaire avec le témoin allumé. Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Contrôler le niveau de liquide de freins dans les deux réservoirs et remplacer le liquide conformément aux exigences de l'entretien périodique. Utiliser uniquement du liquide DOT 4 recommandé dans la section Caractéristiques. Le liquide de freins doit aussi être remplacé s'il est, ou si l'on soupçonne qu'il soit, contaminé par de l'humidité ou d'autres contaminants.

Note

Un outil spécial est nécessaire pour purger le circuit de freinage de l'ABS. Contacter un concessionnaire Triumph agréé lorsque le liquide de frein doit être remplacé ou que le circuit hydraulique nécessite une intervention.

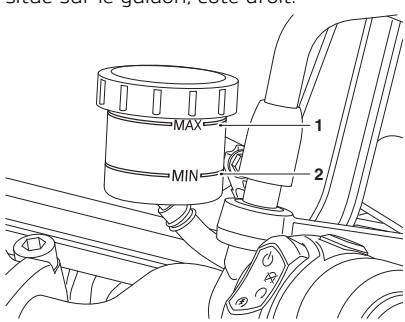
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins avant

⚠ Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le réservoir de liquide de frein avant est situé sur le guidon, côté droit.



1. **Repère de niveau maximum (MAX)**
2. **Repère de niveau minimum (MIN)**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein avant :

- Contrôle le niveau de liquide de frein visible dans le réservoir.

- Le niveau de liquide de frein doit être maintenu entre les repères de niveau minimum (MIN) et maximum (MAX) (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein avant :

- Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le retirer pour empêcher la poussière ou la saleté de pénétrer dans le réservoir.
- Retirer le bouchon du réservoir et retirer le joint de la membrane.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère maximum (MAX) avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre le bouchon en place sur le réservoir en s'assurant que la membrane d'étanchéité est correctement positionnée.

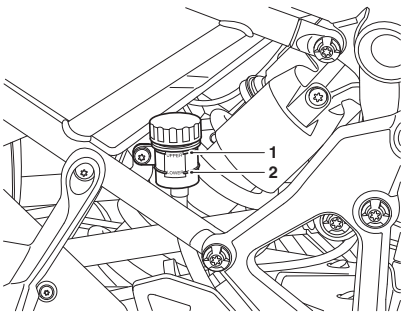
Contrôle et appoint du niveau de liquide de freins arrière

⚠ Avertissement

Si une chute sensible du niveau de liquide dans l'un ou l'autre réservoir de liquide est constatée, consulter un concessionnaire Triumph agréé pour lui demander conseil avant de conduire la moto.

La conduite avec des niveaux de liquide de freins insuffisants ou avec une fuite de liquide de freins est dangereuse car l'efficacité de freinage sera réduite et pourra occasionner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Le réservoir de liquide de frein arrière se trouve du côté droit de la moto, en avant du silencieux, sous la selle conducteur.



1. **Repère de niveau maximum (SUPÉRIEUR)**
2. **Repère de niveau minimum (INFÉRIEUR)**

Pour contrôler le niveau de liquide de frein arrière :

- Contrôle le niveau de liquide de frein visible dans le réservoir.
- Le niveau de liquide de frein doit être maintenu entre les repères de niveau minimum (INFÉRIEUR) et maximum (SUPÉRIEUR) (réservoir en position horizontale).

Pour ajuster le niveau de liquide de frein arrière :

- Nettoyer le bouchon du réservoir avant de le retirer pour empêcher la poussière ou la saleté de pénétrer dans le réservoir.
- Retirer le bouchon du réservoir et retirer le joint de la membrane.
- Remplir le réservoir jusqu'au repère maximum (SUPÉRIEUR) avec du liquide de frein DOT 4 neuf provenant d'un bidon scellé.
- Remettre le bouchon en place sur le réservoir en s'assurant que la membrane d'étanchéité est correctement positionnée.

Réglage de la pédale de frein arrière

⚠ Avertissement

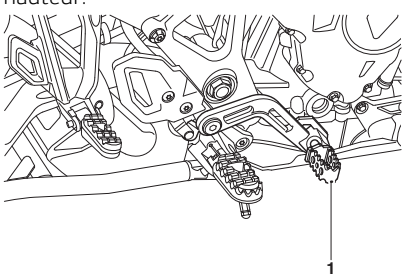
Il peut être nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein arrière pour la régler.

La pédale de frein arrière a des arêtes vives qui peuvent causer des blessures aux mains et aux doigts lorsque l'on exerce une pression pour la régler.

Lors du réglage de la pédale de frein arrière, porter des gants appropriés pour éviter les blessures aux mains et aux doigts.

Tiger 1200 Rally Pro et Tiger 1200 Rally Explorer uniquement

La pédale de frein arrière est réglable en hauteur.



1. **Pédale de frein arrière**

Pour régler la hauteur de la pédale de frein arrière :

- Relever la pédale de frein arrière et la faire pivoter à 180°. Cela ajustera la hauteur de +/- 10 mm.

Feu stop

⚠ Avertissement

La conduite de la moto avec un feu de freinage défectueux est illégale et dangereuse.

La conduite d'une moto avec un feu de freinage défectueux peut entraîner un accident et des blessures pour le conducteur et d'autres usagers.

Le feu de freinage est allumé indépendamment par le frein avant ou arrière. Contact établi (ON), si le feu de freinage ne s'allume pas quand le levier de frein avant est tiré ou la pédale de frein arrière actionnée, faire rechercher et corriger la cause du défaut par un concessionnaire Triumph autorisé.

Roulements de direction/ roues

⚠ Attention

Pour éviter que la moto ne blesse quelqu'un en tombant pendant le contrôle, elle doit être stabilisée et calée sur un support approprié.

N'exercez pas de force excessive contre chaque roue et ne secouez pas chaque roue vigoureusement car cela pourrait rendre la moto instable, la faire tomber de son support et blesser quelqu'un.

Veillez à ce que la position de la cale de support n'endommage pas la moto.

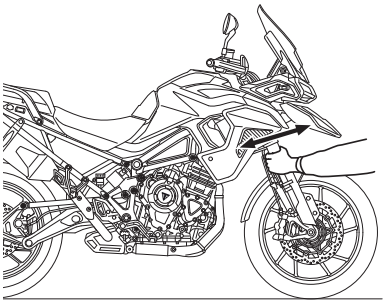
Contrôle de la direction

⚠ Avertissement

La conduite d'une moto avec des roulements de direction (colonne) incorrectement réglés ou défectueux est dangereuse et peut causer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Note

Examiner toujours les roulements de roues en même temps que les roulements de colonne.



Contrôle du jeu de la direction

Pour contrôler la direction :

- Contrôlez l'état des roulements de colonne (direction) et lubrifiez-les conformément aux exigences de l'entretien périodique.
- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- Tenez-vous devant la moto et saisissez l'extrémité inférieure de la fourche ; essayez alors de la faire déplacer en avant et en arrière.
- Si du jeu est détecté dans les roulements de direction (colonne), demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Contrôle des roulements de roues

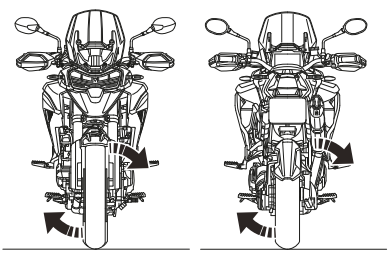
⚠ Avertissement

La conduite avec des roulements de roue avant ou arrière usés ou endommagés est dangereuse et peut détériorer le comportement et la stabilité, ce qui peut causer un accident.

En cas de doute, faire contrôler la moto par un concessionnaire Triumph agréé avant de prendre la route.

Si les roulements de roue avant ou arrière causent du jeu dans les moyeux, sont bruyants, ou si la roue ne tourne pas régulièrement, faire contrôler les roulements de roues par un concessionnaire Triumph agréé.

Les roulements de roues doivent être contrôlés aux intervalles spécifiés dans le tableau d'entretien périodique.



Examen des roulements de roues

Pour contrôler les roulements de roues :

- Placer la moto sur une surface horizontale, en position verticale.
- Soulever la roue avant au-dessus du sol et caler la moto.
- En se tenant sur le côté de la moto, secouer doucement le haut de la roue avant d'un côté à l'autre.
- Si du jeu est détecté, demander à un concessionnaire Triumph agréé de procéder à un contrôle et de corriger les défauts avant de conduire la moto.
- Repositionner l'appareil de levage et répéter la procédure pour la roue arrière.
- Retirer le support et caler la moto sur sa béquille latérale.

Suspension

⚠ Avertissement

La conduite de la moto avec une suspension défectueuse ou endommagée est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais tenter de démonter aucune partie des unités de suspension

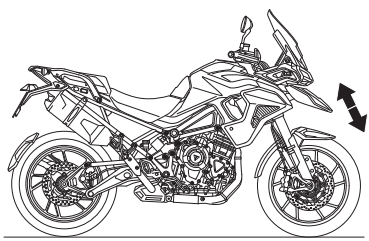
Toutes les unités de suspension contiennent de l'huile sous pression.

Un contact avec l'huile pressurisée peut causer des lésions à la peau ou aux yeux.

Tous les modèles sont équipés d'une suspension semi-active.

Pour plus d'informations sur les réglages et l'ajustement de la suspension semi-active, voir page 81.

Examen de la fourche avant



Examen des fourches avant

Pour inspecter les fourches avant :

- Positionner la moto sur une surface horizontale.
- Tout en tenant le guidon et en serrant le frein avant, pomper la fourche plusieurs fois de suite.
- Si des points durs ou une raideur excessive sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.
- Examiner chaque jambe de fourche en recherchant des dégâts, des éraillures de la surface de coulissement, ou des fuites d'huile.
- Si des dégâts ou des fuites sont constatés, consulter un concessionnaire Triumph agréé.

Indicateurs d'angle d'inclinaison

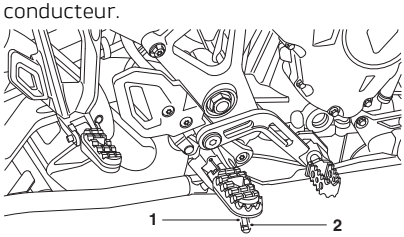
⚠ Avertissement

Toujours remplacer les butées d'indicateurs d'angle d'inclinaison lorsqu'elles sont usées à leur limite maximale.

Une moto dont les indicateurs d'angle d'inclinaison sont usés au-delà de la limite maximale pourra être inclinée à un angle dangereux.

Une inclinaison à un angle dangereux peut provoquer de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

Les indicateurs d'angle d'inclinaison se trouvent sur les repose-pieds du conducteur.



1. **Indicateur d'angle d'inclinaison**
2. **Limite d'usure maximale**

Les indicateurs d'angle d'inclinaison doivent être remplacés lorsqu'ils sont usés à leur limite d'usure maximale. La limite d'usure maximum est indiquée par une rainure sur l'indicateur d'angle d'inclinaison. Vérifier régulièrement l'usure des indicateurs d'angle d'inclinaison.

Pneus



cboa

⚠ Avertissement

L'utilisation de pneus double usage/neige et boue réduit la stabilité de la moto.

Toujours rouler à vitesses réduites avec une moto équipée de pneus double usage/neige et boue. La vitesse maximale autorisée est de 100 km/h. Cela est aussi rappelé sur un autocollant d'avertissement collé sur la moto.

La conduite de la moto au-delà de la vitesse maximale autorisée risque d'entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

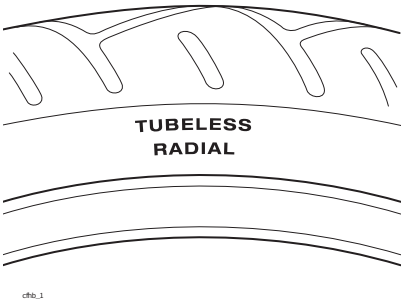
⚠ Avertissement

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

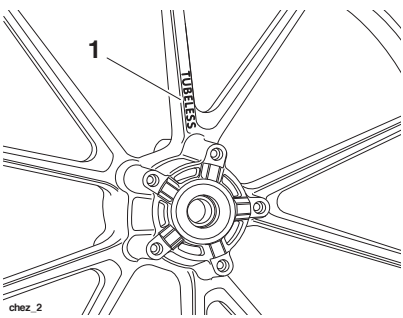
Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

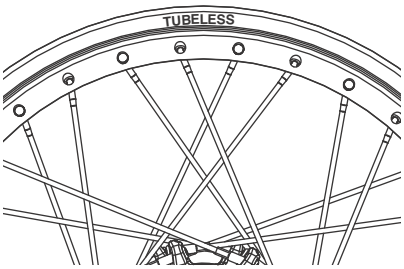
Ce modèle est équipé de pneus tubeless (sans chambre) et de valves et de jantes pour pneus tubeless. Utiliser uniquement des pneus marqués TUBELESS et des valves pour pneus tubeless sur les jantes marquées SUITABLE FOR TUBELESS TYRES (prévue pour pneus tubeless).



Marquage type d'un pneu - Pneu tubeless



Marquage type d'un pneu - Roue moulée



Marquage type d'un pneu - Roue à rayons

Pressions de gonflage des pneus

⚠ Avertissement

Un gonflage incorrect des pneus peut causer une usure anormale de la bande de roulement et des problèmes d'instabilité pouvant entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Un sous-gonflage peut entraîner un glissement du pneu sur la jante, voire un déjantage. Un surgonflage causera de l'instabilité et une usure prématurée de la bande de roulement.

Ces deux conditions sont dangereuses car elles peuvent causer une perte de contrôle et occasionner un accident.

⚠ Avertissement

Si la pression des pneus a été réduite pour la conduite tout-terrain, la stabilité sur route sera réduite.

Gonflez toujours les pneus aux pressions indiquées dans les Spécifications pour la conduite routière.

La conduite de la moto avec des pneus incorrectement gonflés pourra entraîner une perte de contrôle et un accident.

La pression de gonflage correcte offrira le maximum de stabilité, de confort de roulement et de longévité des pneus. Toujours vérifier la pression des pneus à froid, avant de rouler. Vérifier chaque jour la pression des pneus et la corriger si nécessaire. Voir la section Caractéristiques pour tous détails sur les pressions de gonflage correctes.

Système de contrôle de pression des pneus (TPMS) (selon l'équipement)

⚠ Attention

Une étiquette adhésive fixée sur la jante indique la position du capteur de pression du pneu.

En remplaçant les pneus, procéder avec précaution pour ne pas endommager les capteurs de pression des pneus.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de liquide anticrevaison ni d'autre produit susceptible d'obstruer le passage de l'air aux orifices des capteurs TPMS. Toute obstruction de l'orifice de pression d'air du capteur TPMS pendant le fonctionnement bouchera le capteur qui subira alors des dommages irréparables.

Les dommages produits par l'utilisation d'un liquide anticrevaison ou un entretien incorrect ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Toujours faire monter les pneus par un concessionnaire Triumph agréé. Il est important de l'informer que des capteurs de pression des pneus sont montés sur les roues avant qu'il ne démonte les pneus.

La pression des pneus indiquée sur le tableau de bord est la pression réelle des pneus au moment de la sélection de l'affichage. Elle peut différer de la pression de gonflage des pneus à froid car les pneus s'échauffent en roulant, ce qui fait dilater l'air à l'intérieur et augmenter la pression. Les pressions de gonflage à froid spécifiées par Triumph en tiennent compte.

N'ajuster la pression que sur les pneus froids à l'aide d'un manomètre précis. Ne pas utiliser 'affichage de la pression de gonflage sur les instruments.

Profondeur minimale recommandée des dessins de bande de roulement

⚠ Avertissement

La conduite avec des pneus excessivement usés est dangereuse et compromet l'adhérence, la stabilité et le comportement, ce qui peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

Lorsque les pneus tubeless, utilisés sans chambre à air, sont perforés, la fuite est souvent très lente. Examinez toujours les pneus très soigneusement pour vérifier qu'ils ne sont pas perforés. Vérifier que les pneus ne présentent pas d'entailles et de clous ou d'autres objets pointus incrustés. La conduite avec des pneus crevés ou endommagés affectera défavorablement la stabilité et le comportement de la moto, ce qui peut entraîner une perte de contrôle ou un accident.

Vérifiez si les jantes ne présentent pas de traces de chocs ou de déformation. La conduite avec des roues ou des pneus défectueux ou endommagés est dangereuse et risque de causer une perte de contrôle et un accident.

Consultez toujours votre concessionnaire Triumph agréé pour faire remplacer les pneus ou pour faire effectuer un contrôle de sécurité des pneus.

Conformément au tableau d'entretien périodique, mesurez la profondeur des dessins de la bande de roulement avec une jauge de profondeur et remplacez tout pneu qui a atteint ou dépassé l'usure maximale autorisée spécifiée dans le tableau ci-dessous :

Moins de 130 km/h	2 mm (0,08 in)
Plus de 130 km/h	Avant : 2 mm Arrière : 3 mm

Pneus boue et neige/double usage (le cas échéant)

L'utilisation de pneus boue et neige/double usage peut réduire la stabilité de la moto. Si la stabilité ou les caractéristiques de tenue de route de la moto (avec les pneus boue et neige/double usage) commencent à se dégrader, vérifier la profondeur des dessins de la bande de roulement. Il est recommandé de remplacer les pneus boue et neige/double usage plus tôt que les pneus normaux et avant que leur usure atteigne la profondeur minimale autorisée pour les dessins de la bande de roulement, voir https://www.triumphmotorcycles.co.uk/owners/your-triumph#tyres.

Remplacement d'un pneu

Toutes les motos Triumph sont soumises à des essais poussés et prolongés dans une grande variété de conditions de conduite pour faire en sorte que les combinaisons de pneus les plus efficaces soient approuvées pour chaque modèle. Il est impératif que des pneus homologués, montés dans les combinaisons homologuées, soient utilisés lors de l'achat de

pièces de rechange. L'utilisation de pneus non homologués ou de pneus homologués dans des combinaisons non homologuées risque d'entraîner l'instabilité de la moto, sa perte de contrôle et un accident.

Une liste des pneus homologués spécifiques à la moto est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk. Faites toujours monter et équilibrer les pneus par votre concessionnaire Triumph agréé qui possède la formation et les compétences nécessaires pour assurer un montage sûr et efficace.

Si vous avez besoin de pneus de rechange, consultez votre concessionnaire Triumph agréé qui vous aidera à sélectionner des pneus, dans la combinaison correcte et dans la liste homologuée, et à les faire monter selon les instructions du fabricant de pneus.

Initialement, les pneus neufs n'ont pas le même comportement que les pneus usés et le pilote doit prévoir un kilométrage suffisant (environ 160 km) pour se familiariser avec le nouveau comportement.

La pression des pneus doit être contrôlée et ajustée, et le positionnement des pneus doit être vérifié 24 heures après la pose. Si nécessaire, les mesures correctives doivent être prises. Les mêmes contrôles et ajustements doivent aussi être effectués lorsque les pneus ont parcouru 160 km.

⚠ Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées. Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Ne pas monter de pneus prévus pour utiliser une chambre à air sur des jantes de type tubeless.

Le talon ne serait pas maintenu et le pneu pourrait glisser sur la jante, ce qui entraînerait un dégonflage rapide pouvant provoquer une perte de contrôle de la moto et un accident.

Ne jamais monter une chambre à air dans un pneu tubeless sans le marquage approprié. Cela causerait une friction à l'intérieur du pneu, et l'échauffement résultant pourrait faire éclater la chambre, ce qui entraînerait un dégonflage rapide du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Si un pneu a subi une crevaison, il faut le remplacer.

Si un pneu crevé n'est pas remplacé, ou si l'on utilise la moto avec un pneu réparé, la moto risque de devenir instable et l'on risque une perte de contrôle de la moto ou un accident.

⚠ Avertissement

Si l'on soupçonne qu'un pneu est endommagé, par exemple après avoir heurté une bordure de trottoir, faire contrôler le pneu intérieurement et extérieurement par un concessionnaire Triumph agréé.

Ne pas oublier que les dommages subis par un pneu ne sont pas toujours visibles de l'extérieur.

La conduite de la moto avec des pneus endommagés peut entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une moto équipée de pneus mal montés ou incorrectement gonflés, ou lorsqu'on n'est pas habitué à son comportement, risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident.

⚠ Avertissement

L'ABS fonctionne en comparant la vitesse relative des roues avant et arrière.

L'utilisation de pneus non recommandés peut affecter la vitesse des roues et empêcher le fonctionnement de l'ABS, ce qui risque d'entraîner une perte de contrôle et un accident dans les conditions où l'ABS fonctionnerait normalement.

⚠ Avertissement

Un équilibrage précis des roues est nécessaire à la sécurité et à la stabilité du comportement de la moto. Ne pas enlever et ne pas changer les masses d'équilibrage des roues. Un équilibrage incorrect des roues peut causer de l'instabilité entraînant une perte de contrôle et un accident.

Lorsqu'un équilibrage de roue est nécessaire, par exemple après le remplacement d'un pneu, s'adresser à un concessionnaire Triumph agréé.

Utiliser uniquement des masses adhésives. Des masses à pince pourraient endommager la roue ou le pneu, ce qui entraînera le dégonflage du pneu, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Les pneus qui ont été utilisés sur un banc dynamométrique à rouleaux peuvent être endommagés. Dans certains cas, les dégâts ne seront peut-être pas visibles à l'extérieur du pneu.

Les pneus doivent être remplacés après une telle utilisation car la conduite avec un pneu endommagé peut entraîner de l'instabilité, une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Utiliser les options de pneus recommandées UNIQUEMENT dans les combinaisons indiquées. Ne pas combiner de pneus de différentes marques ni de pneus de spécifications différentes de même marque, car cela pourrait entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

Usure des pneus

Avec l'usure de la bande de roulement, le pneu devient plus facilement sujet aux crevaisons et aux défaillances. Il est estimé que 90 % de tous les problèmes de pneus se produisent pendant les derniers 10 % de la vie du pneu (90 % d'usure). Il est recommandé de changer les pneus avant qu'ils soient usés jusqu'à la profondeur minimale des dessins de la bande de roulement.

Batterie

Cette moto contient une batterie lithium-ion $LiFePO_4$.

⚠ Avertissement

La batterie lithium-ion contient des matières dangereuses.

Toujours tenir les enfants et les animaux domestiques éloignés de la batterie lithium-ion, à tout moment.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer d'ouvrir, de démonter ou de percer une batterie lithium-ion.

Ne jamais frapper, jeter ou soumettre la batterie à des chocs physiques graves.

Ces actions peuvent entraîner une fuite de gaz à température très élevée de la batterie lithium-ion.

Une batterie lithium-ion évacue des gaz haute température jusqu'à ce qu'elle ait épuisé tous les composants internes, causant des dommages irréparables à la moto et/ou des blessures graves, voire mortelles.

⚠ Avertissement

Ne pas immerger la batterie dans l'eau. Ne pas utiliser ni stocker la batterie à proximité de sources inflammables ou de sources de chaleur.

L'exposition à l'eau, à la chaleur ou au feu causera des dommages irréparables à la batterie et/ou des blessures graves, voire mortelles

⚠ Avertissement

Si la batterie est en cours d'utilisation ou de recharge et qu'elle dégage une odeur, génère de la chaleur, se déforme, se décolore ou semble anormale de quelque manière que ce soit, éteindre immédiatement la moto ou débrancher le chargeur de batterie et arrêter l'utilisation.

Si cette action peut être réalisée sans danger, déplacer la moto ou la batterie à l'extérieur, à un endroit sûr.

Une utilisation continue peut entraîner des dommages irréparables à la batterie, la moto et/ou des blessures graves, voire mortelles.

Dépose de la batterie

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

⚠ Avertissement

Avant de débrancher la batterie ou de déposer un fusible, noter et enregistrer les réglages du mode Conducteur.

Une fois la batterie rebranchée ou le fusible reposé, les réglages du mode de conduite doivent être réinitialisés en suivant les notes.

Si la moto est conduite sans que les paramètres du mode Conducteur aient été réinitialisés, cela peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Avertissement

Vérifier que les bornes positive et négative de la batterie n'entrent pas en contact.

Ne pas inverser les bornes positive (+) et négative (-).

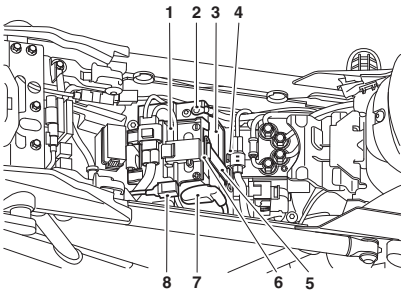
Un court-circuit entre les bornes positive et négative peut entraîner une fuite de gaz de batterie à une température très élevée.

Une fuite de gaz haute température cause des dommages irréparables à la moto et/ou des blessures graves, voire mortelles.

Pour déposer la batterie :

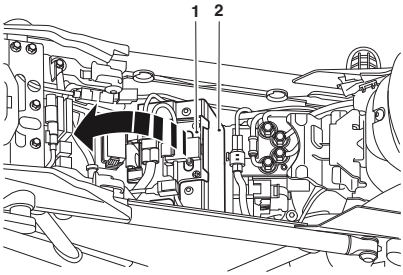
- Couper le contact et attendre au moins 2 minutes que l'ECM du moteur termine sa séquence de mise hors tension.
- Déposez la selle pour passager, voir page 93.

- Déposer la selle du conducteur, voir page 94.



1. **Couvercle du bac à batterie**
2. **Câble négatif (noir) de la batterie**
3. **Batterie**
4. **Crochet du support de sangle de batterie**
5. **Sangle de batterie**
6. **Crochet de sangle de batterie**
7. **Fil de batterie positif (rouge)**
8. **Fil de l'élément de suspension arrière**

- Débrancher le fil négatif (noir) de la batterie.
- Débrancher le fil positif (rouge) de la batterie et l'éloigner de la borne.
- Débrancher le fil de l'élément de suspension arrière.
- Détacher la sangle de batterie du crochet et la fixer au crochet du support de sangle de batterie.



1. **Couvercle du bac à batterie**
2. **Batterie**

- Le couvercle du bac à batterie est articulé pour un accès facile. Soulever et incliner avec précaution le couvercle du bac à batterie vers l'arrière de la moto pour accéder à la batterie. Veiller à ne pas étirer, tirer ou coincer les fils.
- Déposer la batterie.

Charge de la batterie

⚠ Attention

Une charge excessive et une décharge importante endommagent la batterie lithium-ion.

Ne pas laisser la tension au repos descendre en dessous de 12,4 V.

Toujours vérifier que la tension de charge est limitée à la tension indiquée dans le tableau Taux de charge maximum.

⚠ Attention

Charger la batterie uniquement à l'aide d'un chargeur de batterie recommandé par Triumph spécialement conçu pour les batteries au lithium.

Toujours respecter les instructions fournies avec le chargeur de batterie.

Ne pas utiliser de chargeur de batterie au plomb, car cela pourrait sérieusement endommager ou détruire la batterie.

Ne pas utiliser de chargeur de batterie doté d'un mode de « désulfatation » ou de « conditionnement » automatique, car cela pourrait sérieusement endommager ou détruire la batterie.

Pour choisir un chargeur de batterie, contrôler la tension de la batterie ou charger la batterie, demander conseil à un concessionnaire Triumph agréé.

Les batteries lithium-ion sont préchargées à 75 % de leur capacité avant expédition en train, camion ou bateau et à 30 % de capacité en cas de transport par avion.

Comme la technologie au lithium a un taux d'auto-décharge plus faible que les batteries au plomb, cette batterie au lithium-ion peut être stockée plus longtemps avant de devoir être rechargée. Cependant, comme pour toutes les batteries, les performances de démarrage sont affectées lorsque les températures ambiantes descendent en dessous de -5 °.

Pour un remisage de plus de deux semaines, la batterie doit être déposée de la moto et maintenue en charge et surveillée avec un chargeur de batterie approuvé. Cela empêche la batterie de se décharger complètement.

Pour charger la batterie lithium-ion, procéder comme suit :

- Toujours retirer la batterie de la moto avant de la charger séparément, voir page 164.
- Toujours respecter les instructions fournies avec le chargeur de batterie.
- Charger la batterie avec un courant inférieur au courant de charge MAX indiqué sur l'étiquette de charge.
- Si la batterie devient chaude au toucher, arrêter la charge et laisser refroidir la batterie avant de reprendre.
- Après la charge, laisser la batterie pendant 1 à 2 heures avant de vérifier la tension. Si la tension est inférieure à 12,4 V, une charge supplémentaire est nécessaire.

La batterie lithium-ion peut être chargée rapidement sous réserve que la tension de charge reste inférieure à 14,7 V. Le courant de charge doit se trouver dans la plage recommandée de 0,5 A à 8 A (où A correspond à la capacité de la batterie).

Un chargeur de batterie limite la tension entre 14,0 et 14,7 V lors de la charge. La batterie ne peut pas être chargée entièrement si la tension de charge est inférieure à 14,0 V. La batterie peut être endommagée si la tension de charge est supérieure à 14,7 V.

Taux de charge maximum	
Étiquette de la batterie	**Taux de charge**
CCA (-10 °C) : 165A	Charge de l'utilisateur : 14,7 V max
8,0 Ah (20HR)	Charge de l'utilisateur : 8 A max

Entretien de la batterie

La batterie lithium-ion est une batterie scellée.

Pour entretenir la batterie lithium-ion, procéder comme suit :

- Débrancher d'abord les câbles de batterie, le câble négatif (noir) en premier, si la moto est entreposée ou rarement utilisée. Alternativement, utiliser le chargeur de batterie lithium-ion recommandé pour entretenir la batterie.
- Si la batterie n'est pas utilisée pendant un certain temps, vérifier la tension. Si elle est inférieure à 12,4 V, recharger la batterie comme décrit dans page 165.
- Nettoyer la batterie avec un chiffon propre et sec.
- Vérifier que les bornes de batterie sont propres et solidement fixées.
- Éliminer régulièrement les résidus au niveau des bornes de batterie. Veiller à ce qu'elles restent propres et exemptes d'humidité car cela garantit un transfert fluide de l'énergie de la batterie.

Remisage de la batterie

Pour remiser correctement une batterie lithium-ion, procéder comme suit :

- Toujours remiser la batterie à un état de charge d'environ 100 %.
- Veiller à surveiller l'état de charge de la batterie en permanence si elle est remisée pendant de longues périodes, afin qu'elle ne se décharge pas complètement.
- Toujours remiser la batterie dans un endroit propre, sec et aéré.
- Toujours remiser la batterie à l'abri de la chaleur et du feu.
- Ne jamais laisser la batterie entrer en contact avec une substance corrosive.

Mise au rebut de la batterie

Une batterie lithium-ion, aussi bien entretenue soit-elle, finit toujours par atteindre un point où elle doit être remplacée. Si tel est le cas, décharger complètement la batterie avant de la mettre au rebut conformément à la procédure applicable.

⚠ Avertissement

Les batteries lithium-ion sont considérées comme des produits dangereux de catégorie 9.

NE PAS incinérer une batterie lithium-ion.

NE PAS écraser une batterie lithium-ion.

NE PAS ouvrir une batterie lithium-ion.

NE PAS mettre au rebut une batterie lithium-ion avec les ordures ménagères habituelles.

NE PAS enterrer une batterie lithium-ion dans le sol.

NE PAS envoyer une batterie lithium-ion endommagée par la poste ou via un transporteur.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner un problème environnemental grave, des blessures corporelles ou la mort.

⚠ Avertissement

Les batteries lithium-ion sont considérées comme des produits dangereux de catégorie 9 et doivent être traitées comme telles.

Si une batterie lithium-ion est endommagée, y compris si le boîtier est bombé ou cassé ou si des bornes sont dénudées, il est IMPÉRATIF de l'emmener à un point de collecte de déchets dangereux.

Toujours vérifier auprès des autorités locales si une batterie lithium-ion peut être placée dans la collecte des déchets ordinaires car elle est considérée comme un déchet dangereux.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer d'ouvrir, de démonter ou de percer une batterie lithium-ion.

Ne jamais frapper, jeter ou soumettre la batterie à des chocs physiques graves.

Ces actions peuvent entraîner une fuite de gaz à température très élevée de la batterie lithium-ion.

Une batterie lithium-ion évacue des gaz haute température jusqu'à ce qu'elle ait épuisé tous les composants internes, causant des dommages irréparables à la moto et/ou des blessures graves, voire mortelles.

Pose de la batterie

⚠ Avertissement

La moto doit être stabilisée et correctement soutenue.

Une moto correctement soutenue évite les chutes.

Une moto instable peut tomber, causant ainsi des blessures à l'opérateur ou des dommages à la moto.

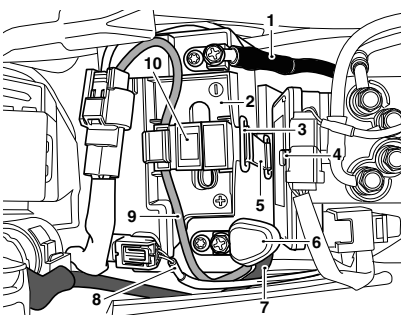
⚠ Avertissement

Vérifier que les bornes positive et négative de la batterie n'entrent pas en contact.

Ne pas inverser les bornes positive (+) et négative (-).

Un court-circuit entre les bornes positive et négative peut entraîner une fuite de gaz de batterie à une température très élevée.

Une fuite de gaz haute température cause des dommages irréparables à la moto et/ou des blessures graves, voire mortelles.



1. **Fil de batterie négatif (noir) (noir grisé)**
2. **Couvercle du bac à batterie**
3. **Crochet de sangle de batterie**
4. **Crochet du support de sangle de batterie**
5. **Sangle de batterie**
6. **Capuchon de protection (replié pour montrer la fixation)**
7. **Fil du solénoïde du démarreur (noir) (gris foncé grisé)**
8. **Fil de l'élément de suspension arrière**
9. **Fil de batterie positif (rouge) (gris clair grisé)**
10. **Porte-fusible de 40 A**

Pour poser la batterie :

- Poser la batterie dans le boîtier de batterie.

- Remettre le couvercle du bac à batterie dans sa position d'origine, en prenant soin de ne pas étirer, tirer ou coincer les fils.
- Détacher la sangle de la batterie de son crochet sur le support de tuyau ABS et l'attacher à son crochet sur le couvercle du bac à batterie.
- Noter que le câble du solénoïde du moteur du démarreur est relié au fil positif de la batterie.
- Rebrancher la batterie, le fil positif (rouge) à la surface supérieure de la borne positive. Serrer la borne à 4,5 Nm.
- Enduire la borne d'une mince couche de graisse pour la protéger contre la corrosion.
- Couvrir la borne positive avec son capuchon protecteur.
- Rebrancher la batterie, le fil négatif (noir) à la surface supérieure de la borne négative. Serrer la fixation à 4,5 Nm.
- Enduire la borne d'une mince couche de graisse pour la protéger contre la corrosion.
- S'assurer que le porte-fusible de 40 A est fixé au couvercle du bac à batterie.
- Rebrancher le fil de l'élément de suspension arrière.
- Reposer la selle du conducteur, voir page 94.
- Reposer la selle pour passager, voir page 93.

Boîtes à fusibles

⚠ Avertissement

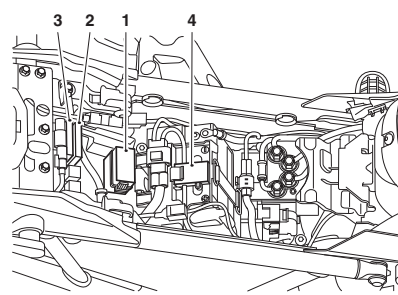
Toujours remplacer les fusibles grillés par des neufs de l'intensité correcte (spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles).

Ne jamais remplacer un fusible fondu par un fusible d'une intensité différente.

L'utilisation d'un fusible incorrect risque de causer un problème électrique entraînant des dégâts pour la moto, une perte de contrôle de la moto et un accident.

On sait qu'un fusible est grillé quand tous les circuits qu'il protège cessent de fonctionner. Pour localiser un fusible grillé, utilisez les tableaux ci-dessous. Les numéros d'identification des fusibles indiqués dans les tableaux correspondent à ceux qui sont imprimés sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Il y a quatre boîtes à fusibles qui sont situées sous la selle conducteur.

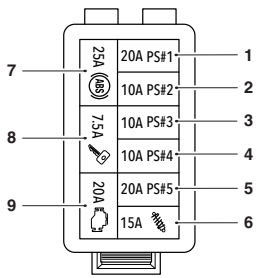


1. **Boîte à fusibles 1**
2. **Boîte à fusibles 2**
3. **Boîte à fusibles 3**
4. **Boîte à fusibles principale**

Le fusible principal est situé dans la boîte à fusibles principale. En cas de fusible grillé, celui-ci doit impérativement être remplacé par un fusible de 40 A.

Identification de la boîte à fusibles

Boîte à fusibles 1

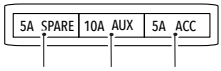


Boîte à fusibles 1

Position	Circuits Protégés	Intensité (A)
1	ECM du châssis, ventilateur de refroidissement droit, avertisseur sonore, feux antibrouillard, éclairage de plaque d'immatriculation, feu de position arrière	20
2	ECM du châssis, feu stop, réveil du tableau de bord, indicateurs de direction avant, poignées chauffantes	10
3	ECM du châssis, selles chauffantes, indicateurs de direction arrière, chargeur USB	10
4	ECM du châssis, prise passager pour accessoires	10
5	ECM du châssis, ventilateur de refroidissement gauche, solénoïde du moteur du démarreur, pompe à carburant	20
6	ECM de suspension	15
7	Système de freinage antiblocage (ABS)	25
8	Allumage	7,5
9	ECM du moteur	20

La boîte à fusibles 1 contient également des fusibles de rechange de 10 A et 25 A clipsés à l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles.

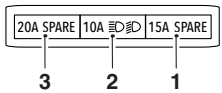
Boîte à fusibles 2



Boîte à fusibles 2

Position	Circuits Protégés	Intensité (A)
1	Accessoires	5
2	Auxiliaire	10
3	Libre	5

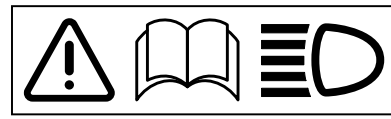
Boîte à fusibles 3



Boîte à fusibles 3

Position	Circuits Protégés	Intensité (A)
1	Libre	15
2	Phare	10
3	Libre	20

Phare



⚠ Avertissement

Adapter la vitesse à la visibilité et aux conditions atmosphériques dans lesquelles la moto est conduite.

Vérifier que le faisceau de phare est réglé pour éclairer la chaussée à une distance suffisante, mais sans éblouir les usagers venant en sens inverse.

Un phare incorrectement réglé peut réduire la visibilité et causer un accident.

⚠ Avertissement

Ne jamais essayer de régler un phare pendant la marche.

Si l'on tente de régler un phare pendant la marche de la moto, on risque une perte de contrôle et un accident.

⚠ Attention

Ne pas couvrir le phare ou le cabochon avec un composant pouvant obstruer le débit d'air vers le cabochon de phare ou empêcher que la chaleur s'en échappe.

Couvrir le cabochon de phare allumé avec des vêtements, des bagages, de la bande adhésive, des appareils visant à modifier ou régler le faisceau de phare ou des couvercles de cabochon de phare qui ne sont pas d'origine entraîne la chauffe et la distorsion du cabochon de phare, causant des dommages irréparables sur l'ensemble phare.

Les dommages produits par une surchauffe ne sont pas considérés comme des défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la garantie.

Si le phare doit être couvert alors qu'il est utilisé, comme l'obturer avec du ruban adhésif du cabochon de phare nécessaire pour obtenir un fonctionnement en circuit fermé, le phare doit être débranché.

⚠ Attention

Si une anomalie se produit avec le bloc optique, un message s'affiche sur l'écran du tableau de bord et les phares ne seront disponibles qu'en mode faisceau de croisement.

Contacter dès que possible un concessionnaire Triumph agréé pour faire vérifier et corriger le défaut.

Feu de jour (DRL) (selon l'équipement)

Le feu de jour (DRL) est situé dans l'ensemble phare et est une unité LED scellée sans entretien. Le bloc optique doit être remplacé en cas de panne du DRL.

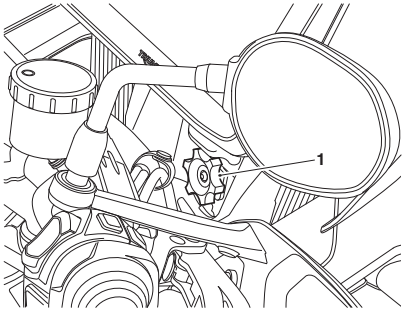
Éclairage virage (en option)

L'éclairage virage apporte un éclairage LED supplémentaire dans les virages à gauche et à droite lorsque vous conduisez la moto. Il compense l'angle d'inclinaison de la moto lorsqu'elle prend un virage en mode faisceau de croisement.

Les feux d'éclairage virage s'allument et s'éteignent automatiquement lorsque la moto s'incline dans les virages. Le feu d'éclairage de virage gauche comme droit comprend quatre feux séparés qui s'allument et dont l'intensité s'accroît selon l'angle d'inclinaison de la moto. Lorsque la moto est à l'arrêt, aucun feu d'éclairage de virage n'est allumé.

Réglage des phares

Le réglage vertical des phares gauche et droit n'est possible que sur les deux simultanément. Leur réglage indépendant n'est pas possible. Vérifier la pression des pneus et la corriger avant de régler le phare.



1. Réglage du phare

Pour le réglage vertical du phare :

- Mettre le contact. Le moteur n'a pas besoin d'être en marche.
- Allumer le faisceau de croisement.
- Tourner le dispositif de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour déplacer le phare vers le haut. Tourner le dispositif de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour déplacer le phare vers le bas.
- Revérifiez les réglages des faisceaux de phare.
- Éteignez les phares une fois les faisceaux correctement réglés.

Remplacement du phare

Les blocs optiques LED sont scellés et ne nécessitent aucun entretien. Les blocs optiques doivent être remplacés en cas de panne.

Feu arrière

Le feu arrière est constitué d'un bloc de diodes LED scellé ne nécessitant aucun entretien. L'unité de feu arrière doit être remplacée en cas de panne.

Indicateurs de direction

Les indicateurs de direction sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. Un bloc optique d'indicateur de direction doit être remplacé en cas de panne de l'indicateur de direction.

Antibrouillard avant (le cas échéant)

Les feux antibrouillard sont du type à diodes LED, scellés et sans entretien. Les feux antibrouillard doivent être remplacés en cas de panne.

Table des matières

Préparation au nettoyage 176
Précautions particulières 176
Lavage 177
Après le lavage 178
Entretien de la peinture mate 178
Entretien de la peinture brillante 178
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 179
Entretien du chrome et de l'acier inox 179
Entretien du chrome noir 180
Entretien du système d'échappement 180
Entretien de la selle 181
Entretien du pare-brise (le cas échéant) 181
Entretien des produits en cuir 182
Préparation au remisage 183
Préparation après remisage 184

Préparation au nettoyage

Avant le lavage, des précautions doivent être prises pour empêcher la pénétration d'eau aux emplacements suivants.

Ouverture arrière du silencieux : Couvrez-la avec un sac en plastique maintenu par des bracelets élastiques.

Leviers d'embrayage et de frein, blocs commutateurs sur le guidon : Couvrez-les avec des sacs en plastique.

Commutateur d'allumage et verrou de direction : Couvrir le trou de la serrure (le cas échéant) avec du ruban adhésif.

Enlevez tous objets durs tels que les bagues, montres, fermetures à glissière ou boucles de ceinture qui pourraient rayer les surfaces peintes ou polies ou les endommager de quelque autre manière.

Utilisez des éponges ou chiffons de nettoyage séparés pour laver les surfaces peintes/polies et celles du châssis. Les surfaces du châssis (comme les roues et le dessous des garde-boue) sont exposées à des saletés et des poussières de la route plus abrasives qui pourraient alors rayer les surfaces peintes ou polies si la même éponge ou les mêmes chiffons étaient utilisés.

Précautions particulières

⚠ Attention

Ne pas utiliser de jets à haute pression ni de nettoyeurs à vapeur.

L'utilisation de jets à haute pression ou de nettoyeurs à vapeur peut endommager les joints et provoquer la pénétration d'eau et de vapeur dans les roulements et les autres composants, entraînant une usure prématurée due à la corrosion et à une perte de lubrification.

⚠ Attention

Ne pulvérisez jamais d'eau à côté du conduit d'air d'admission.

Le conduit d'air d'admission est situé sous la selle conducteur, sous le réservoir de carburant ou à côté de la colonne de direction.

De l'eau pulvérisée dans cette zone pourrait pénétrer dans la boîte à air et le moteur et les endommager.

Ne pas approcher d'eau des endroits suivants :

- Conduit d'air et tout conduit d'admission
- Tout composant électrique visible
- Cylindres et étriers de freins
- Boîtiers de commutateur sur le guidon
- Roulement de colonne
- Instruments
- Bouchon de remplissage d'huile
- Reniflard de boîtier de couple conique arrière (le cas échéant)

- Arrière des phares
- Selles
- Joints et roulements de suspension
- Sous le réservoir de carburant
- Roulements de roue.

Lavage

Pour laver la moto, procéder comme suit :

- S'assurer que le moteur de la moto est froid.
- Préparer un mélange d'eau propre et froide et de nettoyant automobile doux ou de savon faiblement alcalin.
- Ne pas utiliser de savon hautement alcalin comme celui que l'on trouve couramment dans les lave-autos commerciaux, car il laissera un résidu sur les surfaces peintes et pourrait également causer des taches d'eau.
- Laver la moto avec une éponge ou un chiffon doux.
- N'utilisez pas de tampons abrasifs ni de laine d'acier. Ils endommageraient la finition.
- Rincer la moto à fond à l'eau froide et propre.

Après le lavage

⚠ Avertissement

Ne cirez pas et ne lubrifiez pas les disques de freins.

Toujours nettoyer les disques de frein avec un produit spécial exempt d'huile.

Des disques de frein cirés ou lubrifiés peuvent provoquer une perte de puissance de freinage et un accident.

Après avoir lavé la moto, procéder comme suit :

- Retirez les sacs en plastique et le ruban adhésif et dégagez les prises d'air.
- Lubrifiez les pivots, boulons et écrous.
- Testez les freins avant de conduire la moto.
- Utilisez un chiffon sec ou une peau de chamois pour absorber les résidus d'eau. Ne laissez pas d'eau sur la moto, car elle entraînerait de la corrosion.
- Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner 5 minutes. Assurez-vous qu'il y a une ventilation suffisante pour les gaz d'échappement.

Entretien de la peinture mate

La peinture mate ne nécessite pas plus d'entretien que celui déjà recommandé pour la peinture brillante.

- N'utilisez pas de produit de lustrage ni de cire sur la peinture mate.
- N'essayez pas d'éliminer les rayures par polissage.

Entretien de la peinture brillante

La peinture brillante doit être lavée et séchée comme décrit précédemment, puis protégée avec un produit lustrant automobile haute qualité. Toujours suivre les instructions du fabricant et les répéter régulièrement pour conserver l'apparence de votre moto.

Éléments en aluminium - non laqués ou peints

Nettoyez correctement les pièces telles que les leviers de frein et d'embrayage, roues, couvercles de moteur, ailettes de refroidissement du moteur, chapes supérieure et inférieure et corps de papillons sur certains modèles pour conserver leur aspect neuf. Veuillez contacter votre concessionnaire si vous n'êtes pas sûr des composants sur votre moto étant en aluminium non protégés par de la peinture ou de la laque et pour des conseils sur comment nettoyer ces éléments.

Utilisez un produit de nettoyage spécial pour aluminium qui ne contient pas de composants abrasifs ou caustiques.

Nettoyez régulièrement les éléments en aluminium, surtout après avoir roulé par mauvais temps, auquel cas les composants doivent être lavés à la main et séchés après chaque utilisation de la moto.

Les réclamations sous garantie dues à un entretien négligé seront refusées.

Entretien du chrome et de l'acier inox

Toutes les parties en chrome ou en acier inox de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Séchage

Sécher les parties en chrome et en acier inox autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

Protection

⚠ Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le chrome et l'acier inox sont secs, appliquer un nettoyant pour chrome propriétaire adapté sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur la moto pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien du chrome noir

Les pièces comme les cuvelages de phare et les rétroviseurs de certains modèles doivent être nettoyées correctement pour garder leur apparence. Contacter un concessionnaire en cas de difficulté à identifier les pièces chromées noires. Conserver l'apparence des pièces chromées noires en frottant une petite quantité d'huile légère sur la surface.

Entretien du système d'échappement

Toutes les parties du système d'échappement de votre moto doivent être nettoyées régulièrement pour éviter une détérioration de son apparence. Ces instructions peuvent être utilisées pour les composants en chrome, acier inox brossé et en fibres de carbone ; les systèmes d'échappement peints en mat doivent être nettoyés comme indiqué ci-dessus, en tenant compte des instructions d'entretien dans la section Peinture mate préalable.

Note

Le système d'échappement doit être froid avant le lavage pour éviter les taches d'eau.

Lavage

Nettoyer comme préalablement décrit.

Ne laissez pas pénétrer de savon ni d'eau dans les échappements.

Séchage

Séchez le système d'échappement autant que possible avec un chiffon doux ou une peau de chamois. Ne faites pas tourner le moteur pour sécher l'échappement, car cela formerait des taches.

Protection

⚠ Attention

Les produits siliconés causent une décoloration des parties en chrome et en acier inox et ne doivent pas être utilisés.

L'utilisation de produits de nettoyage abrasifs endommagera la finition et ceux-ci ne doivent pas être utilisés.

Lorsque le système d'échappement est sec, appliquer un spray de protection propriétaire pour moto sur la surface, en suivant les instructions du fabricant.

Il est recommandé d'appliquer une protection régulière sur le système pour en améliorer l'aspect tout en le protégeant.

Entretien de la selle

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits chimiques ni de jets à haute pression pour nettoyer la selle.

Les produits chimiques ou les jets à haute pression peuvent endommager le dessus de selle.

Pour qu'elle garde son aspect neuf, nettoyez la selle avec une éponge ou un chiffon et de l'eau savonneuse.

Entretien du pare-brise (le cas échéant)



⚠ Avertissement

N'essayez jamais de nettoyer le pare-brise pendant la marche, car vous risquez une perte de contrôle du véhicule et un accident si vous lâchez le guidon.

Un pare-brise endommagé ou rayé réduit la visibilité avant du pilote. Cette réduction de la visibilité avant est dangereuse et peut entraîner une perte de contrôle de la moto et un accident.

⚠ Attention

Les produits chimiques corrosifs comme l'électrolyte de batterie endommagent le pare-brise. Ne laissez jamais de produits chimiques corrosifs entrer en contact avec le pare-brise.

⚠ Attention

Les produits tels que les liquides de nettoyage pour vitres, les produits d'élimination des insectes, les chasse-pluie, les produits à récurer, l'essence ou les solvants forts comme l'alcool, l'acétone, le tétrachlorure de carbone, etc. endommageront le pare-brise.

Ne laissez jamais aucun de ces produits entrer en contact avec le pare-brise.

Nettoyer le pare-brise avec une solution de savon ou de détergent doux et d'eau froide et propre.

Après l'avoir nettoyé, bien le rincer puis le sécher avec un chiffon doux et non pelucheux.

Si la transparence du pare-brise est réduite par des éraillures ou de l'oxydation qu'il n'est pas possible d'enlever, il faut remplacer le pare-brise.

Entretien des produits en cuir

Il est recommandé de nettoyer périodiquement les éléments en cuir avec un chiffon humide et de les laisser sécher naturellement à température ambiante. Cela préservera l'aspect du cuir et assurera une longue durée de service des éléments.

Les éléments en cuir Triumph sont des produits naturels. S'ils ne sont pas entretenus correctement, ils subiront des dommages et une usure permanente.

Suivre ces instructions simples pour prolonger la durée de vie des éléments en cuir :

- Ne pas utiliser de produits de nettoyage domestiques, d'agents de blanchiment, de détergents contenant ces agents, ni aucun type de solvant pour nettoyer un élément en cuir.
- Ne pas immerger un élément en cuir dans l'eau.
- Éviter la chaleur directe des radiateurs et autres appareils de chauffage, qui peut dessécher et déformer le cuir.
- Ne pas laisser un élément en cuir à la lumière solaire directe pendant des durées prolongées.
- Ne jamais sécher un élément en cuir en y appliquant une chaleur directe.
- Si un élément en cuir est mouillé, absorber l'excédent d'eau avec un chiffon doux et propre, puis laisser sécher l'élément naturellement à la température ambiante.

- Éviter d'exposer un élément en cuir à d'importantes quantités de sel, par exemple de l'eau de mer ou des projections d'eau salée sur des chaussées traitées contre le gel.
- Si l'exposition au sel est inévitable, nettoyer immédiatement l'élément en cuir avec un chiffon humide après chaque exposition, puis le laisser sécher naturellement à température ambiante.
- Enlever les marques légères avec un chiffon humide et laisser sécher l'élément naturellement à température ambiante.
- Placer l'élément dans un sac en tissu ou dans une boîte en carton pour le protéger pendant le stockage. Ne pas utiliser de sac en plastique.

Préparation au remisage

Pour préparer la moto au remisage, procéder comme suit :

- Nettoyer et sécher soigneusement tout le véhicule.
- Remplissez le réservoir de carburant sans plomb de la qualité correcte et ajoutez un stabilisateur de carburant (si possible) en suivant les instructions du fabricant du stabilisateur.

⚠ Avertissement

L'essence est extrêmement inflammable et peut être explosive dans certaines conditions.

Coupez le contact. Ne pas fumer.

Le local doit être bien aéré et exempt de toute source de flamme ou d'étincelles, ce qui inclut tout appareil possédant une veilleuse.

- Déposez les bougies de chaque cylindre et versez quelques gouttes (5 ml) d'huile moteur dans chaque cylindre. Couvrir les trous de bougies avec un chiffon. L'interrupteur du moteur étant en position de marche (RUN), appuyer quelques secondes sur le bouton de démarreur pour enduire d'huile les parois des cylindres. Poser les bougies et les serrer à 12 Nm.
- Remplacer l'huile moteur et le filtre (voir page 138).
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire.

- Placer la moto sur un support de telle sorte que les deux roues soient décollées du sol. (Si cela n'est pas possible, placer des planches sous les deux roues pour éloigner l'humidité des pneus.)
- Pulvérisez de l'huile inhibitrice de corrosion (il existe une foule de produits sur le marché et votre concessionnaire saura vous donner des conseils pour l'approvisionnement local) sur toutes les surfaces métalliques non peintes pour prévenir la rouille. Ne pas laisser l'huile entrer en contact avec les pièces en caoutchouc, les disques de freins ou l'intérieur des étriers de freins.
- Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange à 50 % d'antigel (noter que le liquide de refroidissement Hybrid OAT HD4X fourni par Triumph est pré-mélangé et ne nécessite pas de dilution) et d'eau distillée (voir page 141).
- Déposer la batterie et la ranger dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et du gel. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) une fois toutes les deux semaines environ (voir page 164).
- Remiser la moto dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière solaire, et présentant des variations de température journalières minimales.
- Placer une housse poreuse sur la moto pour éviter que la poussière et la saleté s'y accumulent. Éviter d'utiliser des matières plastiques ou autres matériaux enduits qui ne respirent pas, font obstacle à la circulation de l'air et permettent à la chaleur et à l'humidité de s'accumuler.

Préparation après remisage

Pour préparer la moto à la conduite après le remisage, procéder comme suit :

- Reposer la batterie (si elle a été déposée) (voir page 169).
- Si la moto a été remisée plus de quatre mois, remplacer l'huile moteur (voir page 138).
- Contrôler tous les points indiqués dans la section des contrôles de sécurité journaliers.
- Avant de mettre le moteur en marche, déposer les bougies de chaque cylindre.
- Abaisser la béquille latérale.
- Actionner le démarreur plusieurs fois jusqu'à ce que le témoin de basse pression s'éteigne.
- Reposer les bougies et les serrer à 12 Nm, puis mettre le moteur en marche.
- Vérifiez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la si nécessaire.
- Nettoyer soigneusement tout le véhicule.
- Vérifier le bon fonctionnement des freins.
- Essayer la moto à basse vitesse.

Table des matières

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada 186
Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement 187
Conditions et exclusions 188
Conditions et exclusions 190
Garantie du système d'insonorisation 192
Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto 193
Garantie du système antipollution 194
Triumph à l'étranger 195
Soins à apporter à votre moto 196

Termes et conditions de la garantie Triumph - Tous les pays sauf le Canada

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce manuel ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseillez le nouveau propriétaire de signaler à Triumph que le propriétaire a changé en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 36 (trente six) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED par le concessionnaire/distributeur et deviennent la propriété de Triumph Motorcycles Ltd.

Triumph peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

Triumph assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Australie uniquement

Nos marchandises sont fournies avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues conformément à la législation relative à la protection des consommateurs australienne. Vous avez le droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaillance majeure et à une compensation pour tout dommage ou perte de valeur raisonnablement prévisible. Vous avez le droit à voir les marchandises réparées ou remplacées si les marchandises ne remplissent pas une qualité acceptable et si la défaillance n'atteint pas le montant d'une défaillance majeure.

Termes et conditions de la garantie Triumph - Canada seulement

Merci d'avoir choisi une moto Triumph. Cette moto est le produit de l'utilisation par Triumph de techniques éprouvées, d'essais exhaustifs et d'efforts continus pour atteindre une fiabilité, une sécurité et des performances de tout premier ordre.

Cette section du manuel du propriétaire comprend des détails sur la garantie et d'autres informations utiles concernant la moto.

Veiller à noter toutes les informations propriétaire dans le manuel d'entretien de la moto Triumph fourni avec la moto.

Assurer une protection maximale sous garantie en veillant à entretenir la conformément aux recommandations du tableau d'entretien périodique contenu dans le présent Manuel du propriétaire.

En cas de vente de la moto, veiller à remettre ce manuel ainsi que tous les autres documents pertinents au nouveau propriétaire. Conseillez le nouveau propriétaire de signaler à Triumph que le propriétaire a changé en remplissant le formulaire mis à disposition sur le site Internet Triumph à l'adresse www.triumphmotorcycles.com.

Toutes les nouvelles motos Triumph sont couvertes par une garantie de kilométrage illimité de 36 (trente six) mois, commençant à la date du premier enregistrement ou à la date de vente si la moto n'est pas enregistrée.

GARANTIE

Au cours de la période de garantie, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED garantit que la nouvelle moto Triumph dont les informations détaillées sont indiquées dans le Manuel d'entretien de la moto est sans défaut de matériaux de fabrication, et/ou de main-d'œuvre au moment de sa fabrication.

Toute pièce qui s'avère défectueuse pendant cette période est réparée ou remplacée à la discrétion de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED par un concessionnaire Triumph agréé.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie est couverte pendant la période restante de la garantie.

Toutes les pièces remplacées sous garantie doivent être renvoyées à TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et deviennent la propriété de TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED peut, à sa discrétion, effectuer toute réparation ou remplacer toutes les pièces défectueuses hors garantie, mais toutes ces tâches ne sont pas considérées comme une reconnaissance de responsabilité.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED assume les frais de main-d'œuvre pour tout travail effectué sous garantie.

La garantie peut être transmise aux propriétaires ultérieurs si la période de garantie se prolonge après le transfert de propriété.

Conditions et exclusions

1. La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
2. La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
3. La moto doit avoir été entretenue selon les descriptions détaillées dans le tableau de maintenance des services des fabricants, aux intervalles précisés dans le manuel du propriétaire de Triumph et le journal d'entretien doit être rempli en conséquence.
4. Les silencieux d'échappement de la moto sont garantis 12 (douze) mois à compter de l'entrée en vigueur de la garantie générale de la moto. Au cours de cette période de garantie de 12 (douze) mois, la corrosion interne ou la déformation des déflecteurs internes sont exclues de la garantie. Après cette période de 12 (douze) mois, les silencieux de la moto sont exclus des conditions de la présente garantie.
5. La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie

et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

La garantie ne couvre pas :

- Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGREE ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED ne sont pas couvertes par la présente garantie.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES LIMITED.
- Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes,

pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.

- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, Triumph Motorcycles et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

La présente garantie peut être interprétée dans le cadre de la législation anglais et toute question en relation avec la présente garantie est soumise à la compétence des tribunaux anglais.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

Triumph Motorcycles se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Conditions et exclusions

1. La moto ne doit pas avoir été utilisée pour de la compétition, avoir été mal utilisée, entretenue de manière inadaptée ou incorrecte.
2. La moto ne doit pas avoir fait l'objet de modification, réparation ou remplacement autres que ceux autorisés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
3. La batterie de la moto est garantie 12 (douze) mois à compter de la date d'origine d'achat de la moto. Après cette période de 12 (douze) mois, la batterie est exclue des conditions de la présente garantie. La batterie fournie avec la moto doit être livrée avec une charge suffisante pour récupérer celle perdue par le fonctionnement du mécanisme de démarrage et/ou l'utilisation d'équipement électrique lorsque le moteur ne tourne pas. Si la moto est entreposée, déposez la batterie et rangez-la dans un emplacement où elle sera à l'abri de la lumière solaire directe, de l'humidité et des températures basses. Pendant le remisage, elle devra recevoir une charge lente (un ampère ou moins) toutes les deux semaines.

La garantie ne couvre pas :

- Les frais de transport de la moto de ou jusqu'au concessionnaire Triumph agréé, ou des dépenses encourues alors que la moto est immobilisée pour des réparations sous garantie.
- Des défaillances causées par l'utilisation de pièces et d'accessoires non agréés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.

- Des défaillances causées par un réglage incorrect, des réparations ou des modifications menées à bien par un concessionnaire Triumph NON AGRÉÉ.
- Le coût de la dépose et du remplacement de pièces et d'accessoires, sauf si fournis comme un équipement d'origine, ou recommandés par TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED.
- L'entretien normal et les pièces d'entretien normal, telles que les bougies, les filtres à air et à huile ne sont pas couverts par la présente garantie. De même, des pièces qui, par leur utilisation normale s'usent, telles que les pneus, les ampoules, les chaînes, les plaquettes de frein et les disques d'embrayage, sont également exclues, sauf en cas de défaut de fabrication.
- Des défaillances des joints d'huile de la fourche avant qui sont soumis à de l'usure, incluant sans se limiter à des dommages causés par des projections de gravillon sur les tubes inférieurs de fourche.
- Des détériorations des selles, bagages, peintures, chromes, pièces en aluminium poli, ou garnitures dues à une usure ou à une exposition normale ou à une maintenance incorrecte.
- Motos utilisées commercialement.
- Les défauts qui n'ont pas été signalés à un concessionnaire agréé dans un délai de dix jours à compter du moment où le défaut a été remarqué.
- Les motos qui n'ont pas été correctement lubrifiées, ou pour lesquelles le mauvais carburant ou lubrifiant a été utilisé.

Si une réclamation sous garantie devient nécessaire, TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.

Toute affirmation, condition, représentation, description ou garantie autrement contenue dans tout catalogue, publicité ou autre publication ne doivent pas être considérées comme une extension, un ajout ou une annulation des conditions présentes dans le présent document.

TRIUMPH MOTORCYCLES AMERICA LIMITED se réserve le droit d'apporter des modifications ou des améliorations sans avis à tout modèle ou moto sans obligation de les appliquer aux motos déjà vendues.

La présente garantie n'affecte pas vos droits prévus par la loi.

Garantie du système d'insonorisation

⚠ Avertissement

Si le bruit de la moto a considérablement augmenté au fil de son utilisation, vérifier si ce produit doit être réparé ou remplacé ; sinon le propriétaire risque de se voir infliger des pénalités en vertu de la réglementation nationale et locale en vigueur.

La garantie suivante s'applique au système d'insonorisation et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système antipollution.

Conformément à la norme C.F.R. 40 § 205.173-1, Triumph Motorcycles America Limited garantit que ce système d'échappement, au moment de la vente, répond à toutes les exigences fédérales U.S. E.P.A. applicables en matière d'insonorisation. Cette garantie s'étend à la première personne qui achète ce système d'échappement à des fins autres que la revente ainsi qu'à tous les acheteurs ultérieurs. Les demandes de garantie doivent être adressées à un concessionnaire Triumph Motorcycles America agréé.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada (et testé selon la procédure d'essai F-76 Drive-By) et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système d'insonorisation est valable pendant 1 année civile ou 6 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Il est interdit de modifier le système antibruit de la moto

Les propriétaires sont avisés que la loi interdit :

(a) à quiconque de déposer ou de rendre inopérant, sauf à des fins d'entretien, de réparation ou de remplacement, tout dispositif ou élément de la conception incorporé dans un véhicule neuf dans le but de réduire le bruit, avant sa vente ou sa livraison à l'acheteur final ou pendant son utilisation ; et

(b) d'utiliser le véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de la conception a été déposé ou mis hors service par quiconque.

Les actes suivants susceptibles de constituer une altération :

1. Dépose ou altération des silencieux, des déflecteurs, des collecteurs ou de tout autre composant servant au transport des gaz d'échappement.
2. Dépose ou perforation de toute partie du système d'admission d'air.
3. Non-respect des intervalles d'entretien indiqués dans le manuel du propriétaire.
4. Remplacement de toute pièce du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles spécifiées par Triumph Motorcycles America Limited.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système d'insonorisation :

1. Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications ou d'un accident.
2. Remplacement, dépose ou modification de toute pièce du système d'insonorisation (systèmes d'échappement et d'admission d'air inclus) par des pièces non certifiées conformes aux normes antibruit pour une utilisation urbaine.
3. Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
4. Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Garantie du système antipollution

La garantie suivante s'applique au système antipollution et s'ajoute à la garantie générale Triumph et à la garantie du système d'insonorisation.

Triumph Motorcycles America Limited garantit au premier propriétaire et à chaque propriétaire ultérieur que le véhicule a été conçu et construit de manière à être conforme, au moment de la vente, à la réglementation d'Environment Canada et que, au moment de la fabrication, le véhicule était exempt de tout défaut matériel ou de fabrication qui aurait empêché la moto de répondre aux normes d'Environment Canada. Cette garantie du système antipollution est valable pendant 5 années civiles ou 30 000 km, selon la première échéance, à compter de la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, dans le cas d'une moto de démonstration ou d'entreprise, à compter de la date de mise en service de la moto avant la vente au premier acheteur.

Les éléments suivants ne sont pas couverts par la garantie du système antipollution :

1. Défaillances résultant d'une mauvaise utilisation, de modifications, d'un accident ou du non-respect des intervalles d'entretien prescrits dans le manuel du propriétaire.
2. Remplacement des pièces requises lors de l'entretien du système antipollution.
3. Triumph Motorcycles America Limited et ses concessionnaires agréés ne sont pas tenus responsables de la perte d'utilisation, des désagréments, de la perte de temps, des pertes commerciales ou de tous les autres dommages indirects ou consécutifs.
4. Toute moto sur laquelle le kilométrage enregistré par le totalisateur a été modifié de sorte que le kilométrage exact de la moto ne peut plus être déterminé avec précision.

Cette période de garantie commence à la date de livraison de la moto au premier acheteur ou, si la moto est utilisée comme moto de démonstration ou d'entreprise avant d'être vendue, à la date de mise en service.

Le système antipollution de chaque nouvelle moto Triumph a été conçu, construit et testé en utilisant uniquement des pièces Triumph Motorcycles d'origine et, lorsqu'elle est équipée de ces pièces, la moto est certifiée conforme à la réglementation de contrôle des émissions d'Environment Canada.

NOUS RECOMMANDONS D'UTILISER UNIQUEMENT DES PIÈCES TRIUMPH MOTORCYCLES D'ORIGINE LORS DE LA RÉPARATION OU DU REMPLACEMENT DU SYSTÈME ANTIPOLLUTION.

Triumph à l'étranger

Si vous voyagez à l'étranger et avez besoin d'une assistance ou de conseils d'un concessionnaire Triumph, contactez la filiale ou l'importateur du pays dans lequel vous voyagez.

Les filiales sont répertoriées ci-dessous.

Pour obtenir une liste à jour des concessionnaires et des importateurs Triumph agréés, allez sur www.triumphmotorcycles.co.uk.

Filiales

Benelux

Triumph Netherlands

Tél. : +31 725 41 0311

Email : Benelux@Triumph.co.uk

Brésil

Triumph Motorcycles Brazil Ltda

Tél. : +55 11 3010 1010

Email : sac.triumph@
europ-assistance.com.br

Chine

British Triumph (Shanghai) Trading Co., Ltd.

Room 302, Tower 11,

1250, Xinzha Road, Jingan District, Shanghai, PRC

200041

Tél. : +86 21 6140 9180

e-mail : aftersales.china@
triumphmotorcycles.com

Danemark/Finlande/Norvège/Suède

Triumph Motorcycles AB

Tél. : +46 8 680 68 00

Fax : +46 8 680 07 85

France

Triumph S.A.

Tél. : +33 1 64 62 3838

Fax : +33 1 64 80 5828

Allemagne

Triumph Motorrad Deutschland GmbH

Tél. : +49 6003 829090

Fax : +49 6003 8290927

Inde

Triumph Motorcycles (India) Private Limited

Tél. : 1 800 3000 0051 (appel gratuit)

E-mail : customer.care@
triumphmotorcycles.in

Italie

Triumph Motorcycles srl

Tél. : +39 02 93 454525

Fax : +39 02 93 582575

Japon

Triumph Motorcycles Japan K.K.

Tél. : +81 3 6453 9810

Fax : +81 3 6453 9811

Espagne/Portugal

Triumph Motocicletas España, S.L

Tél. : +34 91 637 7475

Fax : +34 91 636 1134

Thaïlande

Triumph Thailand

Tél. : +66(0)20170333

Fax : +66(0)20170330

Royaume-Uni/Irlande

Triumph Motorcycles Ltd

Tél. : +44 1455 45 5012

Fax : +44 1455 45 2211

USA

Triumph Motorcycles (America) Ltd

Tél. : +1 678 854 2010

Fax : +1 678 854 8740

Soins à apporter à votre moto

Triumph Motorcycles a soigneusement sélectionné les matériaux, les techniques de placage et de peinture afin d'offrir à ses clients une apparence de qualité tout en assurant leur longévité. Cependant, les motos sont souvent utilisées dans des conditions environnementales hostiles et, dans ces circonstances, il est primordial que la moto soit lavée, séchée et lubrifiée pour éviter toute décoloration, en particulier des surfaces métalliques plaquées et non plaquées. Votre concessionnaire peut vous donner des informations et des conseils plus approfondis si vous le souhaitez. Enfin, l'apparence de votre moto dépendra beaucoup du soin que vous lui apportez.

Pour plus d'informations sur l'entretien de la moto, se reporter à la section Nettoyage et remisage du présent Manuel du propriétaire.

Dimensions, poids et performances
Une liste des dimensions, des poids et des performances spécifiques au modèle est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Charge utile maximum	
Tous les modèles	222 kg

Moteur	Tous les modèles
Type	3 cylindres en ligne
Cylindrée	1 160 cm^3
Alésage x Course	90 x 60,7 mm
Taux de compression	13,2:1
Numérotation des cylindres	De gauche à droite
Ordre des cylindres	1 à gauche
Ordre d'allumage	1-3-2
Système de démarrage	Démarreur électrique

Lubrification	Tous les modèles
Lubrification	Lubrification sous pression (carter humide)
Capacités d'huile moteur	
Remplissage à sec	4 litres
Vidange et changement de filtre	3,85 litres
Vidange seulement	3,65 litres

CARACTÉRISTIQUES

Refroidissement	Tiger 1200 GT, Tiger 1200 GT Pro, Tiger 1200 Rally Pro	Tiger 1200 GT Explorer, Tiger 1200 Rally Explorer
Type de liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)	Liquide de refroidissement Triumph D2053 OAT (pré-mélangé)
Rapport eau/antigel	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)	50/50 (pré-mélangé, fourni par Triumph)
Capacité de liquide de refroidissement	2,7 litres	3,0 litres
Ouverture du thermostat (nominale)	71 °C (nominale)	71 °C (nominale)

Circuit d'alimentation	Tous les modèles
Type	Injection de carburant électronique
Injecteurs	Actionnés par solénoïde
Pompe à carburant	Électrique immergée
Pression de carburant (nominale)	3,5 bar

Carburant	Tiger 1200 GT, Tiger 1200 GT Pro, Tiger 1200 Rally Pro	Tiger 1200 GT Explorer, Tiger 1200 Rally Explorer
Type	95 RON sans plomb	95 RON sans plomb
Capacité du réservoir	20 litres	30 litres

Allumage	Tous les modèles
Allumage	Inductif numérique
Limiteur de régime électronique (tr/min)	9 500 tr/min
Bougies	NGK LMAR9E-J
Écartement des électrodes de bougies	0,7 mm
Tolérance d'écartement	+0,0/-0,10 mm

Boîte de vitesses	Tous les modèles
Type de boîte de vitesses	6 vitesses, prise constante
Type d'embrayage	Multidisque dans l'huile
Rapport de transmission tertiaire	2,767:1
Rapports des vitesses :	
1re	2,625:1 (16/42)
2ème	1,955:1 (22/43)
3ème	1,636:1 (22/36)
4ème	1,417:1 (24/34)
5ème	1,192:1 (26/31)
6ème	1,032:1 (31/32)

Pneus homologués
Une liste des pneus homologués spécifiques à ces modèles est disponible auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Pneus double usage/neige et boue homologués
Une liste des pneus double usage/neige et boue homologués spécifiques à ces modèles sont disponibles auprès des concessionnaires Triumph agréés ou sur le site Internet www.triumph.co.uk.

Pneus	Tiger 1200 GT, Tiger 1200 GT Pro, Tiger 1200 GT Explorer	Tiger 1200 Rally Pro, Tiger 1200 Rally Explorer
Pression des pneus (à froid) :		
Avant	2,2 bar	2,3 bar
Arrière	2,9 bar	2,9 bar
Dimensions des pneus :		
Dimensions - avant	120/70 R19	90/90-21
Dimensions - arrière	150/70 R18	150/70 R18

CARACTÉRISTIQUES

Équipement électrique	Tous les modèles
Type de batterie	HJTZ14S-FPZ
Tension et capacité de la batterie	12 Volt, 8 Ah
Alternateur	41A
Phare	Diode LED
Feu de position AR/stop	Diode LED
Feu de stationnement	Diode LED
Feux antibrouillard (le cas échéant)	Diode LED
Indicateurs de direction	Diode LED

Cadre	Tiger 1200 GT, Tiger 1200 GT Pro, Tiger 1200 GT Explorer	Tiger 1200 Rally Pro, Tiger 1200 Rally Explorer
Angle de chasse	24°	23,7°
Chasse	120 mm	111 mm

Couples de serrage	Tous les modèles
Filtre à huile	10 Nm
Bouchon de vidange d'huile	25 Nm
Bougies	12 Nm
Écrou de la roue arrière	185 Nm

Liquides et lubrification	Tous les modèles
Huile moteur	Huile synthétique ou semi-synthétique 10W/40 ou 10W/50 pour moteurs de motos, conforme aux spécifications API SH (ou supérieures) et JASO MA, par exemple Castrol Power 1 Racing 4T 10W-40 (synthétique)
Liquide de frein et d'embrayage	Liquide de frein et d'embrayage DOT 4
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement Triumph Hybrid OAT HD4X
Roulements et pivots	Graisse conforme à la spécification NLGI 2
Boîtier de couple conique	Castrol SAF-XO (huile hypoïde entièrement synthétique)

Page réservée

A

Accessoires 125
Alertes
  Emplacements des étiquettes d'avertissement 16
Allumage
  Caractéristiques 198
  Clé 27
  Sans clé 28
Allumage sans clé 28
Antidémarrage
  Indicateur de direction 34
Antipatinage (TC) 73
  Antipatinage de virage optimisé 73
  Indicateur de direction 35
  Réglages 75
  Témoin désactivé 36
Assistance au changement de vitesses Triumph (TSA) 111
Avertissements 03
  Entretien 03
  Étiquettes d'avertissement 03
  Manuel du propriétaire 04
  Système antibruit 04
  Témoins 33
  Utilisation tout-terrain 04

B

Batterie 163
  Charge 166
  Dépose 164
  Entretien 167
  Mise au rebut 167
  Pose 169
  Remisage 167
Béquille latérale 91
Béquilles
  Béquille centrale 92
Bluetooth 62
Boîte de vitesses
  Caractéristiques 199
Boîtier de couple conique 147
  Réglage du niveau d'huile 147
Bouton ACCUEIL 63
Bouton de la manette 65

C

Cadre 200
Carburant 198
  Informations d'état 61
  Qualité du carburant 85
  Ravitaillement 86
  Remplissage du réservoir de carburant 90
  Spécifications de système 198
Charge 126
Charges utiles maximums 197
Circuit de refroidissement 141
  Caractéristiques 198
  Changement du liquide de refroidissement 14
  Contrôle du niveau de liquide de refroidissement 142
  Correction du niveau de liquide de refroidissement 143
  Inhibiteurs de corrosion 141
Clés 26
  Clé intelligente 27, 27
  Remplacement de la pile 27
  Utilisation 28
Commande d'accélérateur 145
Commande de démarrage en pente 118
  Activation 119
  Désactivation 120
  Indicateur de direction 34
  Message indisponible 120
Commande des papillons 68
  Utilisation des freins 69
Commutateur d'allumage principal (selon l'équipement) 29
Commutateurs au guidon côté droit 62
  Bouton ACCUEIL 63
  Commutateur de feux de jour (DRL) 64
  Feux de détresse 62
  Position arrêt (STOP) 63
  Position démarrage (START) 63
  Position ON/OFF (marche/arrêt) 63
  Position RUN (marche) 63
  Verrou de direction 63

Commutateurs au guidon côté gauche 64
Bouton d'avertisseur sonore 65
Bouton de la manette 65
Bouton du faisceau de route 66
Bouton MODE 65
Commutateur de feux antibrouillard 66
Commutateur de poignées chauffantes 65
Commutateur de selle chauffante conducteur 67
Commutateur d'indicateurs de direction 65
Conduite à grande vitesse 122
Couples
Serrage 200

D

Dangers
Témoins 36
Direction
Bouton de verrouillage 63
Inspection 153

E

Éclairage
Dangers 36
Feu arrière 174
Indicateurs de direction 174
Phare 173
Réglage des phares 174
Remplacement du phare 174
Embrayage 145
Ajustement du niveau de liquide d'embrayage 146
Contrôle du niveau de liquide d'embrayage 146
Examen 146
Réglage du levier 68
Entretien
Entretien périodique 131
Équipement électrique 200
Caractéristiques 200
Examen de la fourche avant 155

F

Faisceau de route
Indicateur de direction 37
Feu arrière 174
Feux antibrouillard 174
Feux de jour (DRL) 37
Freins 148
ABS de virage optimisé 117
Contrôle de l'usure 148
Contrôle du liquide de frein avant 151
Contrôle du niveau de liquide de frein avant 150
Correction du niveau de liquide de frein arrière 151
Dispositif de réglage du levier 68
Dispositifs de réglage des leviers de frein et d'embrayage 67
Feu stop 152
Freinage 112
Liquide de freins à disque 150
Rattrapage de l'usure des plaquettes de freins 149
Réglage de la pédale de frein arrière 152
Réglage du niveau de liquide de frein avant 151
Rodage des plaquettes et disques de freins neufs 148
Système de freinage antiblocage (ABS) 115
Fusibles
Boîtes à fusibles 170

H

Huile moteur 135
Changement de l'huile et du filtre à huile 138
Contrôle du niveau d'huile 137
Mise au rebut de l'huile et des filtres à huile 140
Spécification et qualité 140
Témoin de basse pression d'huile 33

I

Fusibles 171
Identification des pièces
Côté droit 19
Côté gauche 18
Vue de la position du conducteur 20
Indicateurs d'angle d'inclinaison 156
Indicateurs de direction
Éclairage 174
Témoin 36

Instruments
Affichage de position de boîte de vitesses 42
Affichage du nom du conducteur 54
Aides à la conduite 55
Alertes 56
Bluetooth 62
Compte-tours 39
Compteur de vitesse 39
Date et heure 53
Disposition du tableau de bord 32
État du carburant 61
Ind. de changement 53
Jauge de carburant 40
Langue 52
Luminosité 51
Menu Affichage 50
Menu Moto 54
Menu principal 50
Menu Trajet 60
Messages d'avertissement et d'information 33, 39
Messages d'information 56
Modes de conduite 43, 57
Navigation dans l'écran 42
Odometer (Totalisateur) 39
Paramètres du trajet 61
Réglages 57
Sélection du mode de conduite 45
Service (Entretien) 57
Symbole de gel 41
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 55
Température d'air ambiant 41
Thèmes 51
Thermomètre de liquide de refroidissement 40
Totalisateurs partiels 60
Unités 52
Interrupteur de marche/arrêt du moteur
Position arrêt (STOP) 63
Position démarrage (START) 63
Position Run (marche) 63

L

Liquides et lubrifiants 201

M

Modes de conduite
Configuration 47
Moteur
Arrêt du moteur 108
Caractéristiques 197
Démarrage du moteur 109
Mise en route 112
Numéro de série 21

N

Nettoyage
Après le lavage 178
Chrome et acier inox 179
Échappement 180
Éléments en aluminium - non laqués ou peints 179
Entretien de la selle 181
Entretien du cuir 182
Lavage 177
Pare-brise 182
Peinture brillante 178
Peinture mate 178
Pièces chromées noires 180
Précautions particulières 176
Préparation au nettoyage 176
Numéro d'identification du véhicule 21

P

Pare-brise 100
Nettoyage 182
Réglage 100
Passagers 127
Phare 173, 174, 174
Phares
Éclairage virage 173
Feux de jour (DRL) 173

Pneus 157, 209
Caractéristiques 199
Dimensions 199
Pressions de gonflage 199
Pressions de gonflage des pneus 158
Profondeur minimale des dessins de bande de roulement 160
Remplacement 85, 160
Usure des pneus 163
Prise USB 102
Prises électriques pour accessoires 101

R

Radar d'angle mort 75
Capteur 76
Conditions 78
Indicateurs de direction 77
Limites 78
Utilisation 79
Régulateur de vitesse 70
Activation 70
Ajustement de la vitesse programmée 71
Contacteur de réglage du régulateur de vitesse 64
Désactivation 71
Rétablissement de la vitesse programmée 72
Remisage
Préparation après remisage 184
Préparation au remisage 183
Réservoir de carburant
Capuchon 87
Ouverture d'urgence du bouchon 88
Remplissage 90
Rétroviseurs 99
Rodage 103
Roulements de roue
Inspection 154

S

Sécurité
Casque et vêtements 10
Conduite 11
Contrôles journaliers 104
Entretien et équipement 13
Guidon et repose-pieds 14
Moto 08
Pièces et accessoires 12
Stationnement 10
Vapeurs de carburant et gaz d'échappement 09
Selles 92
Dépose de la selle conducteur 94
Entretien de la selle 181
Pose de la selle du conducteur 95
Réglage de hauteur de la selle conducteur 96
Remisage 98
Selle du conducteur 94
Selle passager 93
Selles chauffantes (le cas échéant) 96
Verrou de selle 93
Selles chauffantes
Commutateur de selle chauffante conducteur 67
Spécifications de lubrification 197
Stationnement 121
Suspension
Examen de la fourche 155
Suspension semi-active 81
Modes 81
Précharge automatique 81
Réglages d'amortissement 81
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS) 82
Numéro de série du capteur 84
Piles des capteurs 84
Pneus de rechange 85
Pression de gonflage 84
Pressions de gonflage des pneus 159
Témoin de pression des pneus 38
Système de freinage antiblocage (ABS) 115
ABS de virage optimisé 117
Témoin 115

T

Tableau d'entretien périodique 133
Totalisateurs partiels 60
Paramètres du trajet 61

V

Vitesses
Affichage de l'indicateur de changement de vitesse 53
Assistance au changement de vitesses Triumph (TSA) 111
Changements de vitesses 110

Page réservée

Cette section contient les informations d'homologation qui doivent être incluses dans ce manuel du propriétaire.

Pneus

En référence au Pneumatic Tyres and Tubes for Automotive Vehicles (Quality Control) Order, 2009, (Décret de 2009 relatif aux pneumatiques et chambres à air pour véhicules automobiles - Contrôle de la qualité), Cl. No. 3 (c), M/s. Triumph Motorcycles Ltd. déclare que les pneus équipant cette motocyclette répondent aux exigences de IS 15627: 2005 et sont conformes aux exigences des Central Motor Vehicle Rules (CMVR) (réglementations centrales applicables aux véhicules automobiles), 1989.

Homologation canadienne

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence.

L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage.
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radio fréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

Déclaration concernant les dispositifs de l'équipement radio

Le fonctionnement des dispositifs électriques montés sur cette moto est soumis aux deux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit accepter toutes interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Des changements ou modifications au dispositif pourraient annuler l'autorisation de l'utilisateur à exploiter l'équipement.

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Directive européenne 2014/53 relative aux équipements radioélectriques

Les motos Triumph sont équipées d'une gamme d'équipements radioélectriques. Ces équipements radioélectriques doivent être conformes à la directive européenne 2014/53/UE relative aux équipements radioélectriques. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne de chaque équipement radioélectrique est disponible à l'adresse suivante :

www.triumphmotorcycles.co.uk/public-content/triumph-radio-device-approvals

Le tableau ci-dessous indique les fréquences et les niveaux de puissance des équipements radioélectriques conformes à la directive européenne 2014/53/UE. Le tableau montre tous les équipements radioélectriques utilisés sur la gamme de motos Triumph. Seuls certains équipements radioélectriques du tableau sont applicables à des motos spécifiques.

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
Unité de commande de châssis	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	287 nW ERP	Pektron Alfreton Road, Derby, DE21 4AP R.-U.
Calculateur sans clé	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antenne à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	6,28 uW ERP	
Calculateur sans clé 2	Bandes de réception : 433,92 MHz, 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 134,2 kHz Antennes à bobine inductive fixe à émetteur de catégorie 1	3,01 uW ERP	
Porte-clés du système sans clé	Bandes de réception : 134,2 kHz Récepteur de catégorie 2 Bandes d'émission : 433,92 MHz, 134,2 kHz Catégorie : Type d'antenne N/A, antenne fixe (PCB)	0,019 mW ERP	
Antidémarrage (motos avec système à clé)	Bandes de réception : 433,92 MHz, 125 kHz Bandes d'émission : 120,9 kHz à 131,3 kHz	5 dB A/m @ 10 m	Technologie LDL Parc Technologique du Canal, 3 rue Giotto, 31520 Ramonville Saint-Agne, France
Système de contrôle de la pression des pneus (TPMS)	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,97 MHz à 433,87 MHz	0,063 mW	

INFORMATIONS D'HOMOLOGATION

Équipement radioélectrique	Gamme de fréquence	Niveau de puissance d'émission maximum	Fabricant
ECU du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	Scorpion Automotive Ltd Drumhead Road, Chorley North Business Park, Chorley, PR6 7DE R.-U.
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	10 mW ERP	
ECU du système d'alarme pour accessoires - Triumph Protect+	Bandes de réception : 433,92 MHz Bandes d'émission : Aucune	Sans objet	
Télécommande/ porte-clés du système d'alarme accessoire Triumph Protect+	Bandes de réception : Aucun Bandes d'émission : 433,92 MHz	1 mW ERP	
Tableau de bord	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2 483,5 MHz	7,4 dBm	MTA SpA Viale dell'Industria, 12 26845 Codogno (LO) Italie
Dispositif de connectivité My Triumph	Bandes de réception et d'émission : 2 402 MHz à 2480 MHz	100 mW	C.O.B.O. S.p.A. via Tito Speri 10 25024 Leno (BS) Italie
Radar d'angle mort	Bandes de réception et d'émission : 24,05 à 24,25 GHz	PIRE de crête de 100 mW (20 dBm)	ADC Automotive Distance Control Systems GmbH Peter-Dornier-Strasse 10, 88131 Lindau, Allemagne

Homologation du système sans clé intelligent

Le système sans clé intelligent est conforme à la partie 15 des Réglementations de la Commission fédérale nord-américaine des communications (FCC). Son utilisation est sujette aux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit accepter les interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

ID de la FCC USA : AQ0008

Réf. A-0794G01

Homologation du système sans clé intelligent

Le système sans clé intelligent est conforme à la norme RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est sujette aux conditions suivantes :

1. Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Ce dispositif doit accepter les interférences reçues, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

Industrie Canada : 10176A-008

Réf. A-0794G01

Dans le cadre des réglementations d'Industrie Canada, cet émetteur peut uniquement fonctionner en utilisant une antenne et un gain maximum (ou inférieur) homologués pour l'émetteur par Industrie Canada.

Pour réduire les interférences radio que pourraient subir d'autres usagers, le type d'antenne et son gain doivent être choisis de telle sorte que la PIRE (puissance isotrope rayonnée équivalente) ne soit pas supérieure à celle nécessaire pour assurer les communications.

Page réservée